

L'ECHO DE MONTVALEZAN

TARENTEISE, SAVOIE, ALPES

Revue municipale
annuelle 2022

MAIRIE DE MONTVALEZAN



SOMMAIRE

VIE PRATIQUE	4	DSR - Bilan de l'Été - Les Travaux - Environnement	58
Info Pratiques	4	Le Mot des Ecoles de Ski- l'ESF	59
Etat Civil	5	Le Mot des Ecoles de Ski - Evolution 2	60
France Services	7	Le Mot des Ecoles de Ski - OriginAlps	61
VIE MUNICIPALE	8	VIE MOBILE	62
Le Mot du Maire	8	Les Transports organisés par la Commune	62
Trombinoscope du Conseil	9	Politique de stationnement payant	65
Nos élus, nos représentations	10	Mov'Ici - Le covoiturage Haute-Tarentaise	66
Trombinoscope du Personnel	11	Nos Routes—travaux de voirie 2022	67
Le Portrait de « Babeth »	13	Prises de recharge pour vélos et autos	68
Police Municipale Mutualisée	14	VIE ENVIRONNEMENTALE	69
Service des Eaux	15	Vers le Label Flocon Vert	69
Travaux Internes en Régie Communale	16	Eau potable- Gestion du Service de l'Eau	70
Déneigement, nuit du 7 février	18	Assainissement - Non aux micropolluants	71
Déneigement, Les Coûts	20	Les Supers Nettoyeurs	71
Election Présidentielle	21	Fleurissement - Concours Communal	72
Elections Législatives	22	Régie Electrique - La Centrale Solaire	73
Carte des Armoires Incendies et Défibillateurs	23	Régie Electrique - Nos Actions Vertes	74
Trombinoscope des Armoires Incendies	24	Sobriété Energétique - Les Actions	75
Sécurité- Défense Incendie	25	EcoWatt, l'application à télécharger	76
Sécurité- Protection Civile	26	CCHT - Gestion des déchets	77
Sécurité- Secours	27	VIE SOCIALE	78
VIE CONNECTEE	28	Petite Enfance - Crèche Les P'tits Mouzets	78
Vos supports d'Informations- Mairie	28	CCHT - Transport à la Demande et Portage de Repas	79
Illiwap, l'application pour tout savoir de l'actu	29	CCHT - L'Accessibilité pour Tous	80
Vos supports d'Informations- La Rosière Tourisme	30	Perros Guirec, le Séjour d'été du CCAS	83
Vos supports d'Informations—REM	31	Action Solidaire - Un Enfant, un Rêve	84
VIE ECONOMIQUE	32	De la présence auprès de nos aînés	85
Le Budget Mairie Consolidé	32	Les Actions Jeunesse du CCAS	86
Le regard de l'Adjoint aux Finances	33	Mémoire - Cérémonies du 8 mai et 11 novembre	87
Le Très Haut-Débit- La Fibre se déploie	33	Bien Vivre - Vos Commerces Ambulants	88
Vers un Regroupement des Régies Electriques	34	VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	89
La Taxe de Séjour	35	Les Classes de notre Ecole Primaire	89
VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE	37	Ce que la commune consacre à son Ecole	91
Activité du Service Urbanisme	37	VIE SPORTIVE	92
Les Permis de Construire pour 2023	37	Le Partenariat Chambéry Cyclisme Formation	92
Patrimoine communal, Ventes et Locations	40	Les montées Cyclo de l'Été	92
Club Med 5 Tridents, le Mot de l'Architecte	41	La Rosière Bike Week	93
Les Actions de la Politique RETIL	42	Compétitions Free Ride	93
Le Label « Signature La Rosière »	44	Le Trail Blanc de La Rosière	94
La Maison du Ski - Travaux de Mise en Sécurité	45	La Balade du Roc Noir	95
La Maison du Ski - un Nouvel Espace- La Pause	45	Le Trail de La Rosière	95
Vers un Centre de Classes de Découverte	46	VIE CULTURELLE	96
Fort de La Redoute Ruinée	47	Le Théâtre Forestier	96
Le Logement Saisonnier	47	La Rosière Bands Camp	98
VIE TOURISTIQUE	48	Vent d'Est - Témoignage de 2 Artistes Ukrainiens	99
Golf de La Rosière	48	Festivale Baroque en Tarentaise	100
SPA La Rosière, fin d'activité	49	Le nouvel ouvrage de Gisèle et Roger Gaide	101
SPA La Rosière, le témoignage de Carole	50	Mémoires, le Mot de Milou	102
Diversification des Activités	51	VIE ASSOCIATIVE	103
Dispositif d'Accueil - Nos Ambassadeurs	52	Le Club des Jours Heureux	104
Office de Tourisme - Nouvelle Direction	53	L'association Maslinitza	105
Office de Tourisme - De l'importance d'Adhérer	53	Le Comité des Fêtes	106
Office de Tourisme - Equipements	54	Le Sou des Ecoles de Montvalezan	107
La Patinoire - Le Portrait d'Anne-Sophie	54	L'Association Sportive du Golf de La Rosière	108
Office de Tourisme - Les Nouvelles Recrues	55	USM La Rosière Montvalezan	109
Office de Tourisme - Les Nouveautés de l'Hiver	55	Les Bronzés	110
Les Galopins	56	Le Hockey Club - HCLR	111
Domaine Skiable La Rosière - Les Nouveautés	57		

VIE PRATIQUE

INFOS PRATIQUES

Horaires mairie

Accueil physique et téléphonique

Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h—14h/16h30

Jeudi : 14h/16h30 ; Vendredi : 9h/12h

Service Urbanisme (accueil physique)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 14h/16h30

Horaires déchetterie

Eté (1er avril—30 novembre)

Mardi et jeudi : 9h/12h

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 13h30/18h

Hiver (1er décembre - 31 mars)

Mardi, jeudi et samedi 13h30/17h15

NUMEROS UTILES

Services municipaux

Accueil - Secrétariat du Maire : 04.79.06.84.12

Service Population : 04.79.06.61.31

Urbanisme : 04.79.06.89.79

Services Techniques : 04.79.06.83.91

Astreinte Services Techniques : 06.81.44.69.39

Police Municipale, Chef : 07.48.11.65.96

Police Municipale, Adjoint : 07.48.11.65.97

Service des Eaux : 09.67.38.44.26

Régie Electrique : 04.79.06.84.45

Astreinte Régie Electrique : 06.32.55.85.38

Ecole Primaire : 04.79.06.83.09

Crèche Les P'tits Mouzets : 09.67.38.44.26

Station La Rosière

Office de Tourisme : 04.79.06.80.51

Agence Postale : 04.79.06.83.39

Espace Médical : 04.79.55.15.06

Pharmacie : 04.79.06.86.00

Urgences

Hôpital de Bourg-Saint-Maurice : 04.79.41.79.79

Gendarmerie : 04.79.07.04.25

Pompiers : 18 ou 112

Revue annuelle d'information de la commune de Montvalezan— 650 exemplaires

Impression locale respectueuse de l'environnement, Imprimerie EDELWEISS, 73 700 Bourg-St-Maurice,

Utilisation d'encre à bases VEGETALES ; Presses robotisées imprimant SANS ALCOOL ; Papiers 100% RECYCLÉS ou issus de FORETS A GESTION DURABLE ; RECYCLAGE de l'ensemble des chutes de papiers et déchets.

Conception, réalisation et mise en page : Jean-Claude Fraissard, Maire ; Catherine Garandel ; Arlette Noir ; Emma Tampon ; Didier Charvet ; les Services de la Mairie.



RECENSEMENT MILITAIRE

A 16 ans, je me fais recenser.

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Le recensement permet l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique, mais aussi l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune de recensement à l'âge de 18 ans.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bébé est enfin arrivé !

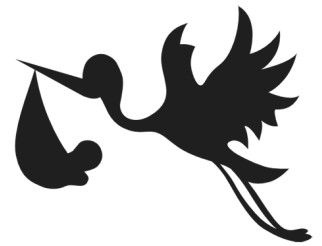
Augustin MAITRE SORREL de Arnaud MAITRE & Andréa SORREL

Gabriel ALIZON de Cédric ALIZON & Elsa FRAISSARD

Jeanne, Denise MARIE de David MARIE & Marguerite ARPIN

Romane, Lilie FAVRE de Yohann FAVRE & Sandra DUCLOZ

Ange GAIDET de Cyril GAIDET & Manon CERDAN



MARIAGES

Nous souhaitons une très belle vie à deux à :

Céline PALPACUER & Frédéric LERAITRE - le 26 mars 2022

Yvette FANNIERE & Paul MAITRE – le 03 juin 2022

ALINE MAITRE & Nicolas OZANNE – le 25 juin 2022

Marie GRANGE & Joannès NOYRIT – le 09 juillet 2022

Marina TACCONE & Thomas MAZUIR – le 02 septembre 2022

Agnès MASSÉ & Zygmunt MOSCIPAN—le 07 décembre 2022



PACS

Nous souhaitons une très belle vie à deux à :

Julia FRAISSARD & Thibaut DUPUIS-MERLE le 15 mars 2022

Lucile MATTIS & Jean-Valentin FRAISSARD le 26 avril 2022

Elise SCHNOEBELEN & Adrien GAIDE le 17 juin 2022

Anne-Laure PEYRE & CORNIL Thibault le 02 novembre 2022



DECES

Toutes nos pensées de réconfort aux familles et aux proches.

GAIDET Jeanne, Yvonne le 24 janvier 2022

ARPIN Hubert le 26 avril 2022

MAITRE Joël, Francis le 05 juin 2022

GAY Georgette (née WAGNER) le 27 octobre 2022

MASSÉ Jean, notre ancien maire, le 14 novembre 2022



ÉTAT CIVIL

Mairie de Montvalezan

- Demande d'acte d'Etat Civil Décès
- Mariage
- Naissance (Reconnaissance ; Avis de naissance)
- PACS
- Recensement

Horaires d'ouverture au public du service Etat-Civil de la mairie

Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-16h30

Jeudi : 14h-16h30

Vendredi : 8h-12h

Tél. 04 79 06 84 12

Mairie de Bourg-Saint-Maurice

- Carte d'identités sur RDV
- Passeport sur RDV

Horaires d'ouverture au public du service Etat Civil de la mairie

Lundi : 13h30-17h (fermé le matin sauf pour les déclarations de naissance, reconnaissance et décès)

Du mardi au vendredi :- 9h-12h et 13h30-17h (sauf vendredi fermeture à 16h30)

Tél. 04 79 07 23 33



Changement de Nom

[La loi n° 2022-301](#) du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation permet en effet de solliciter ce changement de nom devant l'officier de l'état civil dépositaire de l'acte de naissance ou du lieu de résidence.

Pour cette demande, aucun intérêt légitime ne sera exigé et il n'y aura pas d'obligation de publicité légale. Le demandeur pourra aussi choisir l'ordre dans lequel il souhaite que les deux noms apparaissent où intervertir l'ordre de ses noms. Seuls les majeurs pourront y avoir recours, une seule fois dans leur vie.

Pour toutes vos démarches en ligne :



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Un nouveau livret de famille adapté aux récentes réformes du droit de la famille

Le nouveau modèle de livret de famille prend en compte la procréation médicalement assistée (PMA), la nouvelle règle du choix du nom, la réforme de l'adoption, l'identité des enfants nés sans vie et l'acte de décès des enfants majeurs.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} juillet 2022, toute personne majeure à la possibilité de prendre le nom de celui de ses parents qui ne lui a pas été transmis fera l'objet d'une procédure simplifiée.



France services

France Services c'est quoi ?

Un lieu d'accueil convivial et personnalisé pour informer, accéder aux droits et accompagner dans les démarches administratives.

2 agents d'accueil formés sur de **nombreuses thématiques** : emploi, retraite, famille, santé, social... et bien d'autres selon vos besoins.

Un **espace numérique** en libre-service avec 3 ordinateurs, une imprimante scanner, un téléphone et un accès Wifi.

Nouveautés 2022, Les Permanences

- * A la mairie de Montvalezan chaque 3^{ème} mercredi du mois (uniquement le matin et sur rendez-vous).
- * Dans les locaux de France Services, permanence du conciliateur de justice tous les derniers vendredis du mois (sur rendez-vous)
- * Dans les locaux de France Services, permanence de Pôle Emploi tous les mardis (sur rendez-vous)

Certaines démarches nécessitent d'apporter des documents complémentaires : pour éviter un déplacement, pensez à nous appeler avant de venir.



Agence nationale des titres sécurisés



Où nous trouver

40 avenue Haute Tarentaise
73700 Bourg Saint Maurice

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :
9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h à 12h

Où nous joindre

04.84.79.04.99
franceservices@hautetarentaise.fr

Le saviez-vous ?

Depuis juillet 2021 nous avons accompagné 5000 personnes et 95% de taux de satisfaction. Nous vous remercions pour votre confiance !



Le Mot du Maire

La crise sanitaire n'a pas eu raison de la détermination du Conseil Municipal à poursuivre ses efforts pour le bien de notre commune de Montvalezan.

Après une saison hivernale 2021-2022 avec un record en termes de fréquentation et de recettes liées à l'ouverture des remontées mécaniques, notre budget communal a connu un regain important. Cependant, la conjoncture actuelle avec l'inflation et la hausse hors normes des coûts de l'énergie nous invitent à la prudence malgré tout.

Le 14 novembre, j'ai appris avec tristesse le décès de Monsieur Jean Massé, maire de Montvalezan de 1989 à 1995. Très ouvert sur les autres, il a administré notre commune avec sagesse et prudence. J'ai beaucoup apprécié travailler à ses côtés. Merci Jean pour tout ce que tu as apporté à Montvalezan, je t'en suis reconnaissant. Je présente mes amitiés à toute ta famille.



Au moment où je rédige ces quelques lignes, le service civique n'est pas reconduit faute de n'avoir trouvé une personne adaptée pour assurer cette mission. Donner du temps à nos aînés, aider à faire les courses, répondre à leurs attentes ou tout simplement apporter du réconfort, de la présence et rompre avec la solitude, étaient au cœur du quotidien de nos volontaires. Je sais que ce service va nous manquer, mais je ne désespère pas qu'il puisse de nouveau se poursuivre.

Toute l'équipe administrative, les services techniques et les élus se sont mobilisés pour que le contenu de ce bulletin municipal vous informe en toute transparence de l'activité de la mairie tant actuelle que sur les projets futurs. Le Domaine Skiable, l'Office du Tourisme, la Régie Electrique, le domaine associatif sont aussi présents. Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré à la rédaction de cet Echo 2022.

Bonne lecture, la municipalité reste à vos côtés.

Bonnes fêtes de fin 'année, bonne saison à venir.

Tous mes vœux de bonheur pour 2023, bonne année !

Jean-Claude Fraissard

VIE MUNICIPALE

Trombinoscope du Conseil



FRAISSARD
Jean-Claude
Maire



GAIDE Thierry
1^{er} Adjoint à
l'Environnement,
Travaux, Eau



MAITRE Jean-Pierre
2^{ème} Adjoint aux
Finances



GAIDET Sébastien
3^{ème} Adjoint au
Tourisme, Sport
et Culture



VIGNES Thierry
4^{ème} Adjoint à
l'Urbanisme, Services à
la Population et
Associations



DAVISON Faye
Conseillère municipale



FRAISSARD
Christophe
Conseiller municipal



GAIDE Stéphane
Conseiller municipal



GAIDET Thibault
Conseiller municipal



GARANDEL Catherine
Conseillère municipale



HANICOTTE Laurent
Conseiller municipal



MAITRE Dominique
Conseiller municipal



MAITRE Grégory
Conseiller municipal



MAZE Pierre
Conseiller municipal



VILLIOD Odile
Conseillère municipale

Nos Élus, Nos Représentations

MAIRIE DE MONTVALEZAN



Les Commissions Communales

La Commission Finances

Jean-Claude Fraissard
Jean-Pierre Maitre
Christophe Fraissard
Thierry Gaide
Sébastien Gaidet
Catherine Garandel
Laurent Hanicotte
Thierry Vignes
Thibault Gaidet



La Commission d'Urbanisme

Jean-Claude Fraissard
Thierry Vignes
Thierry Gaide
Thibault Gaidet
Catherine Garandel
Grégory Maitre
Jean-Pierre Maitre
Pierre Maze



La Commission Tourisme et Sports

Jean-Claude Fraissard
Sébastien Gaidet
Faye Davison
Catherine Garandel
Thierry Gaide
Thibault Gaidet
Stéphane Gaide
Laurent Hanicotte



Pierre Maze

La Commission Environnement, Travaux, Eau et Agriculture

Jean-Claude Fraissard
Thierry Gaide
Faye Davison
Odile Villiod
Thibault Gaidet
Stéphane Gaide
Grégory Maitre
Jean-Pierre Maitre
Dominique Maitre
Christophe Fraissard



Les Commissions Intercommunales

La Commission Eau et Assainissement

Jean-Claude Fraissard
Thierry Gaide



La Commission Transport—Mobilité— Habitat

Jean-Claude Fraissard
Thierry Gaide
Thierry Vignes
Laurent Hanicotte



La Commission Développement Economique, Rural—Digital—TNT—Abattoir—Chambre Funéraire

Jean-Claude Fraissard
Sébastien Gaidet



La Commission Petite Enfance— Relais

Maternelle—Personnes âgées—Enfance services— Solidarité personnes

Jean-Claude Fraissard
Catherine Garandel



La Commission Culture et Patrimoine

Jean-Claude Fraissard
Faye Davison



La Commission Transition

Ecologique —Agriculture—Bio Diversité

Jean-Claude Fraissard
Christophe Fraissard



La Commission Enfance-Jeunesse—Sport

Jean-Claude Fraissard
Pierre Maze



La Commission Accessibilité

Thierry Gaide



Trombinoscope du Personnel



AJDISEK Petja

Directrice Crèche
Les P'tits Mouzets



ALLUT Virginie

Assistante
Service Urbanisme



ATZENI Rémi

Services Techniques



BATTAGLIA Alice

Service à la Population



BENOD Denis

Services Techniques



BEELEN Françoise

Agent d'Entretien
Ecole et Crèche



BOUCARD Amandine

Agent Comptable
Chargée de recettes



CERDAN Manon

Service à la Population



CHARVET Didier

Directeur
Général des Services



CHERANCE Audrey

Accueil et état civil



CROZ Faustine

Agent social



CUENOT Philippe

Adjoint au Chef de la
Police Municipale



DENIMAL Pierre

Responsable du
service Urbanisme
Foncier Juridique



DUBUS Flavie

Service Foncier
Juridique



EVANS Fiona

Intervenante Anglais
Ecole (PS à CM2)



FRAISSARD Christelle

Ressources
Humaines



GAIDET Heidi

Apprentie
Statistiques et données



GAUTHIER Patricia

Secrétariat des
Services Techniques

Départs : CLERMONTET Tatiana, DU CREST Blandine, FEUILLET Sandra, FORESTIER Mélanie, LEFEBVRE Sylviane, LEMARDELEY Camille

VIE MUNICIPALE

Trombinoscope du Personnel



GIMBRET Philippe
Responsable
du Service Finances



GOGNIES Thibaut
Services Techniques
Mécanicien



KOCSIS India
Agent Territorial Spécialisé
des Ecoles Maternelles
(ATSEM)



KOCSIS Sylvie
Agent d'Entretien



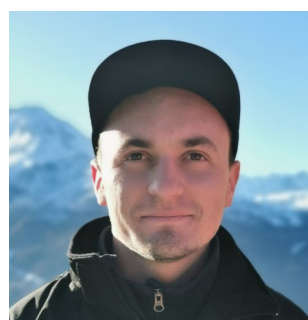
LE GUERNEVE Gaëlle
Agent Territorial Spécialisé
des Ecoles Maternelles
(ATSEM)



MAGNANI Yann
Directeur des
Services Techniques



MANNEQUIN Mark
Services Techniques



MERENDET Christophe
Services Techniques



MINISINI Clémence
Ecole



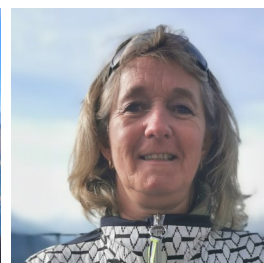
MOLIN Jean
Services Techniques



NOLEAU Sammy
Services Techniques



PONCELET Julien
Services Techniques



POSSOZ Sylviane
Ecole



RECORDON Martine
Agent comptable en
charge des dépenses



SALVATORI Pierre
Services techniques



SORNET Stephan
Responsable du Centre
Technique Municipal



STAROSTA Lionel
Chef de la
Police Municipale



VIDON Tony
Agent de crèche



ZARWANSKI Damien
Services Techniques

Départs : FUDRAL Elisabeth, POTVIN Olivier, ROSTAING Sylvie, MAILLARD Eric, et VIGNES Brice— Bonne Continuation à toutes et tous !

32 ans à la Mairie de Montvalezan

Portrait d'Elisabeth Fudral ou « Babeth »

MLR : Te souviens-tu de ton premier jour à la mairie de Montvalezan ?

Babeth : *C'était le 15 novembre 1990, au tout départ je m'occupais de la taxe de séjour sous la direction d'Eliane Maitre, il fallait enregistrer à la main toute la taxe de séjour sur des tableaux Excel. Après je suis allée au service technique avec Marc Gumuery qui était le premier directeur des services techniques. Il y a eu ensuite Serge Roure, Claude Durand, Muriel Dorglass puis Didier Charvet et maintenant Yann Magnani.*

MLR : Peux-tu me résumer ton parcours au sein de la Mairie de Montvalezan ?

Babeth : *J'ai un peu tout fait : la taxe de séjour, de l'état civil, après le services techniques, puis j'ai été aux Services Urbanisme et techniques, je faisais les deux. Et en 2018, je n'ai fait de nouveau que les services techniques quand Frédérique Chevronnet est arrivée aux services techniques.*

MLR : En plus de 30 ans, quelles évolutions les plus marquantes retiens-tu dans la réalisation de ton travail, au quotidien ainsi que dans les attentes qu'on a de ton travail, sur l'ensemble de la période ?

Babeth : *Il y a eu un changement de rythme avec le développement de la station, il y a eu de plus en plus de choses à faire. On le voit par rapport à l'administratif, il y a eu de plus en plus de personnes. Personnellement, j'ai bien sûr vécu l'évolution technologique, au début on avait le minitel et des machines à écrire...*

MLR : Et dans les attentes et les exigences par rapport au travail, est ce que ça a évolué aussi, le rythme de travail, la densité ?

Babeth : *La densité oui, avant on avait toujours une période creuse en hiver, vers Janvier et après l'été aussi. Maintenant le rythme ne change pas suivant la période de l'année.*

MLR : Quels dossiers sur lesquels tu as travaillé t'ont le plus marquée ?

Babeth : *La construction du pôle public c'était le plus gros et celui qui a pris le plus de temps.*

MLR : Un dossier qui t'a le plus motivée ?

Babeth : *C'est celui-là aussi parce que je l'ai suivi du début à la fin, du choix de la maîtrise d'archi, de la maîtrise d'œuvre jusqu'aux derniers détails.*

MLR : Dans ton travail au quotidien, y avait-il des choses que tu aimais moins faire ?

Babeth : *Faire le suivi des consommations avec les factures d'électricité, ce n'est pas compliqué mais c'est fastidieux et*



peu intéressant, mais ça fait partie du travail. Après rien ne me déplaît vraiment, j'ai beaucoup de tâches différentes donc quand il y en a une que je ne veux pas faire tout de suite, je peux en faire d'autres avant.

MLR : Tu t'es spécialisée ces dernières années sur la partie services techniques, cela t'a-t-il permis d'acquérir d'autres compétences ?

Babeth : *Oui, j'ai pu affiner et de connaître plus de choses, comme les termes spécifiques au Service technique que j'ai appris.*

MLR : Vers quel projet t'orientes-tu maintenant ?

Babeth : *Je vais à la mairie de Villaroger en mission de polyvalence dans tout ce qui est administratif (sans la comptabilité et les Ressources humaines), ça va être une découverte. Tout ce que je vais traiter je l'ai plus ou moins déjà fait à Montvalezan mais c'est vrai que je n'ai jamais tout fait en même temps. Ça ne sera pas le même rythme. Et après les tâches seront partagées aussi pendant les congés, on sera deux sur ce poste.*

MLR : Qu'est-ce qui t'a motivée à te réorienter sur ce nouveau challenge ?

Babeth : *Je voulais changer, voir autre chose, je me suis dit que c'était le moment comme il me reste encore une dizaine d'années à travailler, ce n'est pas quand il ne me restera qu'un an que je changerai de collectivité.*

MLR : As-tu un souvenir particulier, quelque chose qui te reste en mémoire ?

Babeth : *Oui il y a eu le tour de France, c'était très intense mais c'était vraiment un bon moment. Ce sont des choses qu'on ne voit qu'une ou deux fois dans une carrière !*

MLR : merci pour ces années, en plus de 30 ans tu as développé une mémoire considérable de la collectivité et des savoir-faire multiples, nous te souhaitons le meilleur pour ce nouveau défi !

Police Municipale Mutualisée - Quelles Suites ?

Police Municipale Mutualisée, c'est reparti sur de nouvelles bases !

Après une première saison d'hiver décevante écourtée, les 2 personnes recrutées n'ayant pas donné satisfaction, les élus des communes de Montvalezan, Ste-Foy-Tarentaise et Villaroger ont décidé de donner une seconde chance à ce projet novateur et ambitieux. Les recrutements ont donc été relancés et les postes ont été pourvus. Lionel Starosta occupe le poste de Chef de la Police Municipale Mutualisée depuis le 3 octobre dernier. Philippe Cuenot, son adjoint, prendra ses fonctions début novembre. Rappelons que cette unité interviendra à hauteur de 50% de son temps de travail sur Montvalezan, 40% sur Ste-Foy Tarentaise et 10% pour le compte de la commune de Villaroger. Cette unité encadrera les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) éventuellement recrutés par chaque commune.

3 octobre 2022, Prise de poste du nouveau chef de la PM Mutualisée, Lionel Starosta - Présentations

Légende:

MLR = Montvalezan La Rosière ; Lionel S = Lionel Starosta

MLR – Lionel, quel état d'esprit vous anime ce premier jour en tant que chef de cette unité de Police Municipale Mutualisée aux trois communes de Montvalezan La Rosière, Ste-Foy-Tarentaise et Villaroger ?

Lionel S – *Je suis enthousiaste à l'idée d'arriver ici. C'est un secteur que je connais bien et apprécie énormément. Pour moi, c'est un retour aux sources et c'est avec très grand plaisir que je prends ce poste.*

MLR – Qu'est ce qui vous a plu dans ce projet porté par les 3 communes ?

Lionel S – *C'est un projet atypique. C'est la première fois que je vois ce type de fonctionnement. Une telle mutualisation avec du personnel sur les différents secteurs, c'est quelque chose de nouveau pour moi. C'est un challenge. J'ai connu deux postes de commandement et pour moi c'est un aboutissement dans ma carrière.*

MLR – Quel a été votre parcours avant ce poste ?

Lionel S – *J'ai effectué 17 ans de gendarmerie, de 1989 à 2004. J'ai alors passé le concours de police municipale et j'ai intégré la Police Municipale d'Aime La Plagne. J'y ai passé 8 ans en qualité d'adjoint au chef de poste. Ensuite je suis parti*

commander le poste à Valmorel pendant 6 ans. Je suis revenu à Aime pour succéder à mon ancien chef de poste parti à la retraite. J'y suis resté 2 ans et pour des raisons personnelles, j'ai suivi mon fils sur la Haute-Savoie. Mon fils est désormais étudiant sur Lyon. J'ai fait le choix de revenir en Haute-Tarentaise et de postuler sur ce poste.



MLR – Postérieurement aux premiers échanges que vous avez eu avec les élus des 3 communes, et plus particulièrement pour Montvalezan La Rosière, quelle impulsion allez-vous donner à l'équipe ? Quelles seront les attentes que vous aurez auprès de cette équipe pour répondre aux premières orientations politiques ?

Lionel S – *Pour moi, la priorité sera de rendre visible la Police Municipale. Il faut que la population locale, tous les acteurs du territoire se rendent compte de la présence quotidienne de la Police Municipale. On est efficace quand on est visible, lorsqu'on est sur le terrain. La priorité pour moi, ce sera d'être au service de tous les autres services et d'avoir un personnel disponible, avenant, efficace et surtout présent et visible sur le terrain.*

MLR – Lionel, nous vous souhaitons le meilleur pour cette prise de poste.

Lionel S – *Merci beaucoup. J'ai hâte !*

Service des Eaux

Bilan 2021

Malgré le contexte COVID de 2020 et 2021, la commune de Montvalezan a su tirer son épingle du jeu par son offre, maintenant une fréquentation touristique satisfaisante de sa station de La Rosière au vu du contexte. Ainsi et même si les ventes d'eau ont baissé, elles n'ont pas chuté et se maintiennent en 2021 à 125 000m³.

Depuis 2021, notre délégataire ECHM a réalisé d'importants travaux de recherche et de réparation de fuites sur le réseau d'eau potable permettant de passer d'un rendement de 79 à 83.3% (soit 16.7% de fuites) fin 2021. A titre de comparaison le rendement moyen national est de l'ordre de 80%.

Travaux de dévoiement de réseau d'eau potable aux Tachonnères

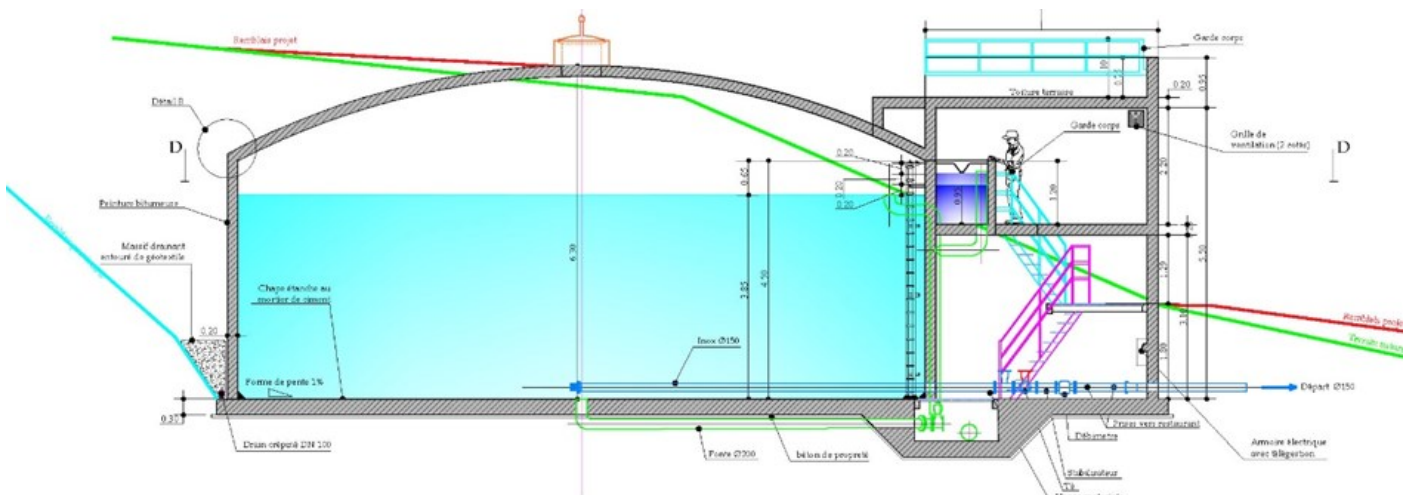


Les économies d'eau ainsi générées (environ 300m³/jour, soit la consommation journalière du Club Med en pointe) ont permis à la commune de se passer du prélèvement d'eau de « secours » dans la galerie EDF et de distribuer une eau de très bonne qualité et sans traitement au chlore. Seul un traitement Ultra-Violet permet de stériliser l'eau sans impact gustatif.

Toutefois, afin de sécuriser et d'assurer une distribution de l'eau potable sur le long terme, la commune travaille actuellement sur l'augmentation de sa capacité de stockage avec un projet de création de deux nouveaux réservoirs :

Le 1^{er} d'une capacité de 500m³ serait situé au pied du télésiège de la Traversette (sortie du captage d'eau)

Le 2^e d'une capacité de 1000m³ serait situé à côté du réservoir actuel dit du Lièvre Blanc.



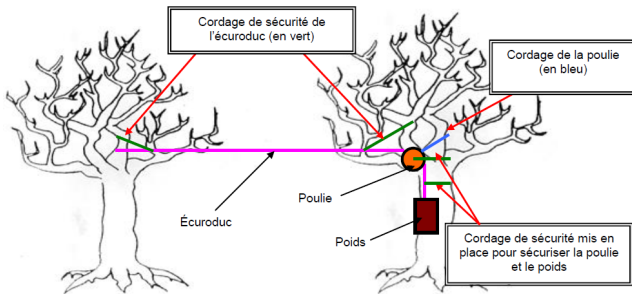
Travaux Internes en Régie Communale

Écuroduc mis en service en août 2022

L'écuroduc est un corridor biologique artificiel ayant pour but de favoriser le passage des écureuils en toute sécurité au-dessus d'une route et ou d'un obstacle tel qu'un canal, compensant ainsi les dommages causés par l'activité humaine.

Ce dispositif est réalisé avec des cordages type code de grimpe ou d'escalade.

C'est un dispositif « vivant » qui nécessite des interventions régulières de la part des services techniques.



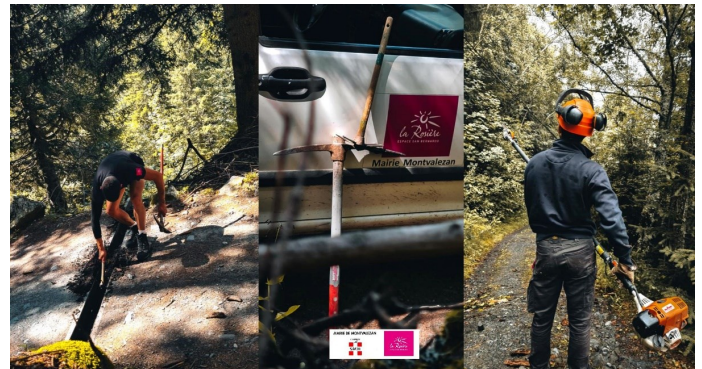
ECURODUC

une passerelle pour nos écureuils



Sentiers - Travaux d'entretien de mai à Juillet 2022

Nouveauté 2022, Pierre à été embauché spécifiquement pour la saison estivale pour l'entretien des sentiers. Un travail ardu et qualitatif que chaque randonneur aura pu apprécier cet été.



CAMPAGNE JUIN 2022 AMENDEMENT DES SOLS ACCOTEMENTS ROUTIERS

3,6 km
de linéaire

50m³ de fumier
100%
made in



Végétalisation et Broyage

Depuis 3 ans, des campagnes de végétalisation des sites touchés par des travaux sont réalisées (amendement de sol par apport de fumier, ensemencement et paillage)

Cette année, la Mairie à mis à disposition dans plusieurs hameau (Solliet et Mousselar) des plateformes de stockage des déchets verts que les services broient et réutilisent pour la reconstitution des sols



Travaux Internes En Régie Communale

Garage mécanique

Optimisation des ateliers mécaniques constitués jusqu'à aujourd'hui deux espaces dissociés en rassemblant les espaces et agrandissement du garage mécanique. Travaux électriques, maçonnerie, menuiserie réalisés en régie.



Eléphant Rose

Mise en valeur de l'éléphant offert par l'hôtel ILY par Thibaut, garagiste lors de la saison d'hiver 2022-2023, connaisseur en peinture de carrosserie.

Centre équestre

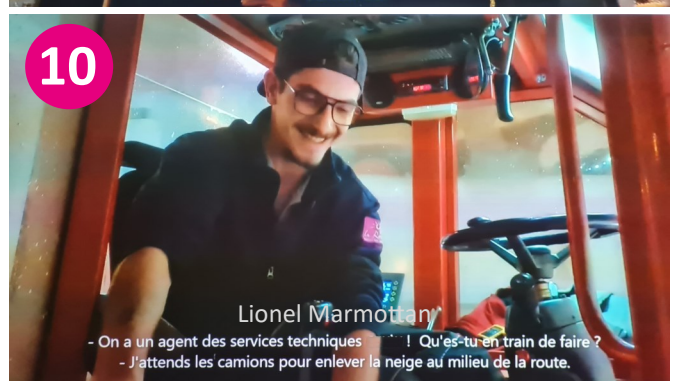
Travaux de mise en sécurité et d'amélioration du centre équestre avant la saison estivale.



VIE MUNICIPALE

Déneigement - Nuit du 7 Février avec les Services Techniques

Le Roman Photo



VIE MUNICIPALE

Déneigement - Nuit du 7 Février avec les Services Techniques

Le Roman Photo



11



12

Roland Maître

Jusqu'à 6 - 7 heures, on peut rouler un petit peu, sinon après on est obligé de ralentir.



13



14

Kévin Jardin

Je fais le déneigement du Club Med...ça part du Comptoir jusqu'au Club.



15



16

Point organisation entre Stéphan et Denis pour valider les interventions à réaliser avant le lever du jour.



17

Finitions sur le Centre ...
alors que la station prend vie.



18



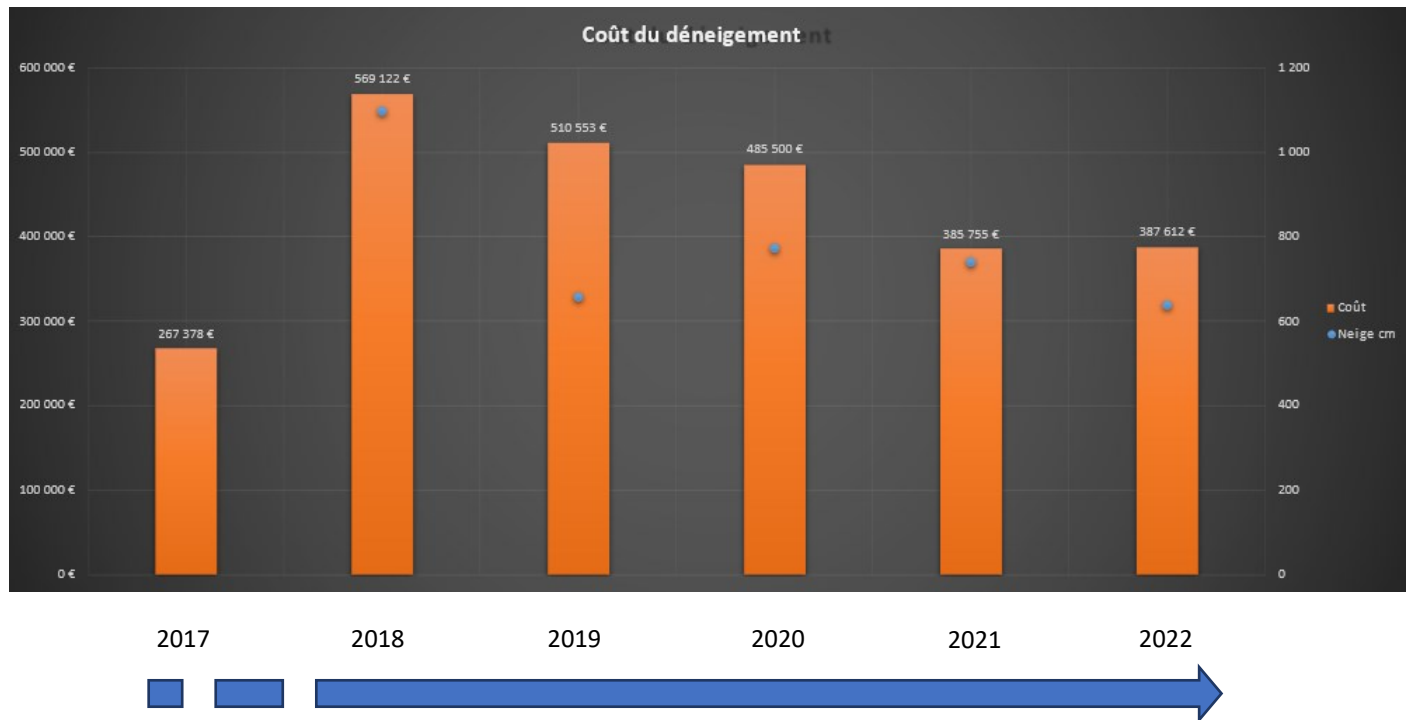
19

Pour voir ou revoir le film
du déneigement,
scannez ce QR code !

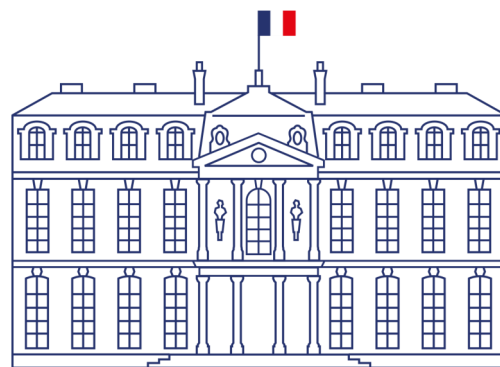


Déneigement, Les Coûts

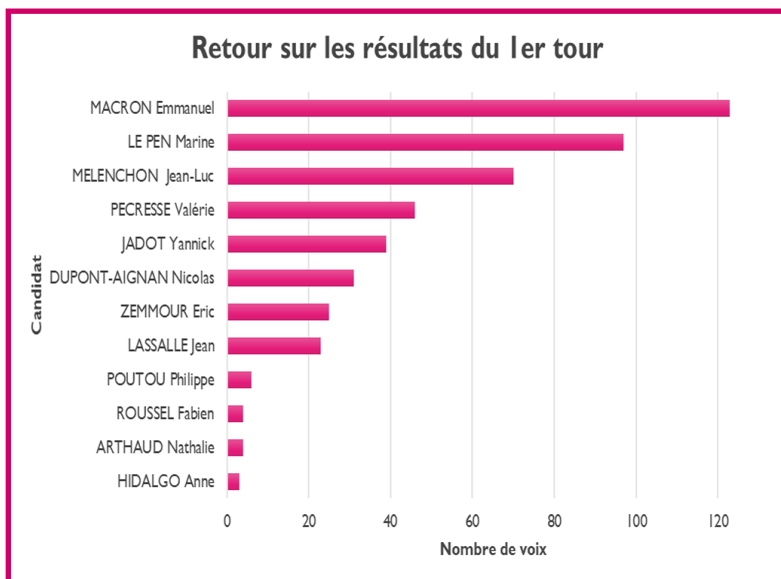
Historique des coûts du déneigement supportés par la collectivité



Election Présidentielle, 10 et 24 Avril

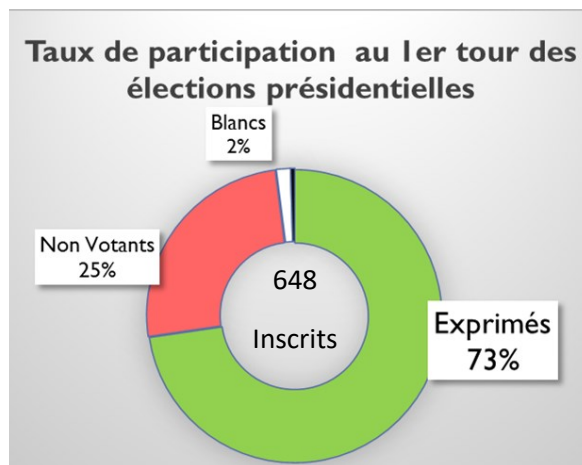


Lors du premier tour des élections présidentielles **près de 26 %** des montvalezanais ont voté pour Emmanuel Macron et **21 %** pour Marine Le Pen.

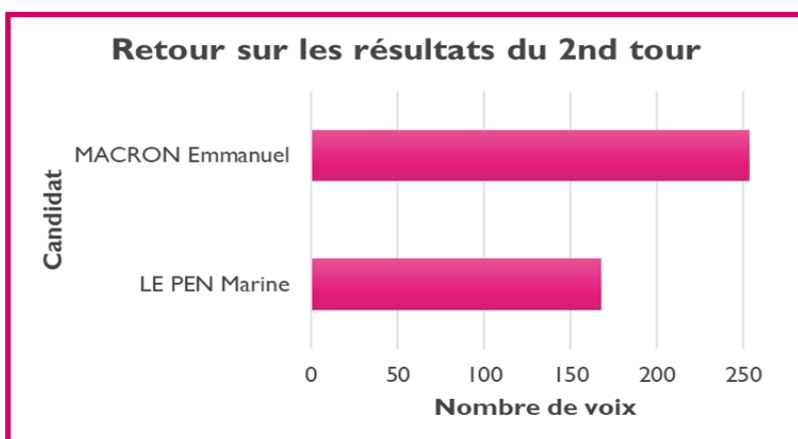


73 % des inscrits de la commune ont souhaités exprimer leurs votes pour lors du premier tour de la présidentielle.

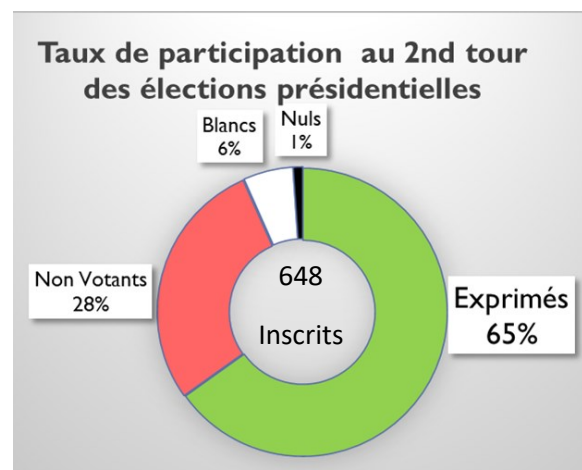
Participation	Exprimés	Blancs	Nuls	Non Votants	Total inscrits
Nombre de personne	471	10	3	164	648



Une diminution de **8 %** des votes exprimés sur la commune avec une augmentation du nombre de votes blancs exprimés



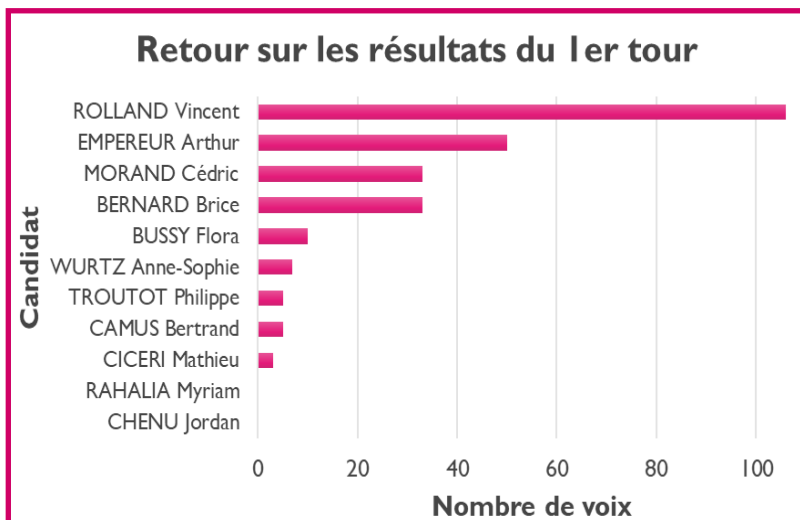
Participation	Exprimés	Blancs	Nuls	Non Votants	Total inscrits
Nombre de personne	422	36	7	183	648



Elections Législatives, 12 et 19 Juin



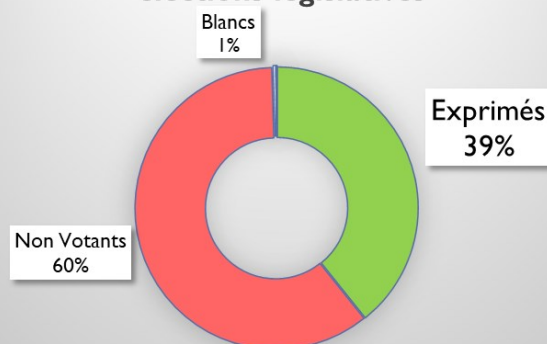
Lors du premier tour des élections législatives **près de 42 %** des montvalezanais ont voté Vincent Rolland et **20 %** Arthur Empereur.



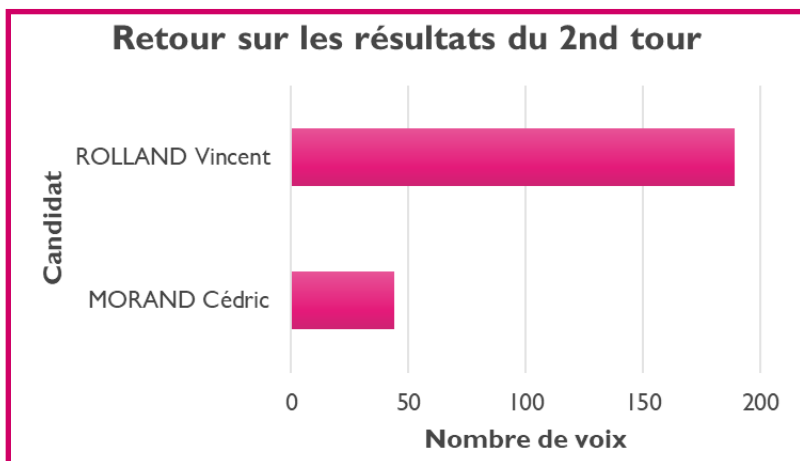
Seuls **39 %** des inscrits de la commune ont souhaités exprimer leurs votes au premier tour des législatives.

Participation	Exprimés	Blancs	Nuls	Non Votants	Total inscrits
Nombre de personne	252	2	1	387	642

Taux de participation au 1er tour des élections législatives



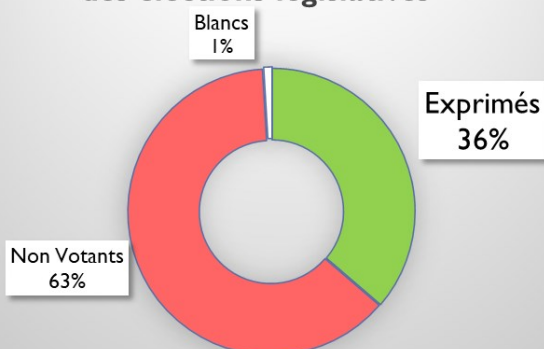
Lors du second tour des élections législatives le candidat arrivé en tête du 1^{er} tour est également arrivé en tête du 2nd tour à hauteur de **81 %**.



Un taux de participation des votes exprimés sur la commune pour le 2nd tour semblable au taux de participation du 1er tour.

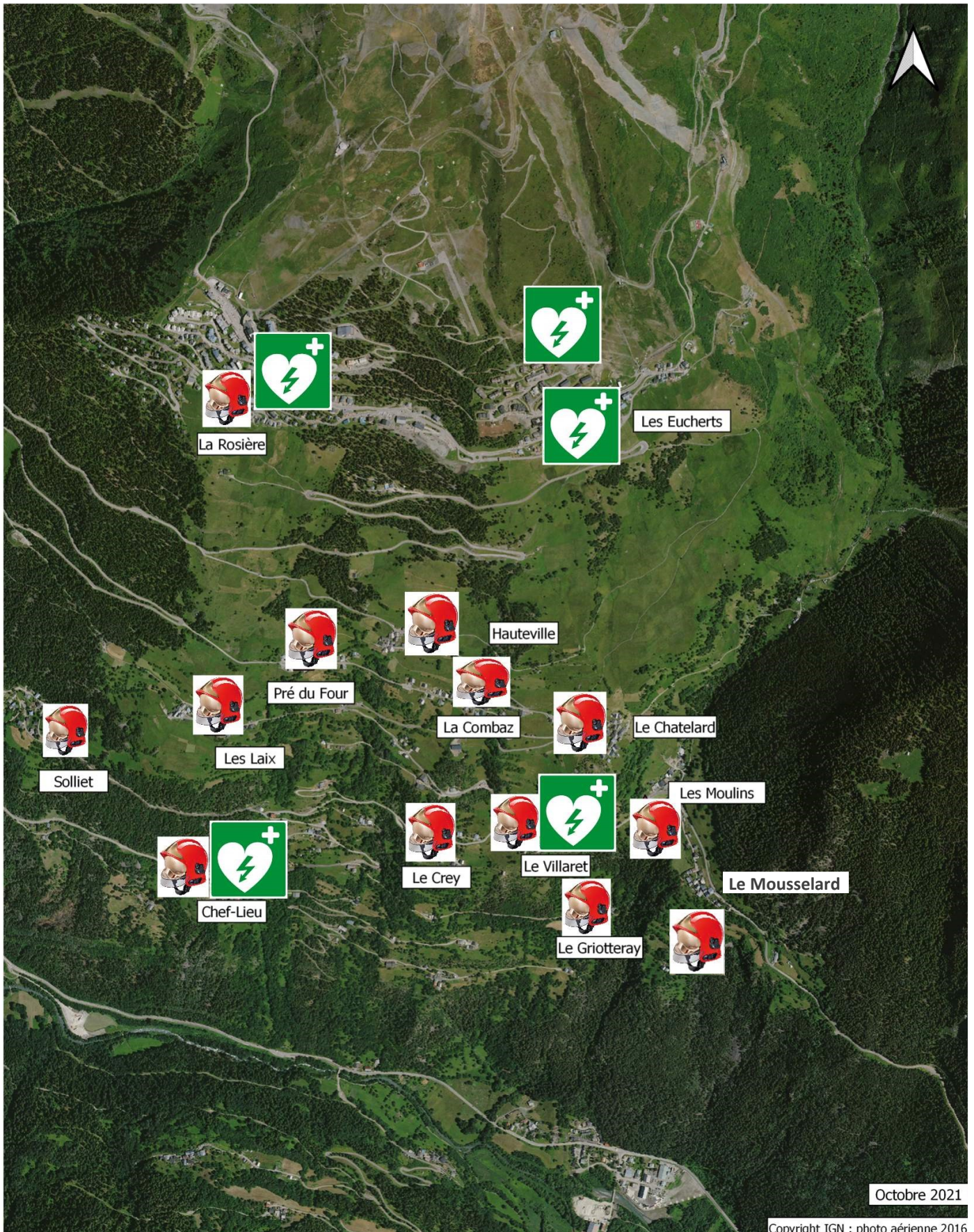
Participation	Exprimés	Blancs	Nuls	Non Votants	Total inscrits
Nombre de personne	233	6	0	403	642

Taux de participation au 2nd tour des élections législatives



Les Points Sécurité

Carte de localisation des armoires incendies et défibrillateurs de la Commune



VIE MUNICIPALE

Sécurité - Localisation des Armoires Incendie , le Trombinoscope

Chef-Lieu



Le Villaret



La Rosière - Le vieux Village



Le Châtelard



Le Pré Du Four



La Combaz



Les Laix



Hauteville



Le Crey



Les Moulins



Le Mousselard



Le Solliet



Le Griotteray



Sécurité—Défense Incendie

Pour réagir encore plus vite face aux incendies

Nouvelle fonction définie par la nouvelle loi MATRAS du 25 novembre 2021, **Thierry VIGNES, adjoint au Maire, a été désigné Correspondant Incendie et Secours par le Conseil Municipal** le 19 mai dernier. Missionné en ce sens, Thierry Vignes sollicite Maxime Creuzot, capitaine du SDIS de Bourg-St-Maurice pour organiser une **formation des habitants de la commune à l'usage du matériel de défense incendie disponible dans les 12 armoires réparties sur Montvalezan La Rosière.**

Convaincu de l'intérêt de la démarche, le capitaine Maxime Creuzot amena une réponse favorable. De préciser : « *L'intervention des tiers grâce au matériel présent dans ces armoires incendies est primordiale pour contenir le sinistre jusqu'à notre arrivée.* »

C'est ce mardi 27 septembre qu'une quinzaine d'habitants de Montvalezan, de tous hameaux, se sont retrouvés au village du Châtelard pour suivre les enseignements dispensés par **deux pompiers volontaires de grande expérience, Mathieu Grand, (22 ans de service) et Nicolas Ughetto (30 ans de service).**

Dans un premier temps, Mathieu Grand rappelle les consignes de déclenchement de l'intervention des services d'incendie et de secours. **Numéro 18 ou 112 !** « *Restez calmes et précis dans la transmission des informations...nommez la commune, puis le village, puis la rue et le numéro. Indiquez la nature du feu... d'habitation, de grange...donnez une estimation de la surface au sol du bâtiment touché, le nombre d'étages ; mentionnez s'il y a des personnes potentiellement présentes à l'intérieur, y a-t-il des victimes, des personnes inconscientes, préciser le lieu présumé de l'incendie dans le bâtiment.* » Nicolas Ughetto souligne : « *Assurez-vous que quelqu'un ait bien appelé les secours...il arrive quelquefois à tort, que tout le monde pense que cela a déjà été fait par quelqu'un.* » Mathieu Grand de poursuivre : « *Avant l'arrivée des pompiers, positionnez une personne à l'entrée du village, cela facilitera notre arrivée...et faites évacuer tous les véhicules stationnés aux abords et à proximités des poteaux incendies et sur les bords des voies d'accès au sinistre.* »

Nicolas Ughetto présenta et détailla le matériel disponible présent dans l'armoire de défense incendie. Mathieu Grand souligna : « *Vous avez de la chance, la commune a équipé ces armoires avec du matériel neuf et de qualité !* »

Concernant les modalités d'attaque du feu, Mathieu et Nicolas précisent les consignes : « *Si le feu est naissant, attaquez le feu. Dirigez le jet sur une vitre, celle-ci cassera avec la pression et arrosez ! En revanche, si le bâtiment est en voie d'être perdu, il faut absolument éviter la propagation du feu aux avois-*

nants. Montez deux lances et arrosez de chaque côté. Pendant l'opération, laissez toujours une personne au niveau du poteau incendie. Quand vous enclenchez les lances, assurez-vous d'être très stables pour ne pas être déstabilisés par la pression. Ne touchez jamais une ligne électrique. » Un riverain interroge : « *Que doit-on faire si l'on sait que des personnes sont encore à l'intérieur et que les pompiers ne sont pas arrivés ?* »

Mathieu et Nicolas expliquent : « *Ce qui doit motiver ou non une intervention, c'est la certitude que de pénétrer n'ajoutera pas de victime supplémentaire...outre les flammes, grand risque de chute de matériaux, risque d'intoxication par les fumées...* »

Nicolas Ughetto partage son expérience avec ce dernier conseil : « *Par grand froid, si jamais vous deviez interrompre un instant le jet d'eau, laissez toujours couler un petit filet d'eau... cela peut arriver que les tuyaux soient très rapidement obstrués par de la glace.* »

La formation s'est poursuivie par une manœuvre réelle. Courir à l'armoire, récupérer le matériel et attaquer un feu fictif situé à 150m de poteau incendie. Les riverains présents se sont pleinement engagés dans l'exercice et ont apprécié vivement l'apprentissage proposé.

Thierry Vignes tire un bilan positif de cette soirée. « *Il faut désormais que cette formation soit renouvelée chaque année et dans des villages différents. C'est essentiel de s'entraîner à ce type de manœuvre, de former, sensibiliser et rappeler les consignes et précautions à autant de riverains que possible. Il en va de notre sécurité à toutes et tous. Nous avons un rôle essentiel à jouer en amont de l'intervention des pompiers.* »

Les chiffres

12 armoires réparties sur les villages
Chaque armoire contient notamment :
7 tuyaux de 20 mètres DSP 70
5 tuyaux de 20 mètres DSP 45
3 futs de lance
Budget total hors pose = 28 000 € TTC

La prochaine formation à l'utilisation du matériel présent dans les armoires incendies aura lieu à La Rochette le mardi 26 septembre 2023 à 18h (ou en cas d'intempéries = le jeudi 28 septembre 2023 à 18h à La Rochette également).



Sécurité—Protection Civile

Thierry Vignes, élu référent « protection civile »



La loi n°2021_1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite loi MATRAS confie dans son article 13 à chaque conseil municipal le soin de désigner un élu qui sera chargé des questions portant sur la sécurité civile de la commune.

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques



de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 19 mai 2022, Thierry Vignes a été élu à cette fonction et devient ainsi l'interlocuteur privilégié sur les questions de sécurité et la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde de la commune.

Premier été pour les pompiers

Pour la première fois, les services du SDIS ont tenu une permanence sur site en saison d'été du 14 juillet au 15 août 2022.

Sur cette période, les pompiers sont intervenus sur 11 secours

liés à la pratique du VTT.

Dans un courrier adressé à M. le Préfet de Savoie le 5 juillet dernier, Monsieur le Maire rappelle l'importance de tenir un poste de secours sur site, car à défaut, « nous nous inquiétons des importants temps nécessaires à la prise en charge d'une victime. Nous considérons que notre population, nos vacanciers, nos usagers, sont inégalement traités dans le risque qu'ils courent. »



Bilan du capitaine de la SDIS, Maxime Creuzot sur les interventions du poste avancé

Lundi 26 septembre 2022, Maxime Creuzot, était l'invité de Monsieur le Maire et des Adjointes pour dresser le bilan de cette première saison estivale d'ouverture d'un poste de secours à La Rosière. "Fin juin, les recrutements pour l'été ne semblaient pas pouvoir nous permettre l'ouverture de ce poste. Explique-t-il. Je salue la prise de position du Conseil Municipal et votre soutien qui ont fortement contribué à la mise en œuvre effective de ce poste du 14 juillet au 15 août.

Sur le secteur géographique d'intervention du poste avancé (à l'amont du Belvédère et jusqu'au Col du Petit St Bernard), du 1^{er} juillet au 31 août, 19 secours ont été réalisés (23 en 2021 ; et 21 en 2019). Sur ces 19 secours, 17 ont été réalisés pendant la période de mise en œuvre du poste avancé : 10 en milieu naturel dont 8 du VTT (descente ou enduro) ; 2 en randonnée pédestre ; 2 interventions au col du PSB sur voirie ; 1 intervention sur voie publique ; 3 interventions au cabinet médical avec besoin d'évacuation dont 2 transports vers hélicoptère (1 malaise cardiaque et 1 chute grave à VTT) et 1 intervention à domicile. On peut effectivement penser que pour au moins 2 de ces secours, les conséquences auraient été plus graves pour les victimes sans la présence du poste à La Rosière car la proximité des sapeurs-pompiers au plus près des secours réduisait significativement le délai de leur prise en charge. Aussi, la route de La Rosière étant de plus en plus empruntée chaque année avec le développement de l'attrait touristique de la station, la couverture du risque routier prend tout son sens. Pour 2023, l'enjeu est de couvrir l'ensemble de la saison d'été en conservant une proximité et un échange étroit sur les niveaux d'activité afin de mobiliser la ressource où et quand on en a réellement besoin."

Sécurité—Secours

Exercice de Gestion de Crise

Après une première édition en 2019, une seconde journée d'exercice à la gestion de crise a été organisée le 24 mars 2022 à l'initiative de Monsieur le Maire.

En partenariat et sous la houlette du SDIS Savoie, l'ensemble des services amenés à être mobilisés étaient rassemblés : Administratifs, Techniques, Office de Tourisme, Régie Electrique de Montvalezan, ECHM Gestionnaire du Service de l'eau.

A cette occasion, le commandant Christophe Brusson rappelle : « *La gestion de crise nécessite de l'entraînement. Cet exercice doit être répété chaque année. L'idée est d'avoir tous à l'esprit ce qu'il va falloir faire à 3h du matin si une crise venait à se déclencher. Pas besoin d'une forte catastrophe, mais une petite somme d'évènements peuvent suffire à déstabiliser une organisation. La gestion de crise, c'est une méthode. Lors d'une crise, au début on prend le bouillon, et le but c'est de le prendre le moins longtemps possible. On se noie oui, mais le but de ces exercices et de se préparer à surnager pour y arriver. En situation de crise, vous ne prenez pas la meilleure des décisions, vous prenez la moins pire.* »

Après un temps de théorie, l'ensemble des présents sont répartis en deux groupes pour jouer des situations de crise et mettre à l'épreuve notre Plan Communal de Sauvegarde. Un groupe injecte des évènements, l'autre groupe, gère et organise les actions à mettre en œuvre sous la direction de Monsieur le Maire.

Sécurité des Pistes, Test d'une nouvelle organisation

Du samedi 5 février au vendredi 11 mars 2022, une nouvelle organisation du transfert des blessés vers l'Espace Médical a été mise en œuvre.

Pour fluidifier le transfert des blessés du pied des pistes jusqu'à l'Espace Médical, en concertation avec le Domaine Skiable de La Rosière, la mairie a passé un contrat avec la société Bérard Ambulance pour la mise à disposition d'un véhicule et d'une équipe 7/7, de 8h45 à 17h15, sur l'ensemble de la période des vacances scolaires de février notamment.

Le coût supporté par la collectivité pour la mise à disposition de ce service ambulancier est équilibré par le règlement des frais de secours à la charge des blessés.

Sur la période, 197 transferts ont été réalisés par ce biais, dont 105 depuis le secteur Eucherts et 92 depuis le secteur La Rosière.

Frank Pellegrini, Directeur des Pistes, explique « *La montée en puissance de la station de La Rosière nous pousse vers la modernisation du service clientèle en terme d'efficacité, de rapidité, de confort, de sécurité. Cette nouvelle organisation nous a donné entière satisfaction.* »

Jean Régaldo, Directeur du Domaine Skiable, a indiqué vouloir reproduire ce même principe de transfert sûr pour la saison à venir, en le réalisant toutefois en interne par un véhicule équipé dédié.



Vos Supports d'Information—Mairie

L'application Illiwap

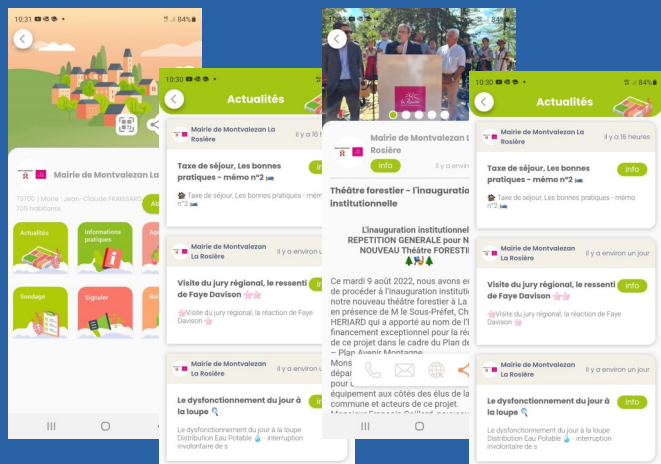


Recevez les messages délivrés par la mairie : travaux, vigilances, alertes, informations diverses, fermetures ou ouvertures de services, changement d'horaires...

Illiwap « mairie de Montvalezan La Rosière ».

Vous pouvez aussi faire des signalements et remonter des observations à la mairie.

L'agenda de la Commune est désormais consultable sur votre application Illiwap, alors n'hésitez plus, téléchargez l'application !



Le Compte Facebook



Suivez-nous sur Facebook !

Toute l'actualité de la commune publiée sur notre page : Travaux, informations, événements, etc...



La Lettre d'Information



Sous format numérique ou papier, la lettre d'information est éditée mensuellement.

Diffusée sur le site internet, mais aussi sur Facebook et Illiwap, vous pouvez également la recevoir directement par courriel ou par voie postale.

Pour cela contactez-nous :

04.79.06.84.12 ou

accueil@montvalezan.fr

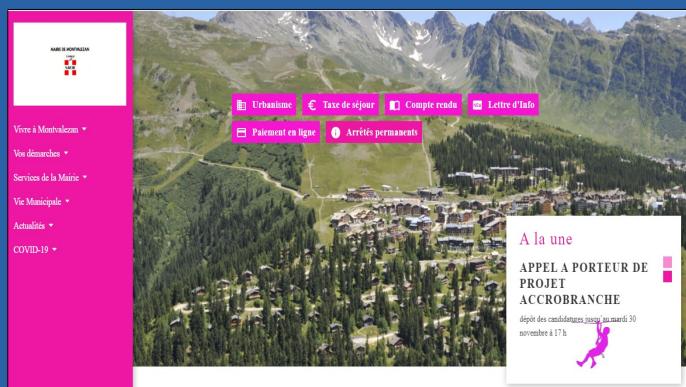


Le site internet



N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de la commune : <https://mairie-montvalezan.fr/fr/>

Vous trouverez les comptes-rendus des Conseil Municipaux, CCAS et SIVU et diverses informations



illiwap, l'Appli pour tout savoir de l'Actualité de Notre Commune

Plus de 1500 Mairies et 30 intercommunalités utilisent illiwap en France, l'appli « locale » Made In Rhône-Alpes !



Le Principe

Pas besoin de créer un compte, il vous suffit de télécharger ILLIWAP sur votre téléphone en scannant ce QR code et de rechercher « Mairie de Montvalezan » ou de saisir notre code postal 73700. Puis, cliquez sur « S'ABONNER ».

Vous ne loupez rien de notre actualité.

Contrairement aux réseaux sociaux, pas d'algorithme qui rend aléatoire la visibilité de nos informations. Avec illiwap, vous recevrez les notifications des messages que nous publions, libre à vous de les consulter selon votre intérêt pour le sujet. Vous nous suivrez ainsi en toute confidentialité. Nous ne connaissons rien de votre identité. Nous possédons uniquement un compteur d'abonnés.

ILLIWAP est interactive.

Grâce à l'application, vous pouvez facilement nous signaler une information que vous souhaitez porter à notre connaissance en joignant par exemple une photo automatiquement géolocalisée.



Ils utilisent aussi illiwap

Les Mairies de Ste-Foy-Tarentaise, Séez, Villaroger et Tignes ainsi que la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

Ce que signifie « ILLIWAP »

« illi » : en latin = « à cet endroit là »

« wap » : Wireless Application Protocol, protocole adapté à la connexion des téléphones mobiles à Internet.

Et le logo du Hérisson ?



Dans l'Hérault, le hérisson de Roujan est également un animal totémique qui protège la commune. Selon la légende du Moyen Âge, un espion à la solde de pillards quitta le village la nuit venue pour alerter ses compères. Mais il posa le pied sur un hérisson et ses cris donnèrent l'alerte. Ainsi les pillards furent mis en fuite.

Des dates et des chiffres

26 février 2020 : 1^{er} message diffusé par la mairie de Montvalezan le 26 février 2020

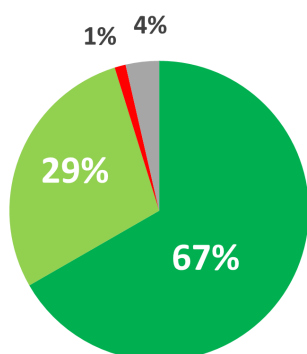
1^{er} janvier 2021 : vous étiez 332 abonnés

1^{er} janvier 2022 : vous étiez 672 abonnés

6 novembre 2022 : vous êtes 1001 abonnés et nous avons diffusé notre 1057^{ème} messages

Ce que vous en pensez

Résultats de l'enquête du 6 mars 2022, « 719 abonnés pour 719 habitants », 166 répondants



- Contenu très apprécié et complet
- Contenu satisfaisant
- Contenu insatisfaisant, manque de variété, pas assez complet, pas assez précis
- Pas d'avis, pas assez de recul

Vos Supports d'Information - La Rosière Tourisme

Plusieurs supports d'information à destination des vacanciers et des socio-professionnels

Le site internet

Alimenté en direct par l'équipe de l'Office et par les fiches Apidae des socio-professionnels, il fournit de l'info « froide » et « chaude » sur la destination. Développé pour smartphones et tablettes, il décrit la station et toutes les offres de services proposés par les partenaires de l'Office : domaine skiable, hébergements, restaurants, bar, commerces, activités et services. Il contient également toute la documentation : plans de la station, des sentiers de randonnée, des pistes. Enfin, il permet d'informer sur l'actualité de la station : évènements, animations, informations. Le site destination larosiere.net redirige également vers celui de la Centrale de réservation et le site commercial du domaine skiable, permettant à tous d'acheter en ligne un hébergement ou un forfait de ski.

Les réseaux sociaux

Facebook, Instagram, TikTok, YouTube. Ces plateformes permettent d'engager la conversation avec nos communautés d'abonnés et aussi de republier le contenu généré par les vacanciers ou les acteurs de la station. Plus il y a d'abonnés, de partages, de likes et de commentaires, plus les algorithmes des plateformes nous mettent en avant : c'est un cercle vertueux pour notre station !



Le papier a toujours sa place !

Pour des raisons de coût et d'empreinte écologique, la quantité d'impressions réalisées tend à diminuer. L'Office maintient malgré cela, un certain nombre de documents en version papier, pour répondre aux besoins de certains de nos publics ou parce que c'est parfois le support le plus adapté. Nous retrouvons les programmes d'animations, les affiches, les différents plans et le tout récent « Au Fil de l'Air », magazine de la destination. Couverture du mag sorti en juin 2022.



MENU

FRANÇAIS

la Rosière
ESPACE SAN BERNARD

MÉTÉO
1850M: 13°C | 2800M: 7°C

NEIGE
1850M: 0cm | 2800M: 0cm

ÉTÉ 2022 - ETABLISSEMENTS OUVERTS EN SEPTEMBRE

RÉSERVER SON SÉJOUR

ACHETER SON FORFAIT DE SKI

Appartement, Chalet, Residence

DU SAMEDI AU SAMEDI

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

1SEMAINE

4 ADULTES

PAS D'ENFANT

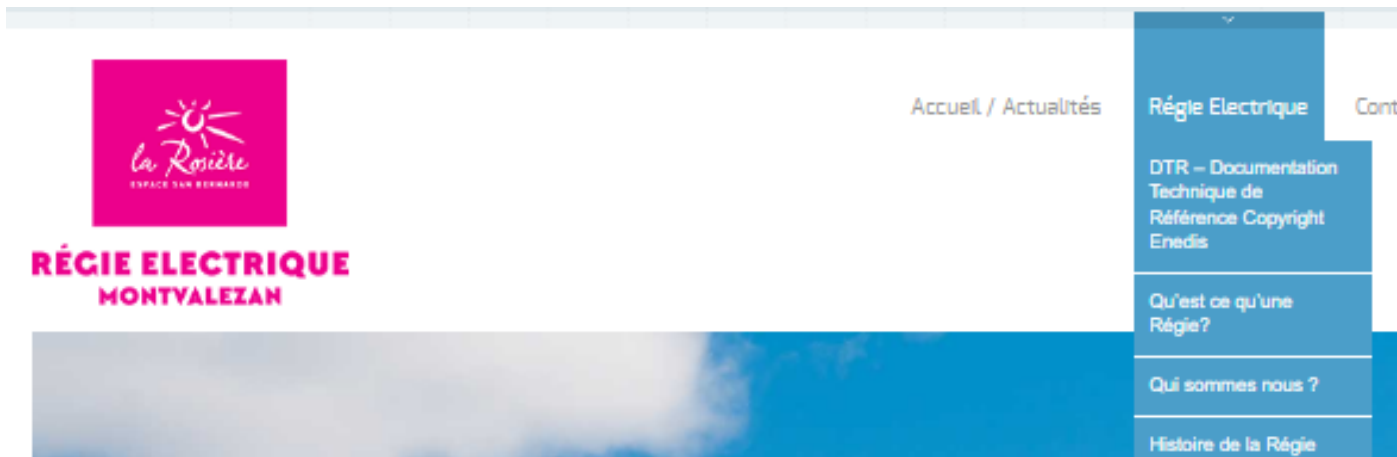
Vos Supports d'Information - Régie Electrique de Montvalezan

Agence En Ligne

En 2021, nous avons mis en place une nouvelle Agence En Ligne (AEL) entièrement gratuite et accessible à l'adresse suivante : <https://monagence-regiemontvalezan.multield.net>.

Depuis cette Agence En Ligne vous pouvez consulter et payer vos factures, nous contacter,...

Vous pouvez également, soit depuis l'AEL, soit en téléphonant à la Régie, demander à ne plus recevoir vos factures en format papier, mais sous forme dématérialisée (e-facture). Ce service est également gratuit.



Capture d'écran de l'accueil du site « Mon agence en ligne »

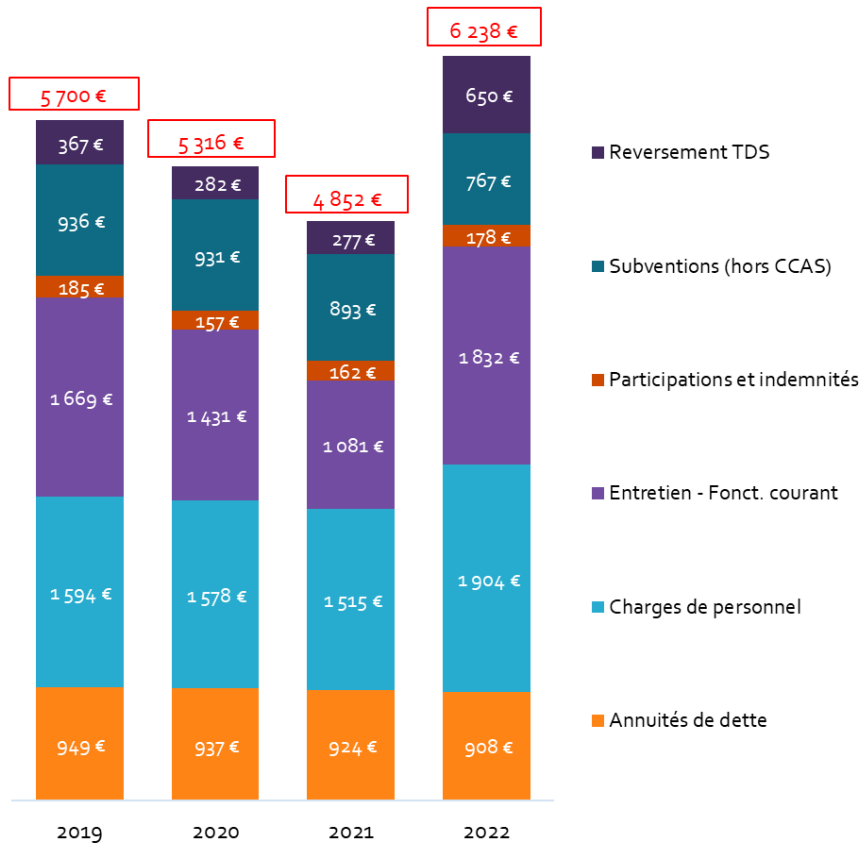
Mi-2022, nous avons mis en service l'Agence En Ligne « **GRAND – LINKY** ». Sur ce site vous pouvez consulter les données qui sont issues de vos compteurs LINKY, à conditions que ces derniers soient communicants, ce qui n'est pas toujours immédiat. Vous pouvez ainsi visualiser vos index ainsi que vos courbes de charges si vous en avez fait la demande.

Afin de simplifier les démarches, l'AEL « LINKY » est accessible directement depuis votre Agence En Ligne sans action particulière ni nouveau mot de passe.



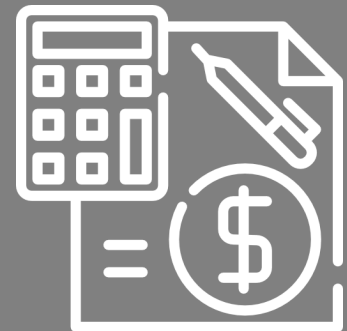
Budgets « Mairie » Consolidés - de 2019 à 2022

EVOLUTION DES CHARGES COURANTES (en K €.)

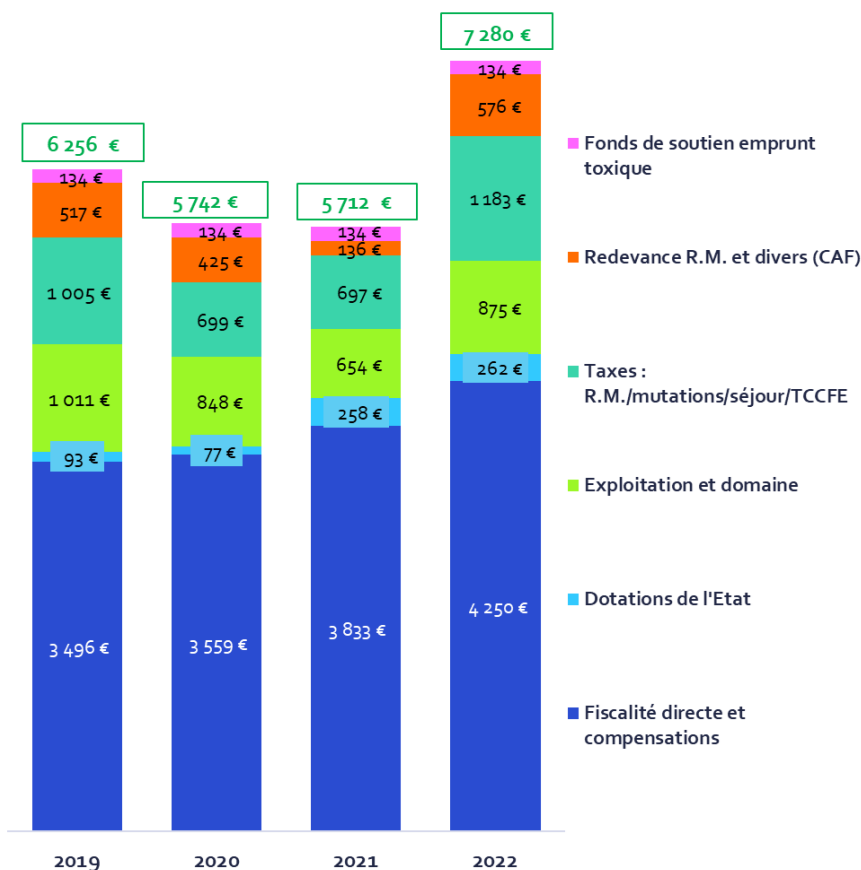


Sur l'année 2022, les dépenses liées aux subventions ont baissé de **6 %** par rapport au total des dépenses.

A contrario, les dépenses pour l'entretien et le fonctionnement courant ont augmenté de **7 %** par rapport aux dépenses totales.



EVOLUTION DES RECETTES COURANTES (en K €.)



Sur l'année 2022, les recettes ont augmenté par rapport à l'année 2021.

Cela est notamment dû aux Taxes avec une augmentation de **4 %** par rapport au total des recettes de 2021. Cette hausse est liée à la progression des bases, il n'y a pas d'augmentation des taux votés par la communes.

Les Redevances R.M. et divers (CAF) participent également à la recette avec une augmentation de **5 %** par rapport à 2021.

Le Regard de l'Adjoint aux Finances à mi-mandat

La trajectoire budgétaire identifiée au printemps 2020 montrait un resserrement des capacités d'investissement par rapport aux 3 années précédentes (2017 : 2 M€, 2018 : 3,8 M€, 2019 : 6,2M€).

Avec la crise COVID, nous avons dû corriger rapidement et drastiquement nos engagements budgétaires, que ce soit en fonctionnement et en investissement. Néanmoins, les constructions achevées et en cours depuis 2017 sur la commune contribuent à alimenter nos ressources fiscales, amputées par le retrait de la part de l'Etat.

Coté dépenses de fonctionnement, si elles ont pu être contenues jusqu'en 2021, cette année 2022 sera marquée par une hausse conséquente des charges de personnel (à mon sens non anticipées) de plus de 20%. Les autres charges de fonctionnement sont en hausse également en période post-COVID.

Nos marqueurs pour les années prochaines sont toujours dans la maîtrise des dépenses et la valorisation des recettes afin de maintenir notre capacité d'investir, que ce soit l'entretien de nos routes, nos bâtiments communaux, nos engins de déneigements et roulants, notre école et notre crèche, nos différents services, notre participation à l'Office du Tourisme (1,5M€ y compris la taxe de séjour). Les hausses du prix de l'énergie et des matières premières, la situation internationale, nous conduisent à les prendre en compte dans nos prochains budgets.

L'enjeu sera de ne pas alourdir nos dépenses de fonctionnement dans le choix des investissements à venir.

Au moment de me lire, la saison d'hiver sera démarrée, gaçons qu'elle soit, ainsi que les prochaines, aussi satisfaisante que celle que nous venons de passer.

Je termine en remerciant tous les services communaux pour leur engagement au quotidien au service des habitants.

Je me joins à mes collègues élus pour vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année à venir.

Jean-Pierre Maitre, Adjoint aux Finances



Le Très Haut Débit - La Fibre se déploie

Avec **Savoie Connectée**, le Département confie à **XpFibre** la construction et l'exploitation d'un réseau de **fibre optique** départemental pour relever le défi de la couverture totale du département. L'ensemble des **particuliers** et **locaux à usage professionnel** seront **raccordables d'ici août 2024**.

Les engagements du département :

été 2022 : 50 % des locaux raccordables, soit environ 125 000

prises

été 2024 : 100 % des locaux raccordables ou raccordables sur demande

En cours à l'automne 2022 sur Montvalezan : pose de 5 armoires de répartition. La commercialisation devrait pouvoir débuter dès le printemps 2023 pour une partie de notre territoire.

Prévisionnel, zone de travaux

SAVOIE
CONNECTÉE

Insee	Communes	EPCI	NRO de Rattachement	Etat Trvx	IPE à Date	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
73054	BOURG ST MAURICE	CC de Haute-Tarentaise	BSMW/BSM	En cours	oui												
73077	LES CHAPELLES	CC de Haute-Tarentaise	BSMW	à lancer	non												
73176	MONTVALEZAN	CC de Haute-Tarentaise	MTVZ	à lancer	non												
73232	STE FOY TARENTOISE	CC de Haute-Tarentaise	SFTA	à lancer	non												
73285	SEEZ	CC de Haute-Tarentaise	BSMW/SEEZ	à lancer	non												
73296	TIGNES	CC de Haute-Tarentaise	TIGS/VLDI	En Stand-By	non												
73304	VAL D ISERE	CC de Haute-Tarentaise	VLDI	En Stand-By	non												
73323	VILLAROGER	CC de Haute-Tarentaise	SFTA	à lancer	non												

- En bleu : les périodes de présence terrains pour les PM GC, ou GC, ou VTL, ou tirage en domaine public
- En Standby : période hivernale

Régie Électrique de Montvalezan—Vers une Stratégie Gagnante

Regroupement des Régies de Haute tarentaise

Depuis plusieurs années les Régies de Montvalezan, Tignes, Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger ont accru leurs collaborations. On peut noter en 2017 la nomination d'un directeur commun, mais aussi depuis 2014 un groupement de commandes pour les marchés de travaux, la réalisation de chantiers en commun ou encore l'harmonisation de l'ensemble des systèmes d'information (cartographie, gestion clientèle, téléconduite des réseaux 20 000 Volts, comptabilité, paie, etc.).

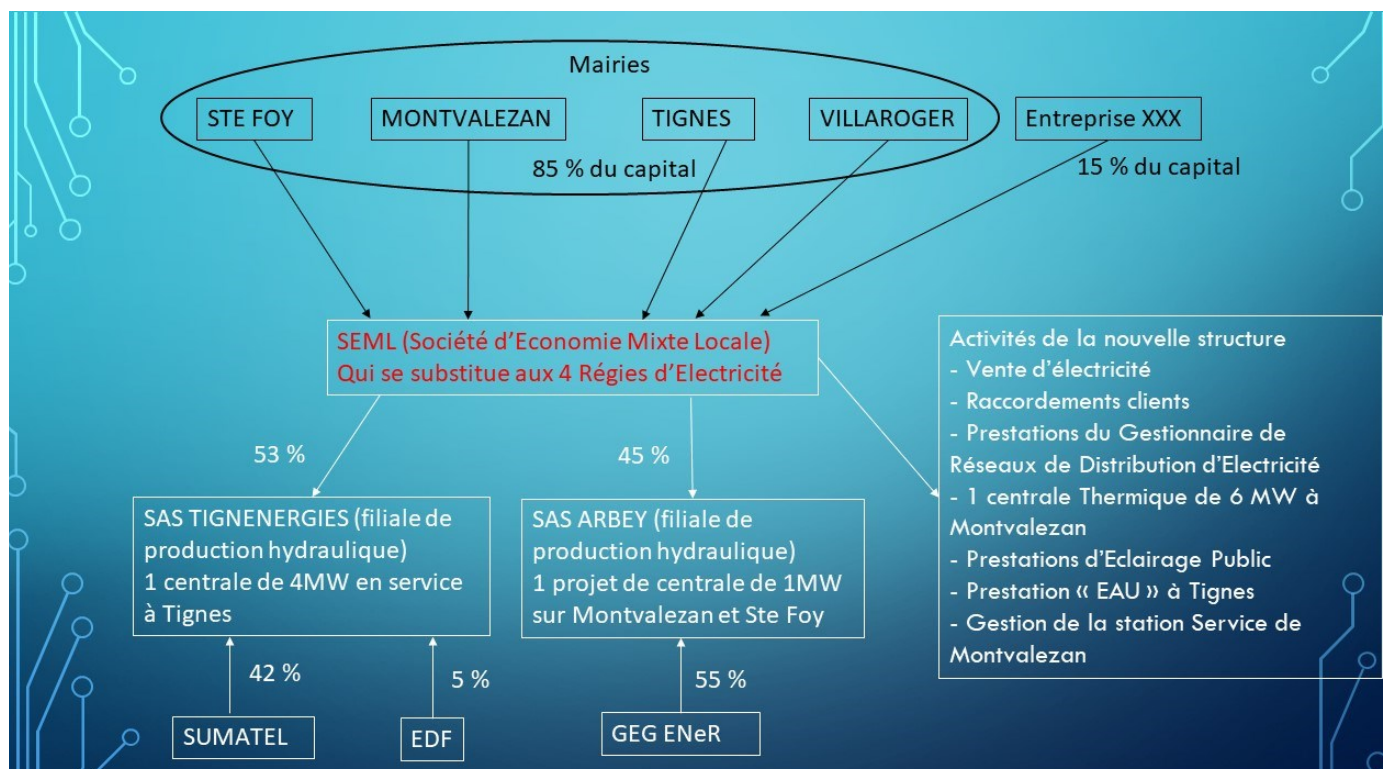
Depuis octobre 2020, les discussions se sont intensifiées autour d'un rapprochement ayant pour objectif la mise en place d'une seule et même structure pour les 4 régies existantes.

A l'été 2022, les Conseils Municipaux et les Conseils d'Administrations de chaque entité ont acté la poursuite des études et

ont convenu qu'en cas de « fusion » des 4 régies, la structure la plus adaptée semble être une SEM (Société d'Economie Mixte).

Les études vont se poursuivre et nous pouvons envisager une prise de décision courant 2023.

Ce projet de regroupement est une opportunité unique de pouvoir pérenniser nos entreprises sur le long terme, afin de maintenir la qualité de service, la proximité et la réactivité. Ce regroupement nous donnera plus de force pour faire face aux défis qui nous attendent : ouverture totale du marché de l'énergie, développement des ENR (énergies renouvelables), intégration de l'hydrogène sur le territoire, projet innovants (stockage d'électricité sur batteries à grande échelle...) ...



Travaux 2023

Un programme de travaux important pour un budget de l'ordre de 500 000 € est prévu, dont les principaux chantiers sont :

Renouvellement d'équipements de poste de Distribution Publique et mises en conformité.

Rénovation des colonnes montantes d'immeubles.

Remplacement des Détecteurs de défaut dans les postes de transformation. Ces appareils permettent une plus grande réactivité lors des dépannages.

Enfouissement des réseaux Basse Tension sur les villages : Le Planet + Manessier + création d'un réseau HTA depuis le Chef-Lieu. 2^{ème} tranche du chantier Chef-Lieu - La Rochette.

Enfouissement du réseau BT Aérien hameau du Vaz Tranche 2

Enfouissement du réseau BT aérien entrée du Chef-lieu

Démolition et rénovation Poste les Laix suite sinistre.

Projet sécurisation domaine skiable : création liaison poste Club house -> Poste Plan du Repos.

Renforcement et rénovation du réseau BT et ouvrages Vieux Villages La Rosière 1850.

Renforcement et rénovation du réseau BT et ouvrages Vieux Villages Les Eucherts.

Campagne de rénovation ouvrages BT, remplacement des bornes et coffrets (vieux villages La Rosière et lotissement communal – Chef-Lieu Montvalezan.

Campagne de pose compteur Linky sur l'ensemble de la commune. Ce chantier s'étalera au moins jusque fin 2024.

Taxe de Séjour

La collecte de la taxe de séjour est un enjeu pour notre destination puisque les montants collectés sont reversés à l'Office de Tourisme (après déduction de la part départementale) pour assurer la promotion, la communication et l'animation de notre destination, nous comptons sur vous.

Les hébergeurs doivent collecter et reverser EN LEUR NOM la taxe de séjour à la commune.

Dans le cas, où vous envoyez votre déclaration papier (acceptée à titre dérogatoire uniquement), vous devez encaisser les chèques des vacanciers et nous envoyer un chèque de la somme globale, à VOTRE NOM, à l'ordre de : Régie Taxe de Séjour .

Le Code Général des Collectivités Territoriales, précise ces modalités :

article L2333-34 Les logeurs, les hôteliers, les propriétaires ou les intermédiaires mentionnés à l'article L. 2333-33 versent, aux dates fixées par délibération du conseil municipal, sous leur responsabilité, au comptable public assignataire de la commune le montant de la taxe calculé en application des articles L. 2333-29 à L. 2333-31.

Un guide sur la taxe de séjour est disponible en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/guide-pratique-des-taxes-de-sejour-2021>

Il est impératif pour l'hébergeur d'encaisser les chèques de ses clients, et de reverser ensuite par virement le montant total, à la commune de Montvalezan.

Pour mémoire, notre plateforme de déclaration en ligne <https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/montvalezan> est active depuis 2018. Celle-ci est simple d'utilisation et sécurisée. Il est vivement conseillé de déclarer votre taxe de séjour par ce biais.

Elle représente un gain de temps et d'efficacité pour l'hébergeur, mais aussi pour le service « taxe de séjour » de la Mairie. En cas de difficultés, ou de problème de connexion, n'hésitez pas à contacter le service « taxe de séjour », de préférence par courriel à l'adresse suivante : recettes@montvalezan.fr

Quelles sont les règles de publicité de la taxe de séjour ?

La délibération instituant la taxe de séjour et ses caractéristiques est exécutoire de plein droit dès sa publication ou son affichage et sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Rien dans les textes législatifs et réglementaires n'impose à la collectivité de transmettre cette délibération aux logeurs. Les seules règles de publicité de la taxe de séjour sont celles de la publicité de la délibération à l'origine de la taxe de séjour ou de la modification de ses caractéristiques comme son montant ou sa date de perception.

Les tarifs 2022 ne changeront pas en 2023 :

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2022

N°	Catégories d'hébergement	Part OT*	Part surtaxe départementale	Total
1	Palaces	3,82 €	0,38 €	4,20 €
2	Hôtels de tourisme 5 étoiles résidences de tourisme 5 étoiles meublés de tourisme 5 étoiles	2,72 €	0,28 €	3,00 €
3	Hôtels de tourisme 4 étoiles résidences de tourisme 4 étoiles meublés de tourisme 4 étoiles	2,09 €	0,21 €	2,30 €
4	Hôtels de tourisme 3 étoiles résidences de tourisme 3 étoiles meublés de tourisme 3 étoiles	1,36 €	0,14 €	1,50 €
5	Hôtels de tourisme 2 étoiles résidences de tourisme 2 étoiles meublés de tourisme 2 étoiles Villages vacances 4 et 5 étoiles	0,82 €	0,08 €	0,90 €
6	Hôtels de tourisme 1 étoile résidences de tourisme 1 étoile meublés de tourisme 1 étoile Villages vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes	0,73 €	0,07 €	0,80 €
7	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,55 €	0,05 €	0,60 €
8	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €
9	Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	4,55%	0,45%	5,0%
	Plafond applicable pour la catégorie 9	3,82 €	0,38 €	4,20 €

Taxe de Séjour

Exonérations

Les cas d'exonération prévus par le législateur sont fonction de la situation de certaines personnes hébergées et ne s'appliquent que dans le cas où la taxe de séjour au réel est instituée.

Depuis 2015, l'article L. 2333-31 du CGCT prévoit que sont de plein droit exemptés de la taxe de séjour :

- les personnes mineures ;
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire¹ ;
- les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine.

Comment s'exerce le droit de contrôle des collectivités ?

En raison du rôle de collecteurs qu'ils ont dans le cadre du recouvrement de la taxe, les logeurs sont soumis à un certain nombre d'obligations, tant en ce qui concerne le recouvrement de la taxe que la tenue de documents relatifs aux sommes perçues. Ces obligations ont été complétées en loi de finances pour 2019 et pour 2020.

S'agissant des hébergements assujettis à la taxe de séjour « au réel », les collecteurs (logeurs, hôteliers, propriétaires, intermédiaires et plateformes) sont tenus de fournir un état accompagnant le paiement de la taxe collectée (cf. article L. 2333-34 du CGCT). Sur cet état, devront notamment figurer, pour chaque perception effectuée et chaque hébergement loué :

- la date de la perception ;
- la date à laquelle débute le séjour ;
- l'adresse de l'hébergement ;
- le nombre de personnes ayant séjourné ;
- le nombre de nuitées constatées ;
- **le prix de chaque nuitée réalisée lorsque l'hébergement n'est pas classé ;**
- le montant de la taxe perçue ;

Les propriétaires d'un appartement en résidence de tourisme sont redevables de la taxe de séjour :

Pour rappel, les propriétaires, lors des semaines d'occupation de leur appartement sont soumis au règlement de la taxe de séjour comme le confirme les éléments suivants :

Question écrite n° 19609 de M. Loïc Hervé (Haute-Savoie - UDI-UC) publiée dans le JO Sénat du 14/01/2016 - page 118

M. Loïc Hervé attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le recouvrement de la taxe de séjour prévu aux articles L. 2333-26 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il lui demande **confirmer que les propriétaires de résidences de tourisme sont bien assujettis à la taxe de séjour.**

La réponse du Ministère des finances et des comptes publics publiée dans le JO Sénat du 07/07/2016 - page 3075 - est la suivante :

La taxe de séjour est établie sur les personnes qui séjournent dans un hébergement à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées dans la commune et n'y possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. De plus, l'article L. 2333-33 du code général des collectivités territoriales dispose que « la taxe de séjour (...) est perçue par les logeurs, les hôteliers, les propriétaires et les autres intermédiaires lorsque ces personnes reçoivent le montant des loyers qui leur sont dus ». Or, les propriétaires de meublés de tourisme ne perçoivent aucun loyer à raison de l'occupation de leur propre logement. Dès lors, les propriétaires ne sont pas assujettis à la taxe de séjour lorsqu'ils résident dans leur propre logement. S'agissant plus spécifiquement des résidences de tourisme, le code du tourisme dispose qu'elles peuvent prendre la forme d'une copropriété conformément au statut fixé par la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée ou être placées sous le régime des sociétés d'attribution d'immeubles en jouissance à temps partagé défini par la loi n° 86-18 du 6 janvier 1986. Dans le cas d'une copropriété, les résidents sont exonérés de la taxe de séjour puisqu'ils sont assujettis à la taxe d'habitation pour les parties privatives et n'y résident pas à titre onéreux. Dans le second cas, l'acquisition d'un droit de jouissance sur un bien immobilier à temps partagé implique une prise de participation dans une société d'attribution. Le consommateur, alors considéré comme un associé, est tenu de verser un montant correspondant au bien et à la période d'utilisation choisis auquel s'ajoutent les charges communes et les éventuels appels de fonds de la société. Ce montant est assimilable à un loyer puisque la loi n° 86-18 du 6 janvier 1986 relative aux sociétés d'attribution d'immeubles en jouissance à temps partagé précise en son article premier que les associés ne disposent d'aucun droit de propriété. **La taxe d'habitation est due par la société et non par les associés, qui sont redevables de la taxe de séjour.**

Les Statistiques de l'Urbanisme 2022 ou Les Autorisations d'urba

Au 4 octobre 2022, la mairie a délivré :

- 24 nouveaux permis de construire
- 10 permis modificatifs
- 19 déclarations préalables
- 103 dia (dont 12 villages)

Sont en cours d'instruction au 4 octobre 2022 :

- 7 permis de construire
- 4 permis modificatifs
- 5 déclarations préalables

Les Permis en Cours d'Instruction pour 2023

Le Chef-Lieu Montalezan

M. GALEAZZI - Réhabilitation d'une habitation et transformation de l'entrepôt en habitation de 164 m²



La Rosière

Quartier l'Averne - MATSUZAKA - Construction de deux chalets d'habitation de 540 m², de part et d'autre du chalet existant



VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

Les Permis en Cours d'Instruction pour 2023

Quartier de l'école - IDEXIA - Démolition d'un chalet et construction d'un bâtiment de 7 logements de 896 m²



Quartier la Froide - SCI CONSTELLATION - Construction d'un chalet de 593 m²



Centre de La Rosière - LODGE DES GLACIERS - Construction d'une résidence de tourisme de 1951 m²



Les Permis en Cours d'Instruction pour 2023

Le Solliet

Mme DECREMPS – Construction d'un chalet d'habitation de 148 m²



Mme VILLUIS – Construction d'un chalet d'habitation de 156m²



VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

Patrimoine Immobilier Communal, mise en Location et Ventes

SPA et ex-fitness/ presse

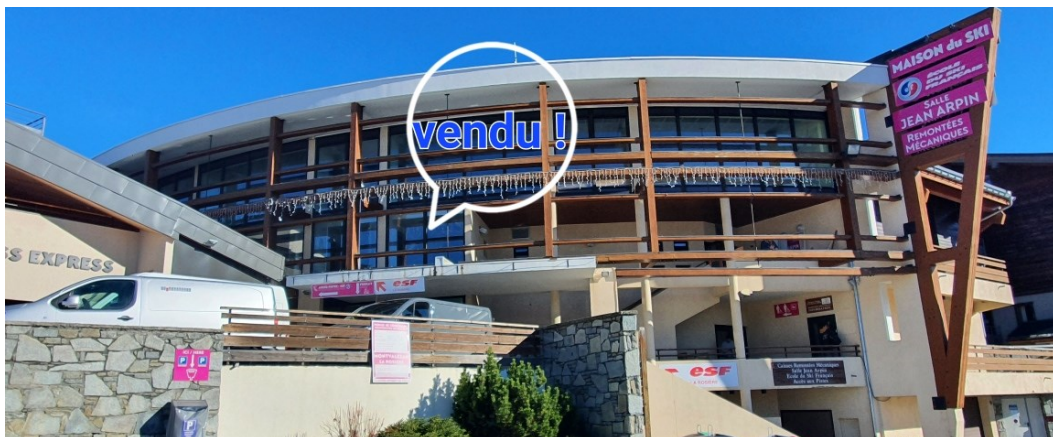
Le Conseil Municipal ayant pris la décision d'interrompre l'exploitation du Spa communal, les locaux ont été vendus à un particulier pour les besoins de son activité. Ce dernier, Monsieur Marc PIRARD, a donc fait l'acquisition d'un bien d'une superficie de 300 m² pour un montant de 700 000 €.

Aussi, la Commune a lancé à différentes reprises des mesures de publicité pour la mise en location du local anciennement accueil fitness et presse, situé dans la résidence Les Terrasses mais n'a pas trouvé preneur. Dès lors, il a été acté lors du Conseil Municipal du 25 août dernier de procéder à la vente de ces espaces, d'une superficie totale de 45 m² environ, à Monsieur Marc PIRARD, pour un montant de 100 000 €.



Vente d'un local au deuxième étage de la Maison du Ski

Afin de réaménager la Maison du Ski et solutionner les aspects règlementaires en matière de sécurité incendie, une autorisation de travaux, destinée à combler les vides de l'atrium, a été déposée. La création de deux plateaux au R+1 et au R+2 a eu pour effet d'agrandir considérablement la surface de ces deux niveaux. Le volume créé au R+2, d'une superficie de 180 m², a été cédé au Syndicat Local des Moniteurs de l'Ecole du Ski français de La Rosière, au prix de 540 000 € net. Le bien vendu a été grevé d'une servitude d'affectation d'une durée de 30 ans, pour que les locaux conservent une destination de locaux professionnels.



Mise en location du premier étage de l'extension de la Maison du Ski

La collectivité a, au mois de juin dernier, pris la décision de lancer une publicité pour la recherche d'un preneur pour le local commercial d'une superficie totale de 280 m², situé au premier étage de l'extension de la Maison du Ski.

Après réception de quatre candidatures, le choix du Conseil Municipal devrait s'effectuer lors de la séance du 17 décembre 2022. Un bail commercial, d'une durée de 9 années, régissant les modalités de mise à disposition de ce local a été rédigé par un notaire.



Club Med 5 Tridents - Le Mot de l'Architecte, Alain Palma

Les travaux du 5T du Club Med ont débuté cet automne 2022 pour se finir avant la saison d'hiver 2023-2024. A cette occasion, interrogeons le concepteur du projet, l'architecte Alain PALMA (Atelier PLEXUS), qui a déjà travaillé dans notre station sur le Lodge Hemera, le Roc Noir, le Sky et le Paradis (restaurant du Golf).



MLR : Deux ans après l'ouverture du 4T, les travaux du 5T débutent enfin, ça doit être un soulagement ?

Alain Palma : Le secteur de la montagne est exigeant, notamment la notion de l'intégration à la pente. 4T et 5T sont dans le même prolongement, avec la même articulation. Ils sont conçus pour ne faire qu'un, le décalage de la construction résulte de l'épidémie de COVID. Concernant le 5T, nous avons enfin pu commencer le terrassement. La réalisation du rez-de-chaussée devrait se faire avant l'hiver 2022. Nous reprendrons en mai 2023 pour pouvoir livrer le bâtiment avant la saison 2023-2024 !

MLR : Quelles sont les grands principes qui concourent à l'élaboration du 5 T ?

Tous les projets racontent une histoire : c'est une rencontre entre un client, un concepteur et un territoire. Un territoire c'est un paysage mais aussi des gens. Et effectivement, les élus et la population ont été écoutés, et le projet amendé en fonction des retours que nous avons eus. La priorité a été, pour ce village de plus de 40 000 m², de rester à une échelle « humaine ». Il y a eu une volonté d'« entrer dans un hameau de montagne ». Il faut donc des proportions et des volumétries qui permettent de considérer le projet comme un hameau. C'est une affaire de gabarit et de matériaux : Le Plan Local d'Urbanisme agit dans ce sens en permettant une hauteur de 22 m de haut, ce qui permet une échelle modeste pour ce genre de projet. On a donc un bâtiment étalé plutôt que tout en hauteur. Nous nous retrouvons avec un alliage entre tradition (bois, pierre, toiture) et nécessaire modernité pour une résidence de tourisme comme le Club Med.

MLR : Quelle est l'articulation entre le 4T et le 5T ?

AP : Nous avons repris les mêmes codes, les mêmes volumétries, les mêmes matériaux mais avec quelques particularités. Le fil rouge entre les deux bâtiments est également le même : le respect de la vue. Tous les espaces communs doivent en avoir une. Ça nous a guidé pour la réalisation des plans. Nous avons traité les circulations côté talus et les appartements en orientation Sud, face au paysage. Chaque appartement dispose d'une échappée visuelle. L'étagement dans la pente entre les 2 bâtiments permet de prendre en compte l'un et l'autre : le 5T est en décalage, en profitant de la déclivité naturelle, pour respecter la vue depuis le 4T, et le 5T dispose de toiture en lauzes pour l'aspect traditionnel et esthétique. Un patio végétalisé entre les 2 bâtiments sera le point d'ancrage entre les deux bâtiments.

MLR : Quelle est la prise en compte environnementale du projet ?

Nous souhaitons un bâtiment énergétiquement performant, avec des matériaux bien mis en œuvre, sans pont thermique. Nous avons ici la chance d'avoir une orientation Sud/Sud-Est qui permet de faire coïncider la magnifique vue et d'optimiser la luminosité solaire. Le bâtiment est encastré dans le sol, ce qui permet outre l'esthétique générale, de se protéger du vent. Le Club Med est engagé dans une démarche environnementale forte, avec une recherche de la meilleure note possible dans la certification BREEAM (*Building Research Establishment Environmental Assessment Method* – équivalent du HQE), avec notamment l'utilisation de pompes à chaleur dernière génération ou l'installation prochaine de panneaux photovoltaïques.

MLR : Pour conclure, quelles sont les difficultés d'un tel chantier ?

AP : Comme tous les chantiers en zone de montagne, la fenêtre des travaux est très courte : d'avril à novembre. Il faut bien anticiper, ce n'est pas quand on fait la course qu'il faut régler le moteur. On travaille désormais sur maquette numérique (standard BIM). Cela permet de constater ce qui marche ou pas, directement sur cette maquette numérique !

Zoom sur le 5 T :

Alors que le 4T est la résidence de tourisme que l'on connaît, le 5T est un bâtiment d'environ 5 500 m², en R+3+Comble, de 45 chambres en résidence secondaire : les logements sont à la vente, mais les propriétaires et leurs locataires pourront bénéficier des services du Club Med dans le bâtiment du 4T. Pour que les travaux se déroulent au plus vite, le 4T fermera durant l'été 2023. L'ensemble réouvrira pour la saison d'hiver 2023-2024 !

Les Actions de la Politique RETIL

CLUB PROPRIETAIRES

Le Club propriétaires a été créé en août 2016 pour connaître davantage les propriétaires de la station, les fidéliser, les remercier d'avoir fait confiance à La Rosière et d'être nos meilleurs ambassadeurs.

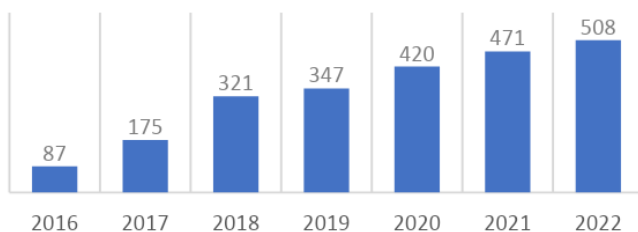
Les chiffres

Le club recensait **87 propriétaires** adhérents en 2016 pour **508** en 2022, soit 6 ans plus tard

Comment pouvoir adhérer ?

Les propriétaires en résidence secondaire qui le souhaitent peuvent y adhérer gratuitement tout au long de l'année en contactant le bureau des propriétaires*. Après avoir rempli un formulaire et adressé un justificatif de domicile sur la commune, une carte nominative par membre de la famille sera délivrée. Elle octroie des avantages auprès des socio-professionnels de la station, des rendez-vous privilégiés lors de cocktails ou de réunions d'information...

Evolution du nombre d'adhérents



LE BUREAU DES PROPRIETAIRES

*Le bureau des propriétaires a, quant à lui, ouvert ses portes en décembre 2017 au premier étage de l'Office de Tourisme pour que chaque propriétaire dispose d'un endroit et d'un accueil privilégiés.

Ses missions sont :

L'accueil physique et l'information des propriétaires

L'animation de la politique propriétaire (club propriétaires, événements, newsletters, réunions d'informations...)

L'accompagnement et le conseil des propriétaires dans leurs projets (classement des meublés de tourisme, labellisation, conseils...)

Le pilotage et l'animation la démarche RETIL de la station

Benchmark et veille sur les actions de réchauffement de lits froids

Réaliser les classements des meublés

Lien avec les syndicats de copropriété

Présence aux Assemblées Générales de Copropriétaires

Il est chapoté par Aurélie GUILLOT que vous pouvez joindre au 04.79.06.83.93 ou à proprietaires@larosiere.net

NOUVEAU PROGRAMME FIDELITE PROPRIETAIRES

Aussi, pour compléter l'offre actuelle, un nouveau programme fidélité a vu le jour cette année. Ce dispositif est destiné aux propriétaires loueurs en résidence secondaire, hors baux commerciaux, mandats de gestion, locations à la saison ou à l'année.

De 8 à 11 semaines de location (lits tièdes) : obtention d'un carnet « Argent » avec de nombreuses réductions détachables, telles que :

6 entrées cinéma offertes

6 entrées patinoire offertes

Réduction sur les forfaits de ski

Réduction au RestoGolf

2 descentes en yooner offertes



12 semaines de location et plus (Lits chauds) : obtention d'un carnet « Or » :

10 entrées cinéma offertes

10 entrées patinoire offertes

Réduction sur les forfaits de ski

Réduction au RestoGolf

4 descentes en yooner offertes

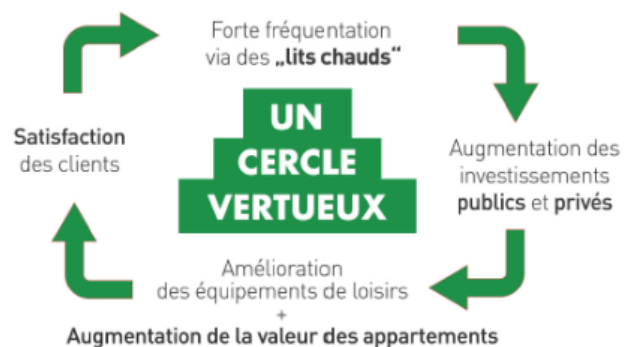


Une séance découverte de LaserGame outdoor (pour 4)

Pour en bénéficier il suffit d'adresser au bureau des Propriétaires les justificatifs de location après les saisons d'hiver et d'été. Une fois le cumul des semaines ou des jours réalisés, les propriétaires se verront attribuer les avantages qu'ils ont acquis. Le carnet n'est pas nominatif. Le propriétaire peut en bénéficier lui-même ou en faire profiter sa famille, ses amis, ou ses locataires.

Pourquoi louer son bien ?

Un croquis vaut parfois mieux que des mots pour comprendre l'impact de la location sur une station :



Les Actions de la Politique RETIL

CLASSEMENTS EN MEUBLES DE TOURISME

Depuis le 22 octobre 2018, l'Office de Tourisme de La Rosière est habilité à classer les hébergements en **meublés de tourisme** uniquement (aucune habilitation pour réaliser les classements d'hôtels, de Résidences de Tourisme, ou de chalets en para-hôtellerie).

Pourquoi faire classer son appartement ?

Le classement valorise le meublé auprès des organismes qui le commercialisent et bien entendu auprès du locataire. Le classement est un véritable gage de qualité : pour vous, propriétaire(s), en répondant aux nombreuses exigences de la clientèle ; pour le locataire, car le classement rassure ; mais aussi pour la collectivité qui reflète une image qualitative et positive de son parc immobilier.

Le classement permet également de se différencier de la concurrence.

Qui plus est, vous bénéficiez d'une **fiscalité très intéressante**, à savoir :

Un abattement forfaitaire de 71 % sur vos loyers au lieu de 50% pour les meublés non classés.

AMI ATOUT FRANCE - LES ACTIONS DE L'ANNÉE

Sélectionné par l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) rénovation des stations de montagne et permettant un appui d'Atout France, les premières actions se mettent en place.

L'objectif reste le même : aider à la rénovation globale des copropriétés.

Il a fallu faire des choix dans la sélection de copropriété à accompagner, et la commune et Atout France ont fait émerger les résidences Les chalets de La Rosière (80 appartements) et les Gentianes (34 appartements) en raison de la maturité de leur projet (des pré-études avaient déjà été réalisées).

Une journée technique collective à Paris a permis de rassembler les représentants des stations retenues et d'affiner les moyens d'actions.

La feuille de route pour notre station est donc la suivante :

Déploiement des outils de connaissance préalable (par exemple, caractériser le parc immobilier sur la station et ses différents secteurs ou caractériser le niveau d'adéquation entre l'offre d'hébergement et l'offre touristique)

L'accompagnement de la copropriété Les Chalets de La Rosière au travers d'un accompagnement complémentaire auprès de la société UP FACTOR (assistant à maîtrise d'ouvrage de la copropriété)

Une exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE)
Locations payables en chèques vacances pour les locataires



Un classement se note de 1 à 5 étoiles et est valable durant 5 ans.

Depuis 2018, plus de 250 hébergements ont été classés et 300 le seront d'ici la fin de l'année.

L'Office de Tourisme renouvelle sa certification par le biais d'un audit qui se tiendra en automne 2023 par un organisme agréé pour pouvoir continuer à classer les hébergements en meublés de tourisme.

L'accompagnement de la copropriété Les Gentianes au travers du financement d'une mission d'AMO confié à un sous-traitant (la société ABAMO & CO). Au-delà de cette AMI, la rénovation d'anciennes copropriétés est un objectif majeur pour la municipalité. Ainsi, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme afin qu'ensemble, nous puissions trouver des solutions pour favoriser l'émergence de tels projets.



Journée technique collective

VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

« Signature La Rosière, le Label Qualité de l'Hébergement Locatif

Depuis quelques mois maintenant, La Rosière a créé et mis en place son propre label qualité destiné à hiérarchiser les biens proposés à nos clients.

Comme son nom l'indique, ce label est une signature commune de notre destination dans son engagement à mettre la qualité au cœur du séjour de ses vacanciers et de notre volonté de travailler sur le long terme pour améliorer la qualité du parc locatif pour répondre aux attentes évolutives des clients.

Ce label vient en complément du classement « meublés de tourisme » de 1 à 5 étoiles. Il vient apporter une aide complémentaire lors du choix d'une location par la mise en avant des critères spécifiques à un bien de montagne.

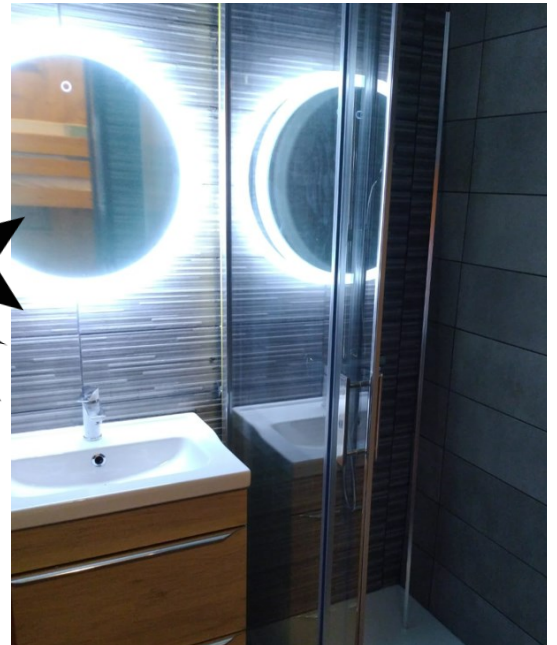
Le grade donné en fonction du confort et de la qualité du logement est attribué sous forme de Cimes, de 1 à 5. Le logo correspondant figure alors sur le site de La Rosière Réservation pour les biens distribués par ce biais.

Les avis clients collectés par La Rosière Réservation permettent de faire une corrélation avec le nombre de cimes attribué et aident ainsi à valider les critères de labellisation ou à les faire évoluer.

Le label SIGNATURE LA ROSIÈRE est mis en œuvre par notre Bureau des Propriétaires. Il est généralement fait en même temps qu'un classement Meublé de Tourisme. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous rapprocher de notre responsable du Bureau des Propriétaires, Mme Aurélie GUILLOT, par courriel sur proprietaires@larosiere.net ou par téléphone au 04 79 06 83 93



Voici un bel exemple de rénovation dans l'appartement de Mme RAMON et de Monsieur CAURE, aux Bouquetins. Les photos de gauche présentent l'appartement tel qu'il était avant les travaux, celles de droite après.



VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

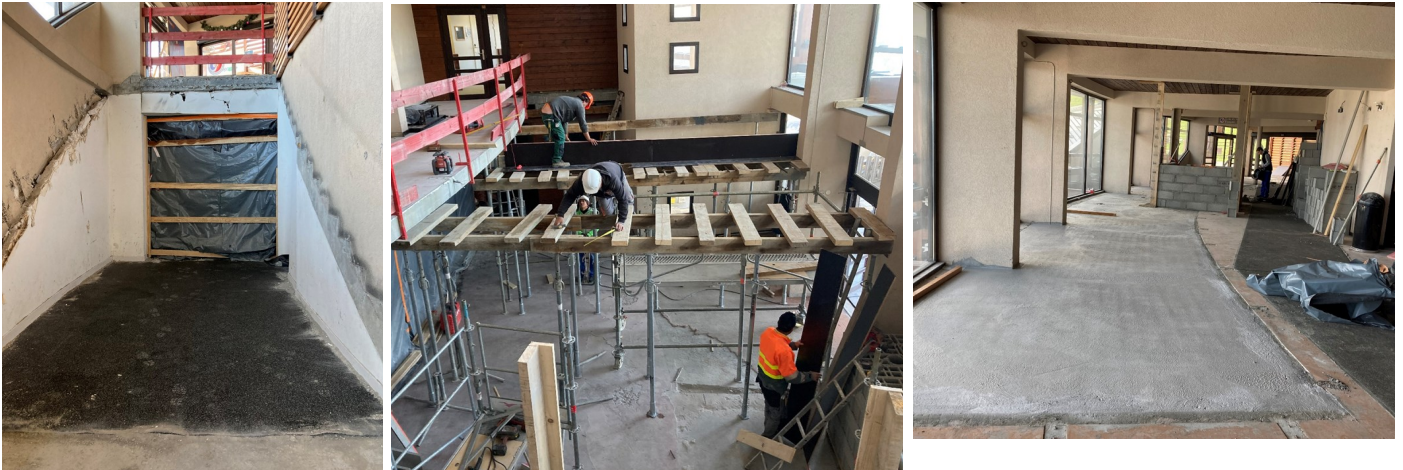
La Maison du Ski - Travaux de mise en Sécurité

Dans la continuité de l'extension de la Maison du ski réalisé en 2019, la commune de Montvalezan se devait de répondre à une obligation règlementaire de mise aux normes de la sécurité incendie du bâtiment historique. Les grands atriums que constituaient les espaces ouverts entre chaque niveau relié, par des escaliers ouverts devaient être

refermés. Les travaux, débutés dès la fermeture de la station, ont permis de répondre à cette demande et, par la même occasion, de remettre à neuf la totalité du système d'alarme incendie du bâtiment et d'assurer le transfert des usagers par un nouvel ascenseur pour un cout de 560 000€TTC.

Démolition de l'escalier

Préparation du coffrage de comblement des atriums



La Maison du Ski - Nouvel Espace de Transition - La Pause

A l'occasion des travaux de mise aux normes incendie de la Maison du Ski, le conseil municipal a souhaité affecter les volumes nouvellement créés à un espace de transition entre le ski et la station. En réflexion depuis plusieurs années, l'idée de créer une salle hors sac a émergé afin de permettre un plus grand confort aux usagers en mettant à disposition des consignes en libre accès ou en offrant la possibilité de se mettre au chaud entre 2 descentes tout en restant connecté. C'est ainsi que « La Pause » à vue le jour pour un budget de 360 000€TTC.



Vers un Centre de Classes de Découverte à La Rosière

Les élus portent avec volonté la réactivation du projet d'un centre de classes découverte à La Rosière.

Ce projet est primordial à bien des égards : outre le fait de renouer avec un centre proposant des séjours en montagne, il permet de faire découvrir le milieu montagnard aux nombreux jeunes qui le fréquenteront qui ainsi, prendront goût à ce territoire exceptionnel et qui sait, reviendront en tant que futurs clients ou professionnels de la montagne.

De plus, un centre de classes découverte est un atout dans la politique « 4 saisons » de notre station puisque sa vocation est d'accueillir des jeunes toute l'année.

C'est en ce sens que mardi 24 mai, Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard a réuni autour de lui, politiques, institutionnels, potentiels financeurs, et porteurs de projet pour réactiver le dossier après deux années gelées par la crise sanitaire. Les intervenants sont enjoués à l'idée de cette création. Quelques phrases pour bien comprendre la motivation des uns et des autres :

Jean-Claude Fraissard « en 2019, nous avons répondu à la dynamique impulsée par La Région Auvergne Rhône-Alpes en nous positionnant sur une étude d'opportunité financée par la Région et réalisée par le bureau Altisens. Les conclusions étaient très favorables et particulièrement enjouées. J'ai provoqué ce tour de table des acteurs pour vérifier, après crise covid, l'intérêt des acteurs autour de ce projet et envisager les modalités qui permettraient de le faire sortir. Nous avons la volonté très forte de travailler sur ce dossier. Nous avons ce type d'hébergement dans le passé et nous en avons mesuré l'importance avec le temps. Former la jeunesse au ski, c'est un enjeu d'avenir. La mairie peut apporter un terrain exceptionnel à ce projet ; il convient ensemble d'identifier et envisager les solutions qui permettraient de trouver les investisseurs et les exploitants."

Fabrice Pannekoucke Conseiller Régional et Président d'Auvergne Rhône-Alpes Tourisme : " On ne peut que se satisfaire de cette idée. C'est à ce jour le seul projet de classes de découverte en création neuve ; cela permet une mise en lumière exceptionnelle à ce dossier et il y a une appétence forte sur le sujet ».

Vincent Rolland, Président de Savoie Mont-Blanc et Député : " Il ne faut rien s'interdire dans le montage. La mise à disposition du foncier par la mairie est primordiale quand on connaît sa valeur en station. C'est un apport conséquent ! Le renouvellement des clientèles par la jeunesse est fondamental que cela soit pour des jeunes urbains partout en France mais aussi pour des jeunes savoyards afin qu'ils découvrent leur territoire. Ce type de projet s'inscrit dans un schéma gagnant/gagnant. Je suis très favorable au projet. Il ne faut rien s'interdire dans le montage à élaborer. L'initiative est très bonne, n'hésitons pas à être imaginatifs et créatifs."

Françoise Mabboux, Caisse d'Epargne, Directrice Territoriale

- 2 Savoie Pays de Gex - Membre de la Communauté Montagne : "Nous n'avons pas de projets récents sur ce type d'hébergement, en tout cas, pas de création. Le projet nous intéresse. C'est là dessus qu'on se bat depuis des années. Nous souhaitons être un acteur sur le retour de ces centres de vacances pour le développement de la future clientèle. J'ai un avis très favorable sur le projet. Nous avons un réseau derrière nous y compris des clients qu'on pourrait connecter à ce projet."

Et la suite ?

Le cabinet ALTISENS a été sélectionné pour réaliser une étude de faisabilité. Cette dernière va permettre d'approcher un peu plus l'ambition de la création d'un centre de classes découvertes.

Le mercredi 26/10/2022, Jean-Claude FRAISSARD, maire, et Thierry VIGNES, adjoint à l'urbanisme, ont accueilli Laurent OLEON du bureau ALTISENS et ses partenaires Olivier BOURSIER (cabinet d'expertise ALP-EVASIOJN) et Stephane MARTEAU (cabinet d'architecture SENS-EVASION) pour lancer officiellement cette étude qui doit permettre de conforter la projection économique d'un tel projet.

L'ensemble des participants ont pu visiter le site des Galopins qui semble idéal pour ce projet, ainsi que l'intérieur du bâtiment « Le Club des Galopins » en compagnie de Maud de l'ESF.

Le rendu de l'étude est attendu dans les prochains mois et permettra de conclure à la faisabilité économique, technique et juridique du projet !



Patrimoine - Fort de la Redoute Ruinée et Clochers

Patrimoine historique de notre commune, la Redoute a été construite par la maison de Savoie en 1630. Elle régissait la route descendant du col du Petit-Saint-Bernard vers Bourg-Saint-Maurice. Entre 1897 et 1907, le fort a subi d'importants travaux entrepris par le Général Berge. Ce dernier fit ajouter une enceinte aux trois baraques existantes, un pont-levis et un observatoire ainsi qu'une arrivée d'eau et une citerne pour les troupes stationnées.

Au début de l'hiver 2021, un gonflement du mur de soutènement de l'enceinte a été repéré lors du premier passages des dameuses. Les services du domaine skiable et de la mairie se sont assurés de la sécurité des usagers. Au printemps 2022, une partie du mur s'est effondrée. Dès le début de l'été 2022, les travaux de reconstruction réalisés par l'entreprise BRUNO TP ont consisté à la mise en place de 16 barres d'ancrage de 6 mètres de long, assortie de croix de Saint-André, le tout pour un montant de 36 642€ TTC. D'autres travaux de confortement pourraient s'avérer nécessaires prochainement sur la partie Est du mur.

Lors de l'entretien périodique du mécanisme de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste au Chef-Lieu, les Services Techniques de la Mairie ont constaté la présence d'un autre problème. Pour accéder au clocher, se succèdent plusieurs échelles en bois ponctuées de paliers. Or, celles-ci ne permettaient plus un accès sécurisé jusqu'en haut du clocher en raison de leur vieillissement avancé.

Les travaux de renouvellement des menuiseries ont eu lieu au printemps 2022. D'autres interventions ont eu lieu dans nos chapelles, notamment sur le système d'horloge de la chapelle Saint Michel devenu obsolète.



Patrimoine Immobilier Communal : Logement Saisonnier

Le Logement saisonnier, une problématique majeure

La réflexion sur le logement saisonnier est un enjeu majeur sur la commune et les élus ont pris le parti d'une politique engagée à ce sujet, à travers plusieurs actions. Parmi lesquelles peuvent être citées :

Acquisition de logements dans le diffus

Entre 2018 et 2020, la commune a acheté 8 studios. En raison de son coût, cette politique ne peut être maintenue en 2022-2023.

L'obligation d'intégrer des logements saisonniers

Les grosses opérations réalisées ou à réaliser intègrent, par le biais des conventions loi Montagne, l'obligation de réaliser des

logements saisonniers répondant aux besoins de l'opération.

La réalisation d'un foyer logement

Ce projet vise à la réalisation de 43 appartements à destination de travailleurs saisonniers. Suite à un appel d'offre, l'OPAC 73 a été désignée pour réaliser ce bâtiment qualitatif (tant dans l'intégration paysagère que dans les services proposés aux saisonniers (laverie, wifi, etc.)) et un permis de construire fut délivré le 22 juin 2021.

L'objectif ? Réserver par convention renouvelable et tri-partite (OPAC-Commune-acteurs socioprofessionnels) les logements aux travailleurs saisonniers de la station.

Cependant, le montage financier laisse supporter un risque conséquent sur la commune. Ce dernier repose sur le remboursement d'un prêt locatif social délivré à l'OPAC mais supporté par la commune via une redevance à verser durant plus de 40 ans. Pour couvrir le remboursement, il faut la garantie de voir les appartements loués durant toute l'année (y compris donc hors saison) à des prix proches de ceux du marché.

Sans cette garantie, la commune ne peut engager ses ressources futures. Nous sommes donc en pleine réflexion afin de trouver un montage alternatif qui permettrait enfin de voir ce beau projet se concrétiser.



Travaux Golf - Eté 2022

Création d'un 9^{ème} trou avec un nouveau green
Création d'une 2^{ème} zone de petit jeu
Réfection du putting-green



Outre la gestion du golf sur les 30 prochaines années, le délégataire a eu pour mission de financer et construire un **Club-House**. Après 13 mois de travaux et un investissement global de 3.2 millions d'euros HT, le Club-House/Restaurant d'altitude PARADIS a ouvert ses portes aux golfeurs et vacanciers cet été 2022. Parmi les infrastructures de ce bâtiment :

- 1 salle de restaurant pouvant accueillir jusqu'à 120 couverts
- 1 terrasse ensoleillée de 170 couverts avec vue panoramique,
- 1 snack accessible depuis le bar extérieur avec solarium et mange-debout,
- 1 Pro-Shop
- Des services annexes : vestiaires, douche, sanitaires...



Focus Environnement

Le monde du golf est pleinement concerné par l'évolution des mentalités au niveau de l'environnement. A La Rosière, cette préoccupation est encore plus grande compte tenu des enjeux hiver qui se cumulent à ceux du golf l'été et qui font de La Rosière une destination touristique qui se veut exemplaire en termes de protection de l'environnement et de développement durable.

A ce titre, le Golf de La Rosière vient tout juste d'obtenir par la Fédération Française de Golf et le Muséum National d'Histoire Naturelle le **label Bronze Golf pour la Biodiversité**.

Ce label témoigne de l'engagement volontaire du Golf de La Rosière pour améliorer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel présent sur ce golf savoyard, né en 1989. A travers ce label, le golf s'engage à partager et renforcer ses pratiques d'entretien favorables à la faune et la flore et à la sensibilisation des joueurs aux enjeux de biodiversité.

En parallèle du Golf, le Club-House et restaurant d'altitude PARADIS contribue à son niveau à la préservation de l'environnement et s'engage, lui aussi, à travers diverses actions écoresponsables :



Unique restaurant d'altitude fonctionnant avec une chaudière à granulés 100% naturels et à très haut pouvoir calorifique qui permet, à la fois, la production d'eau chaude et le chauffage du bâtiment ;

Produits locaux bio et de saison ;

Compostage des déchets organiques ;

Démarche « zéro plastique » ;

Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage du golf l'été.

SPA - Retour sur le Budget de l'Activité

BUDGET LGI - ESPACE BIEN ETRE SPA - SUIVI					
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2018	2019	2020	2021	2022 fermeture 22/04
TOTAL DEPENSES A CARACTERE GENERAL	46 738 €	45 032 €	40 528 €	18 225 €	31 170 €
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	129 895 €	128 761 €	115 174 €	52 169 €	48 746 €
TOTAL DE DEPENSES DE GESTION COURANTE	323 €	290 €	296 €	- €	260 €
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES					368 €
TOTAL DEPENSES	176 955 €	174 084 €	155 998 €	70 394 €	80 544 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2018	2019	2020	2021	2022
PRESTATIONS DE SERVICES ET VENTES DE PRODUITS	76 865 €	108 739 €	83 606 €	2 333 €	64 964 €
TOTAL RECETTES	76 865 €	108 739 €	83 606 €	2 333 €	64 964 €
RESULTAT	- 100 089 €	- 65 345 €	- 72 392 €	- 68 062 €	-15 580 €

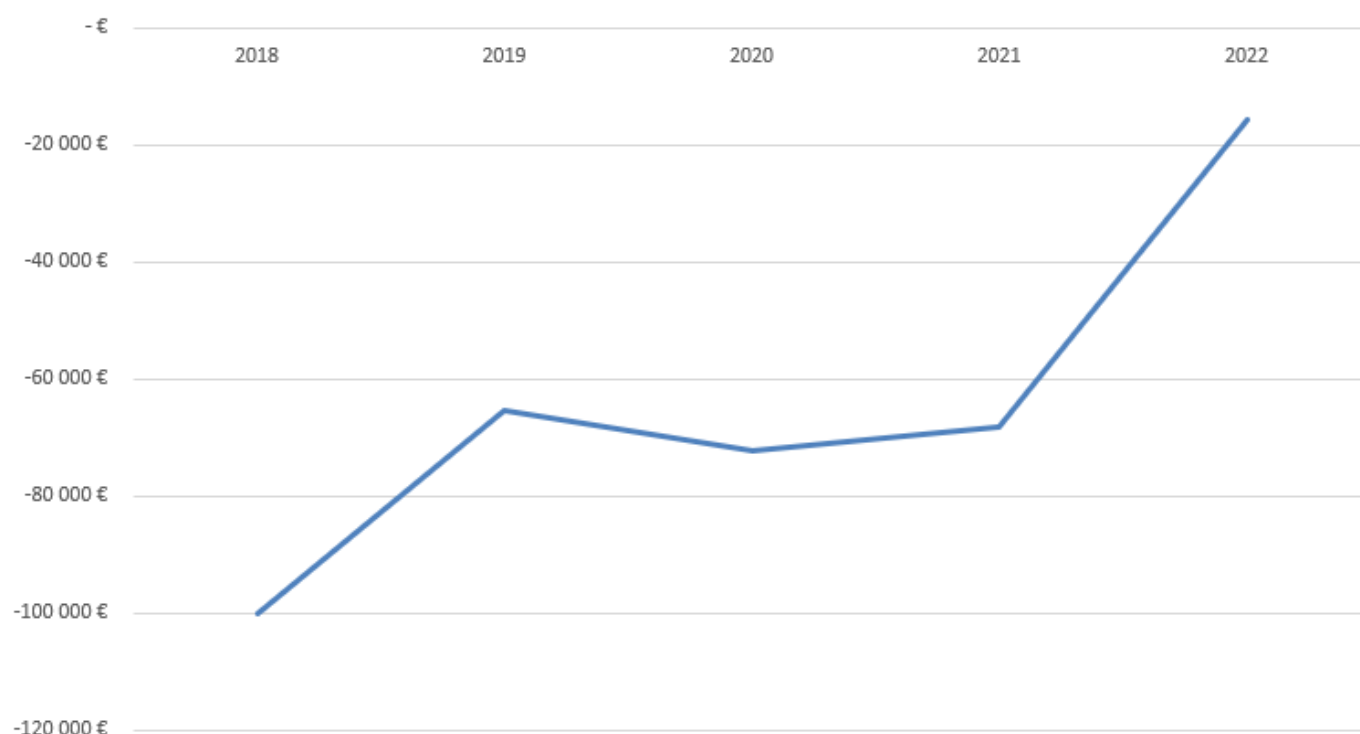
Fermeture du SPA - Pourquoi ?

Décision de fermeture du SPA à la fin de la saison d'hiver 2021-2022, soit le 22/04/22.

- Equilibre budgétaire irréalizable
- Déficit moyen sur les 4 années pleines d'exploitation d'environ 75 000 € par an, à la charge de la commune.
- Nombreux hébergements construits sur la station entre 2018 et 2022, gérés par les hébergeurs privés, et proposant des spas ouverts à tout public.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2022, à l'unanimité, les élus ont considéré que la présence de la collectivité sur cette activité n'est plus nécessaire et qu'il convient de réaffecter cette dépense sur des missions premières de la commune.

EVOLUTION DEFICIT SPA 2018 - 2022



Spa La Rosière - Souvenir d'une Aventure Hors du Commun

Interview

Le témoignage de Carole Constant, Spa Manager, à la fermeture définitive du SPA.



MLR : Avant d'arriver à La Rosière, tu exerçais à Ténérife, comment avais-tu eu connaissance de cette annonce, quelle réflexion t'étais-tu faite ?

Carole : Cela faisait déjà quelques mois que je voulais revenir en France après avoir vécu 18 ans à Ténérife. Je m'étais inscrite dans différents sites et je regardais les annonces. J'ai vu la vôtre et ai regardé plus en détail le département. Il se trouve que j'y étais déjà allée quand j'avais 15-16 ans, deux ou trois ans d'affilée. Je me suis dit « c'est pour toi ». On a eu un entretien en visio avec la mairie, un peu compliqué comme j'étais loin et parce qu'il y avait un voisin qui taillait sa haie (rires) mais ça a duré quand-même près de trois heures ! C'était un bel échange à la fin duquel on m'a proposé de venir.

MLR : Comment s'est déroulée la période de préparation précédant l'ouverture ?

C : J'ai été embauchée le 1^{er} octobre, c'est incroyable tout ce qu'on a fait... passer du temps pour choisir ce qu'on voulait, les décorations, ce qui allait, ce qui n'allait pas, prendre les décisions, essayer de voir comment ça allait rendre avec les plans... voir les couleurs, tout. J'avais un peu peur, je me demandais si j'avais fait les bons choix, si l'ensemble rendrait bien et finalement quand tout est arrivé et qu'on a installé, tout trouvait sa place, c'était un soulagement !

MLR : Dans l'aménagement des locaux du Spa, quel est ton élément préféré ?

C : J'aime beaucoup la réception. Mais toutes les pièces me plaisent aussi parce que j'ai toujours une petite touche personnelle, où je me reconnais. L'important c'est quand-même l'accueil ; c'est ce que les gens voient en premier. J'aime bien les

fauteuils où les gens peuvent s'installer, ils donnent tout de suite un côté accueillant.

MLR : Carole tu avais une devise pour le Spa, peux-tu nous en parler ?

C : Oui, « A l'état pur », le sens que j'y mets est assez large. Elle évoque la station, agréable, en altitude avec tout ce que ça comporte : l'air de la montagne, la relaxation, la façon de vivre. Ça représente aussi le Spa je trouve, la sobriété des lieux. C'était important pour moi de proposer un cadre et des produits qui soient en lien avec la montagne, l'air pur, l'altitude, la simplicité, la randonnée... Ça a été un moment de recherche intense car je ne connaissais pas du tout cet environnement avant d'arriver. Je pense qu'on a suivi une ligne depuis le début, qui est à l'image du Spa La Rosière.

MLR : As-tu fait des essais avec des huiles locales aussi ?

C : Oui, tout à fait, on a cherché à utiliser des produits qui se trouvent sur place, comme les pierres de ruisseaux. On a fait beaucoup de recherches pour faire connaître des éléments de la région. Après il y a des choses qui marchent et d'autres moins.



Avec Camille, praticienne, qui a effectué toutes les saisons d'hiver du Spa La Rosière.

MLR : Toi qui étais dans des établissements privés avant, qu'est-ce qui a changé de travailler pour une collectivité ?

C : Au début ça a été compliqué parce qu'il y avait beaucoup de choses que je ne comprenais pas. Comme le fait de passer par beaucoup d'étapes avant la réalisation d'un projet, c'est plus long, alors que dans le privé, les choses se font un peu plus rapidement. Mais après, je me suis adaptée.

MLR : Après la fermeture définitive du Spa, as-tu envie de rester sur la station ou voudrais-tu plutôt changer de paysage ?

C : J'ai été très impliquée pour cette saison, je voulais la faire bien, pour la suite, je ne sais pas encore.

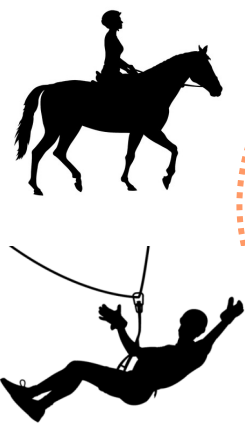
MLR : Merci, bonne fin de saison et bonne continuation à toi.

PS : Les élus du Conseil Municipal remercient vivement Carole et son équipe pour leur engagement et la qualité de leur travail pendant ces années au SPA La Rosière.

Diversification des Activités Touristiques en 2022

Réouverture du centre équestre

Dans le cadre du développement du pôle d'activité du Plan de l'Arc, la Commune a lancé en fin d'année 2021 un appel à manifestation d'intérêts pour l'exploitation du centre équestre. Après la réception de différentes candidatures, une autorisation d'occupation du domaine public (concernant les locaux du centre équestre comprenant l'écurie, le chalet, la carrière et un droit de pâturage sur une surface d'environ 5 hectares) a été accordée à Madame Marlène BERRAUD, pour une durée de trois années, renouvelable une fois, par reconduction expresse de la Commune.



Le saviez-vous ?

Une enveloppe de 25 000 € a été consacrée pour le renforcement du bâtiment et la remise en état de la carrière.

Accrobranche : mise en stand-by du dossier

Dans le cadre de la diversification des activités présentes sur notre commune, la volonté d'un projet accrobranche est née de la commission tourisme.

En lien avec l'Office National des Forêts, un site offrant un beau cadre paysager présentant des atouts pour le parc accrobranche, à proximité immédiate de Plan Bois, a été retenu.

Malgré deux appels à manifestation d'intérêts pour ce projet de création et exploitation d'un parc accrobranche, aucun candidat ne s'est présenté.

Tir à l'arc

Suite à l'appel à manifestation d'intérêts en janvier 2022 pour l'activité tir à l'arc, le même prestataire qu'auparavant, Monsieur Belissard, est autorisé pour trois saisons (reconductible une fois de façon expresse par la Commune), à organiser son activité, dans des conditions semblables à l'occupation telle qu'elle était auparavant.

Chiens de traîneau

La Commission Tourisme, en présence de l'Office de Tourisme, a réfléchi et travaillé sur les suites à donner à l'activité chiens de traîneau. En effet, aux termes de plusieurs tentatives sur différents sites, force est de constater que notre offre est décevante, génératrice de conflits d'usages et que notre topographie (station de versant) ne se prête pas à ce type d'activité. Malgré le vif intérêt de proposer à notre clientèle, des promenades en chiens de traîneau, il a été décidé de ne plus délivrer d'autorisation d'exploitation sur notre territoire pour cette activité, sous forme régulière et commercialisée auprès de nos vacanciers.



Tennis

Afin d'assurer le respect des mesures obligatoires de publicité pour toute occupation du domaine public, la Commune a lancé à appel à projet au mois de novembre, portant sur l'exploitation des deux terrains de tennis.



Dispositif d'Accueil de l'Hiver 2022 - Nos Ambassadeurs

Interviews croisées

Cassandra, Cyrielle, Fabien, Heidi, Myrtille et Vitali



MLR : As-tu une anecdote ou un souvenir qui aurait marqué ta saison d'accueil à La Rosière ?

Myrtille : *Un homme est venu faire un gros câlin à la mascotte avant de quitter la station en voiture, c'était très drôle et sympathique de sa part !*

Vitali : *Quand les gens arrivent avec leur GPS et qu'ils disent « c'est où Tignes ? », c'est arrivé 3 fois. C'est drôle mais je suis un peu triste pour ceux à qui ça arrive...*

MLR : Dans tes journées au dispositif d'accueil, qu'as-tu préféré faire ?

Cassandra : *Accueillir les gens, leur donner le programme d'activités avec le plan de la station et leur souhaiter des bonnes vacances, parler avec eux, échanger.*

Heidi : *On voit que ça les soulage quand on leur indique leur chemin, j'apprécie le fait qu'on leur vienne en aide.*

Myrtille : *Actionner les drapeaux au milieu de la route avec la musique parce que ça mettait les gens de bonne humeur, ils klaxonnaient, je trouvais ça sympa. Et les enfants aiment bien la mascotte !*

Vitali : *J'aime bien être sur le terre-plein proche du rond-point parce qu'il y a du monde qui arrive, du monde qui repart, il y a pas mal d'interactions.*

MLR : Quels sentiments t'animaient au fur et à mesure de ces journées d'accueil ?

Cassandra : *J'avais envie de revenir à chaque fois, c'est un plaisir et je me donne à fond.*

Cyrielle : *Surtout de la bonne humeur, avec le beau temps et la bonne musique, que du positif.*

Heidi : *J'étais motivée, heureuse d'être là. J'étais tout le samedi dehors à profiter du soleil et de la vue. Après le soir je suis un peu épuisée, j'ai mal aux pieds (rires) !*

Vitali : *De la joie ! Un peu d'ennui parce qu'au bout de 5h ça fait long, mais quand on voit les touristes sourire avec les enfants qui sont contents, ça fait toujours plaisir.*

Myrtille : *J'étais plutôt fière de représenter La Rosière et ravie de transmettre du bonheur aux gens !*

MLR : Qu'as-tu pensé de la performance de l'équipe et de l'ambiance au cours de cette saison d'accueil ?

Cassandra : *L'ambiance était bonne, on avait une bonne équipe. Tout le monde donnait du sien.*

Heidi : *On s'entendait tous bien. Je pense qu'on a plutôt réussi, qu'on a fait un bon boulot.*

Myrtille : *On était plutôt performants, certains n'avaient pas très envie de faire la mascotte mais on a tous joué le jeu. Toutes les voitures ne s'arrêtaient pas mais ils étaient tous contents de nous voir.*

Vitali : *Oui c'était plutôt bien, on rigolait pas mal, ça mettait de l'ambiance ! Et la musique était bonne aussi.*

MLR : Que penses-tu de la pertinence de cette action d'accueil ?

Cassandra : *C'est un plus, les gens sont contents qu'on les accueille et ça leur donne encore plus envie de venir parce qu'ils voient que c'est familial.*

Cyrielle : *J'ai fait un stage sur La Rosière, les gens me parlaient de l'accueil des samedis et disaient que ça leur plaisait donc je pense que c'est une bonne action.*

Fabien : *Les vacanciers sont contents de nous voir, ils nous remerciaient souvent, ça apporte toujours quelque chose.*

Heidi : *Moi je trouve ça très intéressant l'accueil. Tous les vacanciers qui s'arrêtent adorent ça. C'est un premier bon visuel, ça montre qu'on est là pour les gens, que le but c'est que leurs vacances se passent bien !*

Myrtille : *Après toute la route qu'ils ont faite, ils sont bien contents de recevoir de l'accueil !*

Vitali : *C'est toujours un plus que peut-être les autres stations n'ont pas, ça encourage les gens à être dans la bonne humeur pour leurs vacances dès qu'ils arrivent.*



MLR : Un mot pour résumer ta saison ?

Cassandra : *Plaisir*

Vitali : *Accueil*

Myrtille : *Ensoleillée*

Cyrielle : *Soleil, et bonne humeur !*

Heidi : *Belle*

Fabien : *Parfaite*

Office du Tourisme - Nouvelle Directrice

Jusqu'à présent en charge de la communication, Elise Gentit a pris ses nouvelles fonctions de Directrice de l'Office du Tourisme le 1^{er} Février dernier.

MLR : Elise, peux-tu nous résumer en quelques mots ton parcours professionnel ?

Elise Gentit : Titulaire d'une maîtrise en management des affaires internationales, j'ai eu plusieurs expériences professionnelles en Angleterre et en Allemagne.

Lorraine d'origine et passionnée de montagne hiver comme été, j'ai passé 12 ans à Chambéry dont 9 pour l'hébergeur Madame Vacances à la tête du développement commercial, pour ensuite intégrer la station des Arcs et reprendre le service marketing. En 2013, je me suis occupée du marketing et de la communication du Domaine Skiable des Arcs avant de rejoindre l'équipe de l'Office de Tourisme de La Rosière en 2016 à la communication.

Propos recueillis en février 2022

MLR : Ta nomination est une magnifique reconnaissance de l'engagement que tu mets depuis plusieurs années au service de notre destination. Comment te projettes-tu dans ce nouveau rôle ?

EG : Je me sens très seraine, très bien entourée par une équipe motivée et soucieuse du travail bien fait. J'ai hâte que ma remplaçante arrive. C'est sport de jongler sur les deux postes (rires). C'est un beau challenge et j'ai à cœur de poursuivre ce que nous avons mis en place depuis quelques années, de continuer de faire rayonner La Rosière et d'avancer tous ensemble sur le développement durable. Encore merci pour votre confiance.



Office de Tourisme - de l'Importance d'Adhérer

Être adhérent de La Rosière Tourisme, c'est avant tout faire partie de la destination, se sentir comme un acteur local essentiel au bon fonctionnement de la station et à son ambiance. C'est prendre part aux différentes actions proposées par l'Office de Tourisme et aller tous ensemble vers des objectifs communs comme faire rayonner La Rosière, faire venir des vacanciers et leur faire passer des moments inoubliables.

Être adhérent, c'est profiter d'une visibilité et d'une mise en avant sur les différents supports de communication et de commercialisation : sites internet (500 000 utilisateurs, 4 millions de pages vue), réseaux sociaux (environ 100 000 fans), le plan station interactif, les plans stations papier, les programmes d'animations, les mini-guides, les flyers...

Être adhérent, c'est s'engager dans une collaboration dynamique de promotion de la destination, c'est optimiser les efforts de commercialisation et de communication grâce à un soutien financier, pour augmenter le rayonnement de la destination au niveau national et international, c'est affirmer son intérêt et son attachement à son territoire, c'est partager sa vision de la station sur les projets de développement.

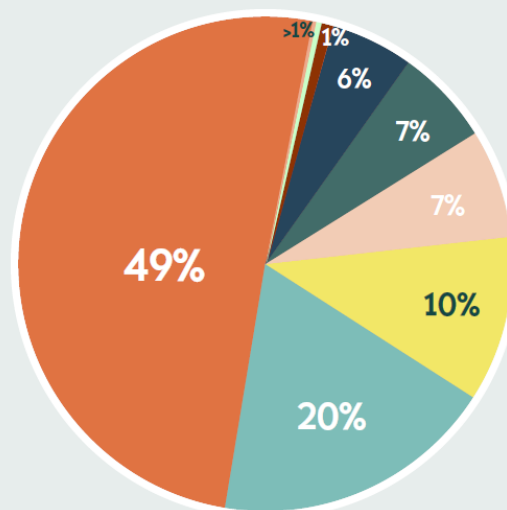
Notre répartition budgétaire

Les recettes de l'Office de Tourisme proviennent principalement des subventions de la commune, des régies telles que le cinéma, le tennis, la patinoire, des cartes activ'été, des commissions de la centrale de réservations, de la vente de produits dérivés.

SERVICES / POSTES	BUDGET
Agence postale	2 300 €
Propriétaires	3 000 €
Web et réseaux	17 100 €
Evènements	105 000 €
Marketing (Centrale et Commercial)	113 500 €
Régies	118 288 €
Communication	182 000 €
Fonctionnement	340 413 €
Masse salariale	835 554 €
TOTAL	1 717 155 €

Les adhésions représentent environ 80 000€ de recettes pour l'Office de Tourisme

Répartition des dépenses de l'Office de Tourisme



Office du Tourisme

La Patinoire

La fréquentation de la patinoire de La Rosière se porte bien, on a accueilli cet hiver en moyenne 150 personnes par semaine en basse saison et jusqu'à 650 personnes sur des semaines fortes (hors match de Hockey).

Cet hiver, Anne-Sophie et Julien ont réalisé 4358 entrées, le record est enregistré sur l'hiver 2018 avec 4584 entrées. Cependant, le chiffre d'affaires, grâce notamment aux privatisations, s'élève à 36 191€ alors que, jusqu'à présent, nous n'avions jamais dépassé la barre des 30 000€.

Malgré le pass sanitaire en place et certaines restrictions liées au port du masque, les vacanciers ont clairement eu envie de consommer des activités après en avoir été privés l'hiver précédent.

Pour cet été, malgré une météo propice aux activités extérieures, la patinoire a là encore réalisé son meilleur chiffre d'affaires qui s'élève à 26 910€ avec une semaine record à 791 entrées. La carte activ'été permet une réversion à la patinoire de l'ordre de 10 000€.



Le Cinéma

Malheureusement les chiffres ne sont pas si bons sur le cinéma et c'est clairement national, voir mondial. Selon [une étude du CNC](#) (Centre National du Cinéma), la fréquentation des cinémas en 2021 avec 138 jours de fermeture, est en berne de **55 % par rapport à l'année 2019**.

Cet été 2022, nous enregistrons à La Rosière une baisse de 31% par rapport à l'été dernier. La population a perdu l'habitude de se rendre au cinéma et les plateformes type Netflix sont aussi responsables de ce désamour.

Sur l'hiver 2022, la variation est de 32% si on compare à l'hiver 2019. On compte sur de nouvelles productions type Avatar 2 pour relancer ce loisir et nous réfléchissons avec Pat et MC4 notre programmeur à l'animation des ventes.

Le Tennis

La météo exceptionnelle de cet été a été propice à la pratique du tennis. Rémy et Aurore ont ainsi pu réaliser un chiffre d'affaires record (depuis 4 ans) de 20 846€ soit 12.5% de plus que l'été dernier.



Portrait d'Anne Sophie Boniface

Interview Anne Sophie Boniface gestionnaire de la patinoire depuis le 5 juillet 2021



MLR : Anne-Sophie, quel est ton parcours de vie ?

Je suis née en Picardie, de 10 ans à 34 ans j'ai vécu à Gap dans les Hautes-Alpes où j'ai attaqué le hockey sur glace dès l'âge de 12 ans. Ayant suivi un cursus universitaire à la faculté des sciences du sport avec en fin d'étude une spécialisation en management des infrastructures sportives, j'ai travaillé pour de grosses organisations dans le monde du hockey, puis au club de hockey de Gap en tant que responsable administratif. En 2011 je suis partie à Paris pour travailler pendant 10 ans dans un complexe sportif en DSP UCPA pour la mairie de Paris, en tant que responsable des espaces d'activités (piscine, patinoire et espace forme).

MLR : Quel était ton dernier poste avant d'arriver à La Rosière ?

J'étais responsable des espaces d'activités dans un gros complexe sportif (2500 personnes par jour), avec 5 bassins, une patinoire, et un espace forme sur deux étages.

MLR : Pourquoi as-tu choisi La Rosière comme nouveau lieu de vie ?

C'était une opportunité qui correspondait à notre choix de vie, c'est-à-dire : montagne, travail en adéquation avec mes envies, ambiance village.

MLR : Quelle est la partie la plus difficile dans ton métier ?

Gérer les conditions socio/économiques/écologiques actuelles tout en fournissant un service identique aux usagers de la patinoire.

MLR : Patinage artistique ou Hockey ?

J'ai énormément de respect pour les pratiquants et la pratique du patinage artistique qui est un sport très difficile et qui nécessite un travail titanesque pour arriver au niveau où l'on est actuellement. Mais étant de nature joueuse et appréciant d'être en groupe je préfère la pratique du hockey sur glace qui rassemble des valeurs et une pratique qui me correspondent totalement.

MLR : C'est comment d'être une femme entraîneuse/arbitre de Hockey ?

Ayant fait les deux parallèlement depuis l'âge de 16 ans (donc depuis 30 ans), et ayant été la première femme arbitre dans chaque catégorie en France, j'ai dû ouvrir la voie et faire ma place, ce qui n'a pas été simple tous les jours.

Office du Tourisme

Les P'tits Nouveaux

Peu de temps après ma prise de fonction à la direction de l'Office le 1^{er} février 2022, nous avons recruté le 7 juin, **Arthur Cotteverte** au poste de responsable communication. Fort de son expérience de communicant chez Keolis à Tours et Vinci à Bordeaux, Arthur arrive avec un regard nouveau, une certaine rigueur qui permettra d'aller plus loin dans nos actions de communication. Il sera prochainement épaulé par un (e) chargé(e) de communication dont le recrutement avait été repoussé en raison de la crise sanitaire ; afin de mener à bien les missions de création et les relations presse.

Chloé Vartanian a rejoint l'équipe pour assumer les fonctions de *content manager* et *community manager* depuis la fin du mois d'août. Après 3 saisons au Club Med en tant que chargée de communication, Chloé maîtrise la photo, la vidéo avec une patte bien particulière qui permettra à La Rosière de se différencier.

Les Nouveautés

Pour communiquer sur nos dates d'ouverture du 10 décembre 2022 au 22 avril 2023 et pour favoriser le remplissage de début et fin de saison, nous lançons l'opération « Une semaine achetée = une semaine offerte » : certains hébergeurs tels que Le Refuge, Le Crystal, Le Tyrol, Adélie Immobilier, La Rosière Immobilier, Le Diamant des Cimes et L'Aiglon ainsi que le domaine skiable se sont engagés à nos côtés pour offrir la location de la dernière semaine d'ouverture (du 15 au 22 avril 2023) pour la semaine du 10 au 17 décembre louée. Cette offre est également valable pour l'achat d'un forfait de ski 6 jours la semaine du 10 décembre, le domaine skiable offrira un forfait de ski 6 jours pour la dernière semaine d'ouverture (sous réserve que les vacanciers aient réservé une location dans les hébergements précédemment cités).

L'Orée du Bois

Au cœur du Vieux Village, à deux pas de l'arrêt navette qui mène au télésiège Roches Noires, ce nouveau bâtiment paré de bois et de lauze proposera six appartements haut-de-gamme, pouvant accueillir 8 à 15 personnes sur 100 à 160m² chacun.

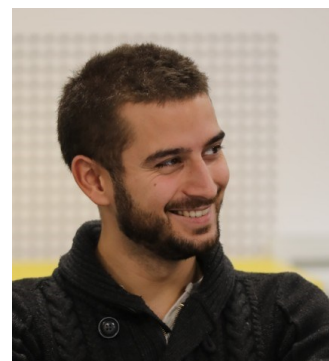
On ira tous

Au PARADIS ! Nouveau bistrot de montagne inauguré à l'été 2022, le PARADIS s'apprête à servir ses premiers clients d'hiver. Situé sur le golf de La Rosière, ce nouveau restaurant d'altitude à la vue imprenable proposera 120 places extérieures et 170 places intérieures. Au menu, une cuisine mariant élégam-

ment recettes de tradition et intuition créative, tout en faisant la part belle à des produits locaux et de saison. C'est aussi l'unique bâtiment d'altitude fonctionnant avec une chaudière à granulés pour la production d'eau chaude et le chauffage du bâtiment. Les eaux de pluie seront également récupérées pour arroser le golf l'été.

Elle a l'agréable mais lourde tâche de faire vivre la destination sur les réseaux sociaux, d'être en direct sur nos événements et de répondre à nos vacanciers.

Nous nous sommes organisés différemment au sein du service commercial et marketing : Pascal Laurent chapote depuis le mois de mars la centrale de réservation et le service propriétaires pour faciliter les échanges et donner plus de cohérence.



Le Winter Golf, première édition ! Le 30 mars 2023 aura lieu le premier tournoi de golf sur neige à La Rosière. Ouvert à des compétiteurs pro, semi-pro et amateurs, il verra s'affronter les golfeurs par équipes de 2, sur trois trous. L'après-midi proposera des tables rondes, où des experts traiteront de sujets tels que la diversification en montagne ou la gestion de l'eau.

ment recettes de tradition et intuition créative, tout en faisant la part belle à des produits locaux et de saison. C'est aussi l'unique bâtiment d'altitude fonctionnant avec une chaudière à granulés pour la production d'eau chaude et le chauffage du bâtiment. Les eaux de pluie seront également récupérées pour arroser le golf l'été.



Le Chalet L'Orée du bois

Photo : www.savoie-mont-blanc.com

Les Galopins

La Saison d'hiver 2021 – 2022

Notre saison d'hiver au Club des Galopins s'est bien passée. Le retour des parents et enfants en station, la saison s'est installée avec un rythme assez soutenu car la demande était bien de retour pour la prise en charge des enfants.

Nous avons innové en ayant mis en place un programme d'activités pour animer nos après-midis durant la semaine, ainsi, les parents pouvaient prendre connaissance de ce qui était proposé aux enfants l'après-midi pour les enfants inscrits à la semaine mais aussi ceux qui voulaient venir passer l'une ou l'autre après-midi à la carte. Des activités telles que : balades en raquettes, yooner, goûter dans la forêt, chasse aux trésors, rallye photos... Enfants et parents étaient ravis de la mise en place des animations. Et nous continuerons dans ce sens l'hiver prochain !

La saison d'été 2022, une saison EXCEPTIONNELLE

Le Club des Galopins de La Rosière a ouvert ses portes le 4 juillet 2022 pour le bonheur de tous. On a commencé calmement la saison car l'école n'était pas encore finie mais ensuite nous avons eu le plaisir d'être COMPLET à partir du 11 juillet jusqu'au 26 août inclus avec une super équipe d'animateurs(trices), la bonne ambiance était assurée !! Les parents s'en sont rendu compte et voulaient rester aux Galopins eux aussi avec leurs enfants !

Cet été, nous avons toujours nos activités habituelles de proposées mais aussi de nouvelles activités (Poney – Cani Rando – Laser Games), un vrai programme attractif et varié pour tous ! La gratuité de l'encadrement pour les enfants continue grâce à l'aide de La Mairie que nous remercions, il

est simplement demandé une participation pour accéder aux activités extérieures pour un tarif variant entre 5 et 15€.

33 – c'est le nombre de jour où nous étions complets sur **40** jours d'ouvertures cet été -

4224 – c'est le nombre d'enfants accueillis cet été contre **2584** enfants en 2021 !

164 – c'est le nombre de jeunes accueillis au STAGE TEAM RIDER au lieu de **62** l'été dernier.

Avec la météo exceptionnellement chaude cet été, nous avons profité un maximum de notre superbe jardin extérieur aménagé (trampoline, Bazile notre serpent gonflable, parasols, piscines gonflables, bac à sable et table de ping-pong...). Merci à l'ESF et aux services techniques pour l'aide et la mise en place.

Notre STAGE TEAM RIDER se déroulant sur 3 jours, a connu un VRAI SUCCES cet été, nous avons accueilli **164** jeunes en journée avec des activités adaptées telles que le rafting, l'accrobranche, l'équitation, le tir à l'arc, la patinoire et le bowling et nouveautés appréciées le laser Games et Paint Ball de la Rosière !

Une saison d'hiver bien remplie, une saison d'été exceptionnelle, Maud et ses animateurs-trices, avec le soutien de Thibault Gaidet, ESF La Rosière et l'Office de Tourisme, sont déjà prêts pour accueillir nos petits galopins pour les saisons prochaines ! Nous remercions tout le monde pour leurs conseils et soutien !

C'est donc avec plaisir, que je vous donne à nouveau rendez-vous pour l'année 2022– 2023 !

Prenez soin de vous... !!

Maud BETRAND



VIE TOURISTIQUE

Domaine Skiable de La Rosière

Nouveautés pour l'hiver 2022-23

À La Rosière, c'est du ski mais pas que.... Avec le forfait Multi-Activités X-PERIEANCES !

Les forfaits de ski 6 & 7 jours Espace San Bernardo (France/Italie) se déclinent en version "PLUS", en collaboration avec l'Office de Tourisme et incluent une multitude d'avantages et d'activités :



1 demi-journée de ski supplémentaire ;
1 session « First Tracks » pour skier au lever du jour et prendre son petit-déjeuner dans le nouveau restaurant d'altitude PARADiS ;
1 accès illimité aux remontées mécaniques en Piétons-Raquettes ;
1 assurance annulation offerte pour votre forfait de ski jusqu'à J-2 avant votre arrivée ;
mais aussi un large panel d'activités hors-ski incluses pour petits et grands :

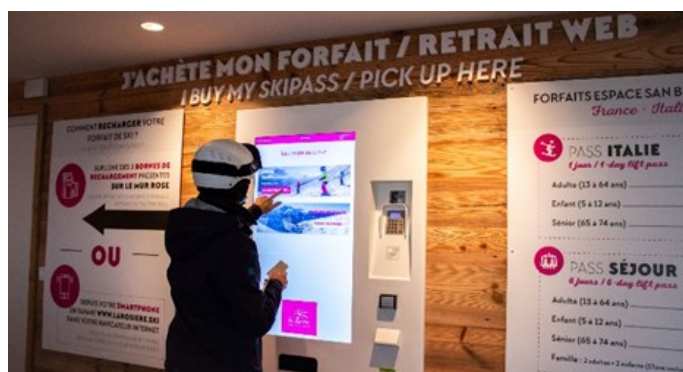
- 1 entrée gratuite à la patinoire ;
- 1 entrée gratuite au cinéma ;
- 1 descente offerte à l'Xtreme Luge ;
- 1 séance découverte laser-game ou paintball.

→ Offre en vente en caisse des remontées mécaniques, sur www.larosiere.ski et sur les bornes automatiques disponibles en libre-service.

2 Nouvelles bornes d'achat et rechargement de forfaits de ski en libre-service pour toujours plus de flexibilité !

Fort de son succès, le point de vente « FORFAIT SKIPASS EXPRESS », situé aux Eucherts, se dote d'une nouvelle borne de 1^{er} achat et de rechargement de forfaits de ski en libre-service et complète les 4 autres bornes déjà en service dans cet espace.

En parallèle, sur le secteur des Eucherts, une nouvelle borne interactive **extérieure** sera ajoutée et disponible, elle aussi, 24h/24.



Les Nouveaux arrivants à la DSR

Sylvain TRIPOZ, ancien collaborateur du service des pistes de Val d'Isère, a pris ses fonctions au poste d'Adjoint au Directeur des Pistes et seconde le Directeur des Pistes, Frank PELLEGRINI.

DSR a renforcé son service Marketing & Communication en recrutant **Théo BERTRAND** au poste de Webmaster e-Commerce.

Pauline MOREAU, après une première expérience RH dans l'industrie pharmaceutique, elle est présente pour un contrat de 8 mois au poste de Gestionnaire RH, en remplacement d'Aurélié CASTEL, actuellement en congé maternité.

Alexandre MANNEQUIN, après une solide expérience chez JVS-Mairistem, il arrive avec sa famille du département de la Marne pour occuper le poste de Responsable Informatique & Réseaux.

Domaine Skiable de La Rosière

Bilan de l'été 2022

26 083 passages aux remontées mécaniques cet été soit +2% par rapport à N-1 (+8.4% piétons et -4.7% VTT).

C.A en hausse de +25% pour atteindre 125 649€ TTC au total (l'équivalent de 1 à 2 journées d'hiver).

Cet été, ouverture de l'espace digital « FORFAIT SKIPASS EXPRESS » du 25/06 au 02/09/2022 avec présence d'une hôtesse de vente tous les jours et la mise à disposition de 4 bornes automatiques en libre-service.

Travaux RM et Pistes - Eté 2022/ Hiver 2022-2023

- Fin des Grandes Inspections sur les sièges des TSD ROCHES NOIRES et EUCHERTS (lot n°5 commencé en 2017) ;
- Mise en place de nouveaux portiques : BELLECOMBE 1 et Bis ; SEVOLIERE ; POLETTA ;
- Aménagement de la piste Rouvinettes avec modulus et bastings pour élargir la piste sur 3 zones (photo 1) ;
- Re-talutage et mise en forme d'une plateforme de retournement des dameuses sur la piste Fontaine froide (photo2) ;
- Aménagement de l'escargot de la Funcross pour élargir le passage des chenillettes ;
- Couverture en pierre du chalet du Snowpark (photo 3) ;
- Curage des cunettes, broyage et reverdissement sur diverses pistes.

Focus Environnement

En faisant un geste pour la planète, La Rosière fait un geste pour ses vacanciers !

Soucieux de l'impact que son activité peut provoquer sur l'environnement, le Domaine Skiable de La Rosière poursuit son action en faveur de la transition écologique et renouvelle son offre en encourageant ses clients à se déplacer en train. Ainsi, pour tous les voyageurs qui ont acheté un forfait de ski ESPACE SAN BERNARDO de 2 jours ou plus ET qui arrivent en train à la gare de Bourg Saint Maurice, une **remise de 15 % est offerte sur leur prochain achat de forfait(s) de ski ESPACE SAN BERNARDO.**



Pour tout savoir sur l'ensemble des actions environnementales menées par DSR :

<https://www.larosiere.ski/domaine-skiable-la-rosiere/developpement-durable>

Investissement de matériel

Acquisition d'une motoneige pour 20 000€ HT



Photo 1



Photo 2 (en haut) et photo 3



Sobriété énergétique de rigueur

Dans un souci de sobriété énergétique et en lien avec les 16 éco-engagements de Domaine Skiable de France, le Domaine Skiable de La Rosière s'est engagé et poursuit sa transition positive à travers plusieurs actions concrètes, à savoir :

- Fermeture des remontées mécaniques en doublon et baisse de la vitesse de celle-ci lors des périodes de faible affluence sur le domaine skiable afin de réduire l'impact énergétique et ce, sans diminuer l'offre de ski ;
- Formation de 100% du personnel à l'éco-conduite des télésièges et des engins de damage ;
- Limitation de l'utilisation de la ressource en eau et en électricité grâce à l'utilisation d'un outil de mesure d'épaisseur de neige en temps réel installé sur la totalité du parc de chenillettes (SNOWSAT) et ce pour optimiser la production de neige de culture à l'enneigement naturel du terrain tout au long de l'hiver ;
- Arrêt de la production de neige de culture si les chutes de neige naturelles sont suffisantes pour assurer le début de saison ;
- Baisse de 10% de la consommation en carburant des dameuses grâce à l'outil SNOWSAT et réduction des largeurs de pistes lors des périodes de faible affluence.

Bonjour à tous,

C'est un hiver sans précédent que nous venons de vivre avec une saison pleine de rebondissements.

Nous avons pu rechausser nos skis de « descente » et non de randonnée que nous avons quittés le 15 mars 2020, pour partager notre passion de l'enseignement et de la montagne à nos clients qui eux aussi étaient en manque de glisse.

Malgré un début de saison encore incertain dû aux conditions sanitaires du COVID (protocole sanitaire encore en place) tout s'est relativement bien détendu fin janvier avec des taux d'incidences qui repartaient à la baisse, ce qui nous laissait entrevoir de belles vacances de février et une belle fin de saison.

L'hiver s'est donc lancé pour nous le 2 décembre, avec la pré-



ouverture du Club Med, où pas moins de 40 moniteurs ont pu faire découvrir aux clients VIP du monde entier notre belle station sous un soleil et une neige fraîchement tombée.

La saison était lancée et l'enchaînement jusqu'à la fin de saison s'est déroulé à la perfection avec une météo plus que clémente, et des clients en manque de glisses qui sont venus en masse retrouver ce plaisir.

Les 60 moniteurs supplémentaires permanents qui ont découvert pour la plupart La Rosière, étaient enchantés de leur hiver et de l'ambiance de notre ESF et de la station de La Rosière.

Nous avons également renforcé l'équipe tout au long de l'hiver, avec plus de 100 moniteurs qui sont venus de tous les massifs Français, enseigner à La Rosière au moins une semaine. Nous avons donc tenu nos engagements vis-à-vis de l'ouverture du Club Med tout en maintenant l'accueil de nos fidèles clients ESF grâce à toute l'équipe, en commençant par les hôtes, l'ensemble des moniteurs et monitrices et mes adjoints.

Nous avons vécu une saison magique !

Nous avons en parallèle, continué notre formation avec ESF Académie pour la préparation au diplôme de moniteurs de ski avec 11 nouveaux diplômés cette année, qui ont dignement représenté La Rosière lors de la cérémonie « Rouge légende » à Nice ce printemps, organisé par le Syndicat National des Moniteurs de ski Français (SNMSF). L'ESF de La Rosière a été la plus représentative des ESF en nombres de diplômés cette année !

Bravo à tous nos nouveaux moniteurs !

Dès la fin de l'hiver, nous nous sommes remis rapidement au travail pour préparer l'ouverture de notre bureau Montagne Expérience au Club Med pour la vente d'activités OUTDOOR

été, ainsi que la préparation de l'hiver 22/23 avec une ouverture de notre vente en ligne au 1^{er} juin et non 1^{er} septembre comme habituellement.

Nous sommes toujours présents dans la vie de notre village avec la présence des moniteurs ESF lors de la traditionnelle fête des Clarines.

Et comme chaque année, depuis plusieurs décennies, nous organisons notre méchoui courant septembre pour passer un moment de convivialité et d'échange entre tous les moniteurs avant de lancer la saison. Ce fut une réussite cette année avec en prime une petite pélicule blanche sur les sommets le matin et un soleil radieux la journée. Tout était réuni pour savourer un agneau local et la polenta cuite au feu de bois !

Nous allons fêter les 60 ans de l'ESF cet hiver, à cette occasion de nombreux lots seront à gagner pour nos clients tout au long de l'hiver ainsi qu'un jeu concours sur les réseaux sociaux !

Une soirée festive sera organisée avec nos partenaires locaux en début de saison.

J'espère que d'ici là, la météo chaleureuse de cet été aura laissé place à un beau manteau blanc sur lequel nous pourrons transmettre notre passion.

Je vous souhaite un bon hiver et de bonnes fêtes de fin d'année.

Gaidet Thibault, Directeur



Le Mot des Ecoles de Ski - Evolution 2 La Rosière

Bilan de l'hiver 2021/2022

La dernière saison hivernale 2021-2022 fut excellente, avec une fréquentation record pour notre école de ski.

Hiver 2022/2023 à venir

Pour 2022-2023, les perspectives sont bonnes, ceci malgré la crise économique qui nous touche en ce moment. Nous aurons de nouveau le plaisir de recevoir des classes de neige. Cette année, ce sont 6 collèges et lycées, 600 enfants au total qui vont découvrir La Rosière.

Nous accueillerons également de nombreuses entreprises pour l'organisation de séminaires, moments de détente et de travail. La Rosière reste une station séduisante, par sa situation reconvenue depuis de nombreuses années, mais aussi grâce au développement hôtelier qui vient renforcer cette démarche.

Début janvier, nous retrouverons les compétitions Freeride de ski hors piste junior et adulte, dont voici le programme :

- Freeride World Tour Qualifier 2* - 05 ou 06 janvier 2023 ;
- Freeride World Tour Junior 2* - 07 ou 08 janvier 2023 ;
- Freeride World Tour Qualifier 4* - 10, 11 ou 12 janvier 2023.

Tarifs résidents

Nous maintenons l'application de tarifs préférentiels aux enfants de la commune de Sées-Montvalezan. Bénéficiez ainsi de -50 % de réduction sur les stages collectifs.*

**Tarif applicable selon les conditions suivantes :*

Hors vacances scolaires sur les stages matin ou après-midi

Durant les vacances scolaires sur les stages après-midi uniquement.

Centre de Formation FormaSkiPro

Notre centre de formation, renommé en 2021 « FormaSkiPro » prend une nouvelle piste cette saison encore !

Pierre, responsable et entraîneur depuis plusieurs années au sein de la formation en devient le co-gérant avec Carla.



Pour cette première saison en tant que structure indépendante, ils ont le plaisir d'accueillir une quinzaine de stagiaires pour les entraîner et les faire performer durant leur épreuve du test technique.

Déterminés, investis, techniciens et surtout, passionnés, ils ont à cœur d'accompagner tous ceux « qui rêvent de sommets » !

Organisation interne

Ségolène CHIRON nous a rejoint début octobre comme assistante de direction.

Depuis l'année dernière, notre marque Evolution 2 appartient au groupe COMPAGNIE DES ALPES. Cette association permet de nous projeter dans une nouvelle vision et conception du séjour à la montagne. C'est l'occasion de travailler en collaboration avec plusieurs domaines skiables et de partager nos expériences et compétences...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison d'hiver.

L'équipe Evolution 2



VIE TOURISTIQUE

Le Mot des Ecoles de Ski - OriginAlps La Rosière

Bonjour à toutes et à tous,

OriginAlps souhaite à tous les Montvalezanais une très belle saison d'hiver 2022-2023 !

L'école de ski OriginAlps se concentre pour la sixième année de suite à offrir des expériences en demi-journée et en journée afin de faire découvrir le meilleur de nos montagnes à nos invités, sur piste ou hors-piste.

Nous sommes fiers du chemin que nous avons parcouru depuis 2017. Nos services correspondent à l'évolution de la station, de l'extension du domaine skiable avec les télésièges du Mont Valaisan et des nouveaux hébergements de la station, ce qui nous permet de poursuivre nos projets sur les skis et d'accueillir un nouveau moniteur : Fabien Gaide.

Cette nouvelle saison s'annonce très positive avec de très bonnes réservations jusqu'à aujourd'hui. Après l'hiver de « reprise » suite à la pandémie, c'est le premier hiver qui nous donne une sérénité dans sa planification.

Je vous souhaite à tous une superbe saison !

Sportivement,

Pour l'école de ski OriginAlps,

Luigi Rottier



Les Transports Organisés par la Commune

Navette « villages » hiver 2021-2022

Bourg-St-Maurice, Séez, Montvalezan et Villages, La Rosière,
Avec l'accord de la Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité organisatrice de transports, le départ de la navette « villages » a été réalisé pour la première fois à partir de Bourg-St-Maurice, Gare Routière. Jusqu'à présent, le début de ligne s'effectuait au parking de l'école de Séez.

L'amplitude horaire du service a été également expérimentalement étendue sur la fin de journée pour permettre à d'autres travailleurs d'utiliser ce transport collectif. Une dernière descente depuis La Rosière a été ajoutée à 19h35 (arrivée à Bourg-St-Maurice à 20h25).

La Région étant devenue compétente sur les transports couvrant plusieurs communes, la condition sine qua non à sa mise en œuvre était d'appliquer une tarification du service. A l'instar de la navette « estivale », le tarif appliqué pour un aller, quelle que soit la distance, était de 2€. Des abonnements ont été proposés : 14€ à la semaine, 140€ pour la saison entière. Une gratuité a été mise en œuvre pour les jeunes jusqu'à 16 ans inclus ainsi que les personnes détentrices d'une carte d'invalidité.

Le transporteur a rencontré plusieurs difficultés dans le renseignement des statistiques de fréquentation de la navette. Les chiffres relatifs au nombre de passagers ne sont pas fiables. Pour autant, il apparaîtrait toutefois que la fréquentation de cette navette ait particulièrement diminuée par rapport aux hivers précédents. Effet de la tarification ?

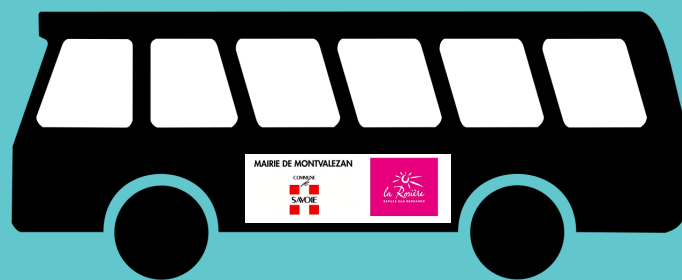
Le coût du service restant à charge de la commune s'est élevé à 110 000€ TTC après déduction de 14 000€ de recettes de billetterie.

Ligne « Club Med » hiver 2021-2022

Dans la convention « loi montagne » établie avec le Club Med, la commune s'est engagée à mettre en place une ligne de transport reliant le Club Med aux autres quartiers de la station à hauteur de 7 heures de service par jour. L'objectif de ce transport était de faciliter le déplacement des clients Club Med en dehors du Village et d'induire une consommation auprès de l'ensemble des acteurs économiques du territoire. L'hiver 2021-2022 a été le premier hiver de mise en service de cette ligne reliant le Club Med, Le Centre, Le Place des Eucherts.

22 250 passagers ont utilisé cette ligne complémentaire aux navettes Skibus assurées par la DSR.

Le coût à charge de la mairie pour assurer cette ligne est de 87 700 € TTC.



Navette « Soirée Station » hiver 2021-2022

Pour la première fois, les horaires ont été étendus jusqu'à minuit toute la saison (jusqu'à présent 23h, sauf vacances scolaires françaises). Service opérationnel du dimanche au vendredi avec exceptionnellement cette année, les samedis 24 décembre et 31 décembre en sus. Un renfort de capacité a été inclus les lundis et mercredis pour la descente aux flambeaux et les matchs de Hockey. Le coût porté par la mairie fut de 22 000 € TTC.

Navette « estivale » hiver 2022

Bourg-St-Maurice, Séez, Montvalezan et Villages, La Rosière, Col du Petit St-Bernard

Dès le mois de janvier, d'importantes discussions ont été conduites avec la Région Auvergne Rhône-Alpes (autorité organisatrice de Transports), la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise ainsi que les communes de Bourg-St-Maurice et Séez. L'objectif était de s'entendre sur un financement partagé pour mutualiser économiquement et qualitativement les transports. Pour cela, un appel d'offres a été lancé dans le but de passer à un marché été/hiver sur 5 années. Malgré tous nos efforts, les discussions n'ont pas abouties. Pour sauver la navette estivale, le Conseil Municipal a pris en urgence la décision de porter ce dossier en tant que seul maître d'ouvrage pour assurer la bonne réalisation du service pour l'été 2022. La Région a apporté une aide forfaitaire de 10 000€. La commune de Séez a pris en charge 50% du solde après déduction des recettes des billetterie. Trajet Aller = 2€ ; Passager avec Vélo = 5€ ; gratuité pour les jeunes jusqu'à 16 ans inclus et personnes détentrices d'une carte d'invalidité.

Cette année, les titulaires d'un forfait remontées mécaniques ne bénéficiaient pas d'un transport gratuit. En effet, les échanges avec la Région Rhône-Alpes ne permettaient pas d'inclure cet avantage.

Après déduction des participations et des recettes de billetterie, le coût restant à la charge de la commune de Montvalezan est de 20 000 € TTC.



Les chiffres

Nombre de passagers = 2 836 (-4,4% par rapport à l'été précédent)
dont nombre de passagers avec vélos = 452
(en fort recul par rapport à l'été 2021 : -46%)
Nombre de passagers par jour de service : 47,3

Les Transports Organisés par la Commune

Navette « Intra station » été 2022

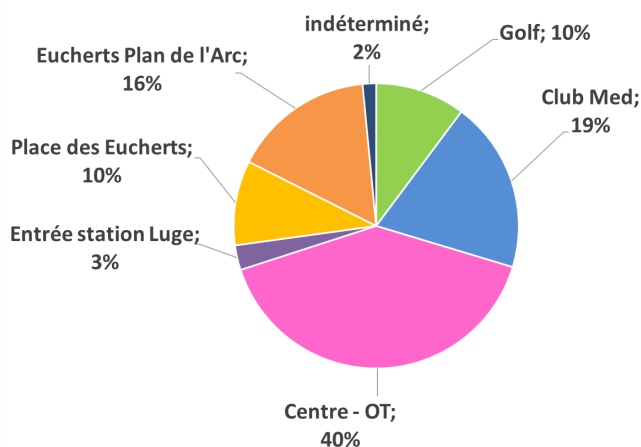
Pour la seconde année consécutive, cette ligne de transport interne à la station a été mise en place par la mairie. Elle dessert du lundi au vendredi, Le Golf, Le Club Med, Le Centre, L'Entrée Station, La Place des Eucherts et le Village des Eucherts-Plan de l'Arc. Le coût de cette ligne est de 36 000 € TTC. Le Club Med participe volontairement au financement à hauteur de 32% et nous les en remercions vivement. L'Office de Tourisme a pris en charge 5% pour participer à l'extension de la durée du service sur la première semaine de septembre.

Les chiffres

Nombre de passagers : 7 700
(+ 20% par rapport à l'été précédent)

Nombre de passagers par jour de service : 154

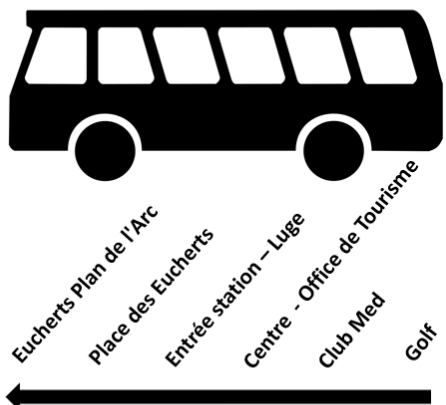
Répartition des passagers montants par arrêts



GOLF

du 21 juin au 27 août 2021
du lundi au vendredi
de 10h à 12h30 et 13h30 à 18h00

from monday to friday
from 10 am to 12:30 pm and from 1:30 pm to 6:00 pm



Les transports de l'hiver 2022-2023

Les discussions avec La Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et les communes de Bourg-St-Maurice et Sées nécessitant davantage de temps, il a été décidé fin août, de lancer en autonomie les marchés des lignes « mairie » pour la prochaine saison d'hiver pour 1 saison uniquement en espérant que la situation administrative et de financement puisse être résolue en début d'année 2023.

Au regard du contexte, nous nous attendions évidemment à une hausse des prix. En prévision de cette évolution, nous avons décidé de supprimer la rotation de fin de journée de la navette « villages » (le départ de 19h35) car très faiblement utilisée.

Quelle ne fut pas notre surprise à l'ouverture de l'offre unique que nous avons reçue !

Ce n'est pas une augmentation des tarifs, c'est une explosion injustifiée !

	Hiver 2021-2022	Offre hiver 2022-2023	Augmentation
	€ TTC	€ TTC	N/N-1
Villages	126 469 €	224 087 €	77%
Club Med	87 703 €	199 195 €	127%
Soirée	21 879 €	68 845 €	215%
TOTAL	236 051 €	492 127 €	108%

Les négociations entreprises ont permis de faire baisser l'offre du transporteur à environ 410 000 € mais ce montant reste totalement in finançable par notre collectivité.

A la demande des élus, des simulations ont été travaillées pour une internalisation du service et la mise en place d'une régie de transports : « La Rosière Montvalezan Mobilité ».

Les démarches administratives sont fastidieuses. Mais les calculs démontrent l'intérêt pour la collectivité de faire exploser cette bulle inflationniste surdimensionnée en l'absence de concurrence. Après concertation avec les autorités, l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté de Communes, le Trésor Public, le Maire et les Adjointes ont décidé ce 24 octobre de s'engager sur la réalisation des prestations de transports par nos propres moyens.

Le dispositif retenu pour limiter le nombre de chauffeurs à 5 est :

- Navette village, 7/7 de 7h10 à 18h45 environ ;
- Navette « Club Med », du lundi au samedi de 9h40 à 19h environ avec interruption de ligne entre 12h30 et 14h40 environ ;
- Navette « Soirée », du lundi au jeudi, entre 20h et minuit environ.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les services de la mairie travaillent d'arrache pied à la mise en place des 3 lignes en interne sous le cadre réglementaire du régime dérogatoire. 2 bus ont d'ores et déjà été réservés et les 5 postes sont pourvus.

Les délibérations requises ont été prises à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 17 novembre 2022.

L'Ascenseur Valléen

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT) porte un projet de liaison vallée/station intégrant un ascenseur valléen qui aura pour but de relier Bourg Saint Maurice – Les Arcs à La Rosière en passant par Séez. Ce projet est l'occasion de mener une réflexion plus globale sur la mobilité en incluant notamment la thématique du lien vallée/station, des parkings relais, du pôle multimodal de Bourg Saint Maurice dans le but d'aller vers une mobilité décarbonée.

Pour la CCHT, la mobilité est un enjeu majeur du projet de territoire, portée notamment par la volonté politique de réduire l'impact carbone. Selon Mountain Riders, organisme de labellisation Flocon Vert, « 57% des émissions de gaz à effet de serre d'une station de montagne sont liées au transport des vacanciers depuis leur lieu de résidence jusqu'à la station ».

Même si l'idée de cet ascenseur valléen n'est pas nouvelle, les objectifs sont désormais tournés vers la nécessité d'une transition écologique de la montagne et l'amélioration du cadre de vie que ce soit pour les habitants à l'année ou les vacanciers.

Décarboner la pratique du ski et les transports qui y sont associés est aujourd'hui une priorité. La résorption et la régulation du trafic pendulaire lié à la vie économique locale, le transport de marchandises ou encore l'organisation de l'intermodalité sur les grandes chaînes de déplacements en fond de vallée font partie des réponses à apporter en complémentarité du

projet d'ascenseur valléen. Cette vision innovante de la montagne doit être pensée de manière globale et déclinée sur l'intégralité du territoire de la CCHT pour que le changement de paradigme soit effectif.



La CCHT s'est attachée en 2022 des services d'AGATE pour l'accompagner dans la procédure de mise en concurrence visant à missionner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour conduire et piloter le dossier. L'objectif est de signer le marché correspondant fin 2022 afin de lancer les études globales dès l'hiver 2022-2023.



VIE MOBILE

Politique de Stationnement Payant

Détail des recettes de l'hiver 2022-2023

Période	CA Horodateur	Dont FPS	CA Place Parking
Décembre 2021	9 629,77 €	1 000,00 €	8 629,77 €
Janvier 2022	14 966,21 €	650,00 €	14 316,21 €
Février 2022	17 875,36 €	350,00 €	17 525,36 €
Mars 2022	16 174,43 €	1 275,00 €	14 899,43 €
Avril 2022	7 360,22 €	625,00 €	6 735,22 €
Total	66 005,99 €	3 900,00 €	62 105,99 €

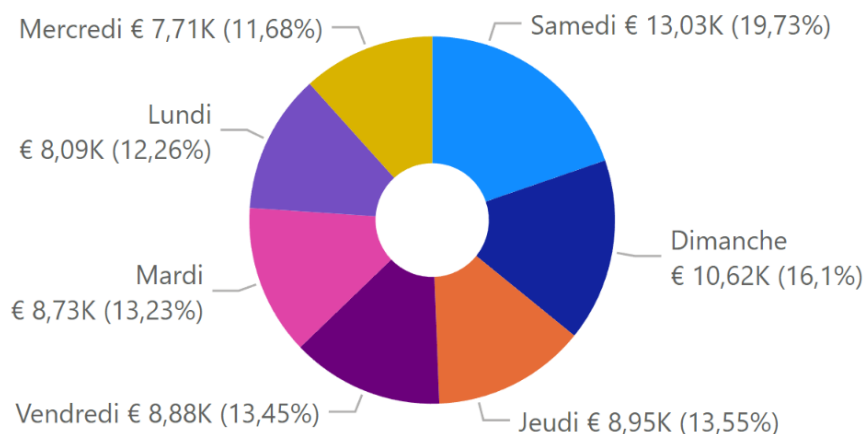
FPS : Forfait de Post Stationnement (ex Amende pour défaut de paiement)

Le saviez-vous ?

Le mois de février représente 27% des recettes de stationnement.

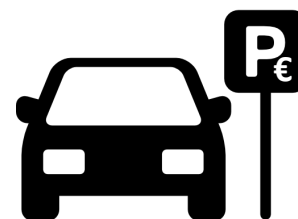
66 000 € récoltés grâce au stationnement. Ce montant sert à payer des équipements en lien avec la mobilité.

Répartition des recettes de l'hiver 2022-2023 selon les jours de la semaine



Rappel des Tarifs de Stationnement

Durée du stationnement	Tarifs à partir du 23/09/2021
Premières 15 minutes	Gratuit
1 heure	1 €
2 heures	2 €
3 heures	3 €
4 heures	4 €
5 heures	5 €
6 heures	6 €
7 heures	7 €
8 heures	8 €
9 heures	9 €
A partir de 9 heures	25 €



MOV'ICI - Le Service de Covoiturage en Haute-Tarentaise

mov'ICI

avec  **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes


gowiz
covoiturage
Haute Tarentaise



Cet été hors normes nous prouve une nouvelle fois qu'il est urgent d'agir pour réduire notre impact carbone.

Pour vos déplacements en Haute-Tarentaise, ayez le réflexe du covoiturage local. Partager ses trajets du quotidien c'est avant tout un moyen simple pour se déplacer à moindre coût, facilement, ensemble et partout sur le territoire, tout en agissant en faveur de l'environnement.

Pourquoi covoiturer, quel intérêt ?

- **Une amélioration du cadre de vie** : moins de trafic, de bouchons, de bruit et de stress ;
- **Un intérêt environnemental** : une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et de la pollution ;
- **Un vecteur de lien social** avec de nouvelles rencontres et une augmentation du confort de vie pour les saisonniers ;
- **Un intérêt économique** avec des déplacements à moindre coût pour les covoitureurs.

MOV'ICI : c'est quoi ?

C'est une offre de mobilité développée par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il s'agit d'un outil de covoiturage pour une communauté de membres, ancré sur le territoire. Il est utilisable au quotidien, c'est donc un véritable service public de proximité, facile à utiliser, permettant de se déplacer pour aller au travail, pour rendre visite à des amis ou de la famille.

Quels sont les avantages de MOV'ICI ?

- **C'est accessible** simplement depuis un ordinateur ou une application mobile. Seule une connexion internet est nécessaire ;

- **C'est flexible**, vous choisissez les jours où vous covoiturez ;
- **C'est sans commission**, et les frais sont calculés automatiquement au plus juste selon le trajet. Les trajets peuvent aussi être proposés gratuitement ;
- **C'est simple et sûr**, informations en temps réel, paiement en ligne, mise en confiance entre les membres de la communauté locale.

Proposez des trajets : un trajet au minimum/semaine suffit pour démarrer.

Téléchargez l'application mobile : le meilleur moyen d'optimiser votre expérience.

Bon à savoir : Plus la communauté sera grande, plus il y aura de trajets proposés, plus le dispositif sera utilisé et plus il convaincra de nouveaux membres !

Le saviez-vous ?

Covoiturer, c'est aussi **un état d'esprit** pour ouvrir la voie du changement...

Le covoiturage connaît un essor à grande échelle : 1 personne sur 10 le pratique déjà, pourquoi pas vous ?

Le covoiturage ? Plein d'idées reçues !

« *C'est s'embêter pour ne pas gagner grand-chose !* »

D'après le Gouvernement, un trajet régulier en covoiturage peut vous faire économiser jusqu'à 2 000 € par an.
« *Le matin, c'est trop juste ! Pas le temps pour du covoiturage !* »

Moins de voitures sur la route, c'est moins de trafic, plus de places de stationnement, tout le monde gagne du temps.

« *Être pieds et mains liés sur les horaires et les trajets ? Très peu pour moi, j'ai besoin de liberté !* »

Anticiper, échanger et discuter vous permettra d'optimiser votre organisation avec convivialité et respect.

Pour adhérer à MOV'ICI ?

Inscrivez-vous sur la plateforme MOV'ICI :

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

Rejoignez la communauté de covoitureurs du territoire :

GoWiz covoiturage Haute Tarentaise

Nos Routes - Travaux de Voirie 2022

En 2022, la commune a investi 267 000 € TTC pour assurer l'entretien de sa voirie publique avec une répartition à 57% sur la station et 43% pour les villages. Les principales opérations de réfections d'enrobés ont été les suivantes :

Secteur station

La Lauzière, Le Manessier, Les Chavonnes Hautes, le Parking des pistes, le Centre commercial et le Tennis.

Dans les villages

Les Moulins, Le Moussellard, Le Solliet, Le Pré du Four, La Combaz, Le Chabloz – Etaves et le Griotteray.

Par ailleurs, les services techniques ont assuré nombre d'interventions en régie pour des travaux de mise à la cote des tampons, d'entretien et d'élargissement de voirie ou de réfection des murettes chasse-roue sur la route des villages.



Avant

Après



Prises de Recharge pour Vélos et Voitures Electriques

Pour les voitures

La commune a reçu au mois de Juillet, une manifestation d'intérêt spontanée, émanant de la société EASY CHARGE SERVICES, pour l'installation et l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).

En application des textes de loi, la commune a lancé un avis de publication pour la mise en place d'une borne 120 Kw DC, sur deux emplacements de stationnement, situés sur le parking des pistes.

Aucune société, autre que EASY CHARGE SERVICES, ne s'est manifestée et la commune a donc autorisé la société à occuper le domaine public pendant une durée de 15 ans pour l'installation et l'exploitation de ces bornes.

En contrepartie de l'obtention de cette autorisation, EASY CHARGE service s'engage à verser à la commune, une redevance selon les modalités suivantes : 10 % du chiffre d'affaire, minoré des coûts d'électricité, avec un minimum de loyer de 100 € HT/an par place de stationnement.

Sur les 15 ans d'occupation, la redevance prévisionnelle représente 50 000 € sur la commune.

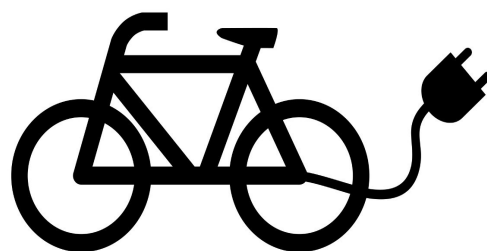
Dans le même cadre, un partenariat innovant avec la société Easy Charge et sans frais pour la commune de Montvalezan va permettre dès le mois de janvier 2023 la mise en service d'une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques sur le parking des pistes.

Pour les Vélos

Cette année, la Communauté de Communes de haute Tarentaise a souhaité mettre en place 16 bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique sur son territoire, dont 2 sur la station de La Rosière. En complément, la commune a pris en charge l'investissement d'une troisième borne jugée nécessaire dans le cadre d'un programme INTERREG mené en coopération avec l'Italie.

Le contexte actuel et les délais d'approvisionnement du matériel (réceptionné depuis) n'aura pas permis une mise en service pour cet été. Ainsi, dès 2023 vous pourrez utiliser gratuitement des 3 bornes qui seront mises à disposition à proximité des deux offices de tourisme et du Lac du Repos.

Cout d'une borne : 9062€TTC.



Vers le Label Flocon Vert

20 janvier, en marche vers le Label Flocon Vert !
Dès son élection, le Conseil Municipal avait la ferme volonté de poursuivre et affirmer les actions autour du développement durable sur notre territoire.



Lors de la séance du 20 janvier 2022, Monsieur le Maire rappela la création en début de mandat d'un groupe de travail dédié au sein de la municipalité. *« Ce groupe a fait le constat des nombreuses actions déjà réalisées en faveur de l'environnement et du développement durable par les acteurs du territoire. Il semble désormais essentiel d'identifier, valoriser, optimiser, et densifier ces actions en se mobilisant autour d'une démarche structurante afin de passer à une étape supplémentaire en faveur du développement durable de notre territoire. Il nous faut, pour cela, nous appuyer sur l'ensemble de ses forces : population, associations, acteurs économiques, publics et parapublics. Le label Flocon Vert comporte 4 thématiques, 20 critères et environ 130 indicateurs. L'économie locale, le volet social et culturel, la gouvernance de la destination, l'environnement et les ressources naturelles sont autant de thèmes pris en compte par ce label particulièrement adapté aux sites de montagne. »*

Après délibération, le Conseil Municipal a voté favorablement pour engager la commune et notre station La Rosière dans la démarche de labellisation visant l'obtention du label "Flocon vert" .

Volontaires également, la Régie Electrique de Montvalezan, le Domaine Skiable La Rosière et l' Office de Tourisme de La Rosière s'engagent aux côtés de la commune en partageant le financement de cette démarche.

21 avril, Atelier de lancement de la démarche

Les 4 financeurs de la démarche de labellisation « FLOCON VERT label de Développement Durable » cités ci-dessus étaient réunis autour de la responsable de projet chez MOUNTAIN RIDERS, Claire Tollis. *« C'est la première fois que nous constatons un financement quadripartite de la démarche de labellisation FLOCON VERT. Je trouve que c'est déjà un bel indicateur de la dynamique collective qui existe sur Montvalezan La Rosière. »* Relève-t-elle dans son introduction, avant d'ajouter qu' *« Outre le fait d'obtenir un label, cette démarche permet aussi d'intégrer un groupe de stations et partager en-*

semble, des idées, des savoirs, des référentiels, mutualiser et générer une dynamique collective. 13 stations détiennent actuellement le label Flocon Vert. Vous êtes 19 destinations inscrites dans cette étape de démarche de labellisation. » Ajoutet-elle.

Monsieur le Maire se dit être *« attaché à la dimension qu'on veut donner à ce travail. C'est très important de raisonner localement et que cela marque notre commune, que cela caractérise notre destination. Il faut se donner les moyens de réussir en gardant à l'esprit que nos orientations puissent être réalisables à notre échelle. Une collectivité doit montrer l'exemple et prendre l'initiative »*.

L'atelier se poursuit par une présentation de la grille des critères 2022, un tour de table pour établir un « diagnostic flash » de la situation actuelle, l'identification des « pépites » et des « bémols », avant de conclure sur un débat autour de la gouvernance et de l'animation de la démarche.

1^{er} juin, une délégation en visite à Combloux
Mountain Riders organisa une journée de rassemblement à Combloux (dernière destination labellisée « Flocon Vert ») autour du Label. Sébastien Gaidet, Adjoint au Tourisme, nous en parle : *"Cette journée fut très instructive. Je retiens et souligne cette définition de la démarche qui me parle tout particulièrement : Flocon Vert garantit l'engagement durable des destinations touristiques de montagne."*

27 juin, Atelier ouvert au Public

Les acteurs économiques, publics, associatifs et riverains de la commune, intéressés par la démarche et/ou agissant en faveur du développement durable de notre commune, ont été invités à cet atelier qui s'est déroulé au sein de l'Alpen Lodge. Une quarantaine de participants étaient présents. Animés par Marie Perin pour la compte de Mountain Riders, des temps de partage ont notamment permis à chacun **de s'exprimer sur son action au quotidien** au bénéfice de notre environnement.

27 septembre, journée de collecte de données

Marie Perin, en charge de dossier de labellisation pour Mountain Riders, a **auditionné durant toute une journée les directeurs des 4 structures** engagées financièrement dans la démarche. L'objectif du jour était de collecter les données et actions réalisées sur notre territoire relatives aux piliers du développement durable.

Et la suite ?

Fin novembre, Mountain Riders assurera une restitution de ce diagnostic devant le Comité de Pilotage "Flocon Vert" .

Au premier trimestre 2023, une réunion de travail ouverte au public sera organisée pour faire état de ce diagnostic, restituer les orientations du COPIL et engager collégialement un travail de définition d'actions partagées, réalisables et désirables par tous. Courant 2023, un audit déterminera notre labellisation.

Gestion du Service des Eaux 2021-2022

Chiffres clés



711

Nombre d'habitants desservis



992

Nombre d'abonnés
(clients)



2

Nombre d'installations de
production



4

Nombre de réservoirs



35

Longueur de réseau
(km)



27

Longueur de canalisation de
distribution (hors branchement)
(km)



83,3

Rendement de réseau (%)



454

Consommation moyenne (l/hab/j)



100,0

Taux de conformité
microbiologique (%)

1.4 L'essentiel de l'année 2021

La première année d'exploitation complète du service s'est faite avec une station de ski fermée du fait de l'épidémie de covid. Les données de consommation et de facturation sont donc tout à fait atypiques avec un chiffre d'affaires largement en dessous des attentes d'une année classique.

Malgré cela, nos équipes se sont attelées à faire progresser le rendement de réseau et à connaître l'ensemble du fonctionnement des infrastructures pour être au rendez-vous fixé par la commune.

Qualité de l'eau

Cette année, les analyses réalisées par l'ARS sur Montvalezan - La Rosière révèlent une bonne qualité de l'eau distribuée : 100 % de conformité pour les paramètres physico-chimiques et 100 % pour les paramètres biologiques.

Nombre d'abonnés et volumes consommés

Le nombre de clients pour Montvalezan - La Rosière est de 992.

La crise de la covid-19 a donné lieu à la fermeture des domaines skiables toute la saison. Cette fermeture a eu un impact sur les volumes distribués et les volumes vendus (rapportés sur 365 jours). La fermeture des domaines skiables pour l'intégralité de la saison 2020-2021 génère une baisse des volumes vendus qui ne sera jamais rattrapée. Le volume vendu en 2021 est de 114 201 m³, pour un prévisionnel qui était estimé à 170 000 mètres cubes.

Performance du réseau de distribution d'eau

Il y a eu environ 20 jours de recherches de fuite et l'inspection de 15 km réseau. Le rendement global s'établit à 83.3 %.

Assainissement - Les Bon Gestes pour Limiter les Micropolluants

Extraits du fichier « Les bonnes pratiques » par le Syndicat d'Assainissement de la Haute Isère et le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne

MICROPOLLUANTS LES BONNES PRATIQUES

Des micropolluants divers ont été détectés dans les eaux usées lors d'une action réglementaire de Recherche et de Réduction des rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux (RSDE). Ce sont des substances chimiques que l'on retrouve en quantités infimes, et qui peuvent avoir un effet toxique sur les organismes vivants. Certains d'entre eux proviennent de nos activités domestiques.

- ◆ **PRENDRE UNE DOUCHE RAPIDE PLUTÔT QU'UN BAIN**
On économise de l'eau, de l'électricité, des produits...
- ◆ **LIMITER LA FRÉQUENCE DE LAVAGES INUTILES**
Le meilleur exemple en vacances sera de garder la même serviette à l'hôtel tout au long de son séjour.
- ◆ **UTILISER DES PRODUITS À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET LIMITER L'UTILISATION DES LINGETTES**
Par exemple : produits Ecolabel, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon noir, savon de Marseille.

- ◆ **UTILISER QUE LA QUANTITÉ DE PRODUITS DE LAVAGE STRICTEMENT NÉCESSAIRE**
Pas besoin de transformer votre séance de ménage en soirée mousse !
- ◆ **RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS ET DES MÉDICAMENTS**
- ◆ **CONSOMMER DES PRODUITS ISSUS D'UNE AGRICULTURE LIMITANT LES PESTICIDES, ET DE PRÉFÉRENCE LOCAUX**
- ◆ **NE RIEN JETER DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**
En plus de risquer de devoir faire appel à un plombier, jeter des produits tels que les lingettes, les protections hygiéniques, les huiles de cuisson ou les peintures dans nos canalisations perturbe le fonctionnement de la station d'épuration, polluant ainsi les milieux aquatiques.
- ◆ **DÉBRANCHER SES EAUX PLUVIALES DU RÉSEAU D'EAUX USÉES**
En plus de vous mettre en conformité, vous contribuez à protéger les milieux aquatiques (diminuer les déversements du réseau d'eau usées) et à la réduction de l'impact environnemental de l'unité de dépollution (ex. consommation d'énergie et des réactifs).

Les Super Nettoyeurs 2022 - Bilan

Journée des Super-nettoyeurs 2022 : on progresse !



Le 15 juin dernier, tous les acteurs de la station se sont mobilisés pour nettoyer les rues, chemins piétons, pistes de ski/VTT.

Agents communaux, hébergeurs, habitants, restaurateurs, équipes DSR, prestataires : près de 90 personnes ont aidé à ramasser les déchets durant toute une matinée.

Au total, près de 320 kg de déchets en tout genre ont été collectés. C'est énorme, mais c'est **deux fois moins qu'en 2021**. Un sentiment d'amélioration indéniable !

Avec l'aide de Mountain Riders, les déchets ont été caractérisés et triés avant d'être envoyés dans les filières de revalorisation ou de traitement adéquates.

Nos domaines de montagne sont beaux et fragiles, continuons de les préserver et d'en assurer l'avenir !

Fleurissement - Concours Maisons et Jardins Fleuris

Le Palmarès complet

- **Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; habitations traditionnelles** = Maître Jean-Michel, Hauteville ;
- **Habitations avec décor floral installé sur la voie publique** = Les Clarines, Gaide Odile, La Rosière ;
- **Balcons ou terrasses visibles de la voie publique - Collectif** = Brun Jean-Pierre, Arpin James et Gaidet Claudine pour le Mousselard ;
- **Immeubles collectifs avec au moins 50% des balcons fleuris** = Résidence le Valaisan Syndic Elegna Immo, La Rosière ;
- **Hôtels, restaurants** = Le Tout Poudre, Ottobon Mathieu et Cerisey Laetitia, Plan de l'Arc La Rosière ;
- **Commerces** = Boulangerie Croissant du Sky, La Rosière ;
- **Entreprises** = L'atelier La Kounba, Gaidet Carole, La Combaz ;
- **Jardins potagers individuels** = Gaide Michel, Montvalezan
- **Prix Nicolas GAIDE 2022, Toutes catégories - Prix coup de coeur du Jury** = Possoz Frédéric, Le Paradis, Golf de La Rosière.

Toutes nos félicitations aux lauréats !



Le prix Nicolas Gaide 2022, prix coup de cœur du JURY a été attribué à ... **LE PARADIS, Frédéric POSSOZ, Restogolf.** Marie Pascalis représentait la structure et a reçu le VASE TROPHEE des mains de Faye Davison, Conseillère Municipale en charge du Fleurissement et de Lucie Gaidet, membre référente du Jury.



Ils en sont fiers ...
et ont partagé leur bonheur sur les réseaux

PARADIS 190 abonnés
5 j • Modifié •

PARADIS remporte sa 1ère récompense 🏆

Hier soir, le prix Nicolas Gaide 2022 - prix Coup de Cœur du Jury - du Concours Communal des Maisons et Jardins Fleuris 🌸 a été décerné au restaurant PARADIS.

📍 Un merci tout particulier à nos équipes pour l'entretien des fleurs cet été et un grand bravo à Frédéric Perrin et son entreprise Horticoles des Gordes Perrin pour la qualité de ses produits !

Merci également à la @Commune de Montvalezan La Rosière et en particulier à Faye Davison, Conseillère Municipale en charge du Fleurissement et à Lucie Gaidet, membre référente du Jury.



Charrette fleurie au restaurant « Le Tout Poudre »



Balcons fleuris, village le Mousselard

Régie Électrique de Montvalezan - La Centrale Solaire

Premier bilan de la centrale photovoltaïque de la fumièrre des Envers

En 2021, la production annuelle de l'installation couvre 94% de la consommation de l'éclairage public communal !

Quel bilan des 2 premières années de production ? Interview croisée de Pierre Cayron, Directeur et Jean-Sébastien Kraus, Responsable Technique de la Régie Electrique de Montvalezan.

MLR - Comment est née l'idée d'utiliser la toiture de la fumièrre pour développer une centrale photo ?

Jean-Sébastien Kraus – « Dans la suite des programmes des panneaux solaires d'Energies Renouvelables à la Régie, nous avons été approchés par un prestataire pour faire de l'hydrogène à partir de la fermentation de la fumièrre. Cette idée est tombée à l'eau. Le site présentait un intérêt par sa position et son orientation. L'idée de valoriser ce site était ainsi lancée. Nous nous sommes orientés sur le solaire dans une démarche de transition et dans l'idée de montrer ce qui est possible. »

Pierre Cayron – « Même si cela reste marginal par rapport à la consommation totale de la commune, l'énergie produite à la fumièrre a couvert près de 94% du besoin d'électricité pour l'éclairage public de l'ensemble de la commune en 2021. »



MLR - Est-ce que le bilan de ces deux premières années est à la hauteur de vos prospectives initiales ? Est-ce que cela influe sur la durée d'amortissement initiale ?

Jean-Sébastien Kraus – « Les premières années nécessitent toujours quelques réglages pour optimiser la production de l'unité. Nous n'avons rencontré que très peu de pannes. La production annuelle calculée initialement tablait sur une production de 130 000 kWh, nous avons produit 113 000 kWh en 2020 et 117 000 kWh en 2021. Ce sont de bons résultats pour un début d'exploitation au regard du potentiel maximum indiqué. Nous avons une très bonne surprise sur la puissance maximale de production instantanée qui était annoncée à 90kW. Nous avons atteint 94 kW en 2020 et avons même atteint 98 kW en 2021.

Etonnement, nous avons moins produit sur le premier se-

mestre 2021 qu'en 2020, l'installation est météo-dépendante. »

MLR - Quel accord avec la commune pour l'installation de ces panneaux sur la toiture de la fumièrre ?

Jean-Sébastien Kraus – « Nous avons passé une convention de mise à disposition de la toiture avec la commune. Elle est prévue pour une durée de 15 ans et elle est renouvelable. »

MLR - Y a-t-il eu des difficultés techniques particulières à résoudre à l'installation ?

Jean-Sébastien Kraus – « non, l'ouvrage s'y prêtait vraiment bien sur place. Techniquement ce fut très facile de réaliser la pose des panneaux. En deux semaines, la totalité était faite. Au final, le positionnement du local technique s'est avéré plus complexe ; il fallait assurer la largeur de passage nécessaire à l'exploitation de la fumièrre. »

Pierre Cayron – « Concernant le raccordement de l'installation au réseau électrique communal pour réinjecter l'énergie produite cela fut également aisé car nous avons le réseau existant à proximité du bâtiment. »

MLR – Une attention particulière a-t-elle été apportée à l'intégration paysagère de l'installation ?

Jean-Sébastien Kraus – « Il s'avère qu'en posant les panneaux photovoltaïques, nous avons finalement atténué les effets de brillance de la toiture bac acier initiale ; même si par précaution, nous avons consulté les architectes des bâtiments de France. Par ailleurs, la dernière technologie de ce type d'équipements propose des panneaux plus fins, plus résistants avec un meilleur rendement. On peut monter dessus, marcher dessus qui permet une meilleure maintenance et une optimisation de la couverture. »

Fiche technique de l'installation

Année de construction = 2019, Mise en service le 24 décembre 2019.

414m2 de panneaux ; 236 modules photovoltaïques installés, en surimposition de la toiture bac acier existante.

Coût de l'installation = 110 000 €.

Retour sur investissement attendu = 9 ans.

Injection de la totalité de la production sur le réseau Basse Tension de la Régie Electrique de Montvalezan.

Production 2020 = 113 000 kWh environ avec 94 kW de puissance en pointe.

Production 2021 = 117 000 kWh environ avec 98 kW de puissance en pointe.

L'énergie annuelle produite couvre 93.6 % de la consommation annuelle 2021 du parc d'éclairage public sur la commune de Montvalezan La Rosière dont le total consommé est de 125 000 kWh environ.

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Régie Electrique de Montvalezan - Nos Actions Vertes

Eclairage Public

2022 est la deuxième année d'exécution du contrat entre la Mairie et la Régie pour la maintenance de l'éclairage public.

La mise en place des horloges astronomiques ainsi que la programmation des extinctions nocturnes a permis de limiter les nuisances lumineuses et de faire des économies d'énergie, avec une baisse des consommations de 30% en 2021 par rapport à 2020.

Déploiement des compteurs LINKY

Les Entreprises Locales de Distribution ont obtenu des autorités la possibilité de décaler la fin du déploiement des compteurs LINKY en 2024. Les premiers compteurs ont été posés au 1^{er} semestre 2021. La pose va s'accélérer jusqu'en 2024. Au total ce sont 2 418 compteurs Linky qui seront mis en service sur Montvalezan.

Des difficultés d'approvisionnement en compteurs et concentrateurs ont retardé le planning de pose de 2022.

Néanmoins, malgré ces difficultés, au 31 août 2022, 457 compteurs LINKY ont pu être installés.

Le remplacement des compteurs existants par des Linky ne donne lieu à aucune facturation par la Régie. Cette prestation est intégrée dans le prix des Tarifs Réglementés de Vente (Tarif Bleu).

Hydroélectricité

Le projet de réalisation de **centrale hydroélectrique** sur le torrent des Moulins (1 MW) se poursuit. Notre partenaire, GEG ENer, a finalisé l'achat du foncier et a déposé le dossier en préfecture mi-juin 2021.

Le planning prévisionnel du projet nous permet d'espérer une mise en service en 2023. Un site web a été mis en place afin de mettre à disposition des informations sur le projet : <https://www.hydro-montvalezan.fr>.

Recyclage des ampoules et des compteurs

La Régie a signé fin 2021 un contrat avec la société « Recycling Advantage System » pour le recyclage des ampoules d'éclairage public et des compteurs. Nous avons choisi de rester sur

un circuit de recyclage court, puisque l'entreprise est située dans l'Isère, à Domène et dans le Rhône, à Saint-Priest. Afin de limiter le transport, la collecte est groupée avec d'autres régies, notamment la Régie de Tignes et SOREA à Saint-Jean-de-Maurienne.

Les premières collectes ont été effectuées en 2022.

Projets Photovoltaïques

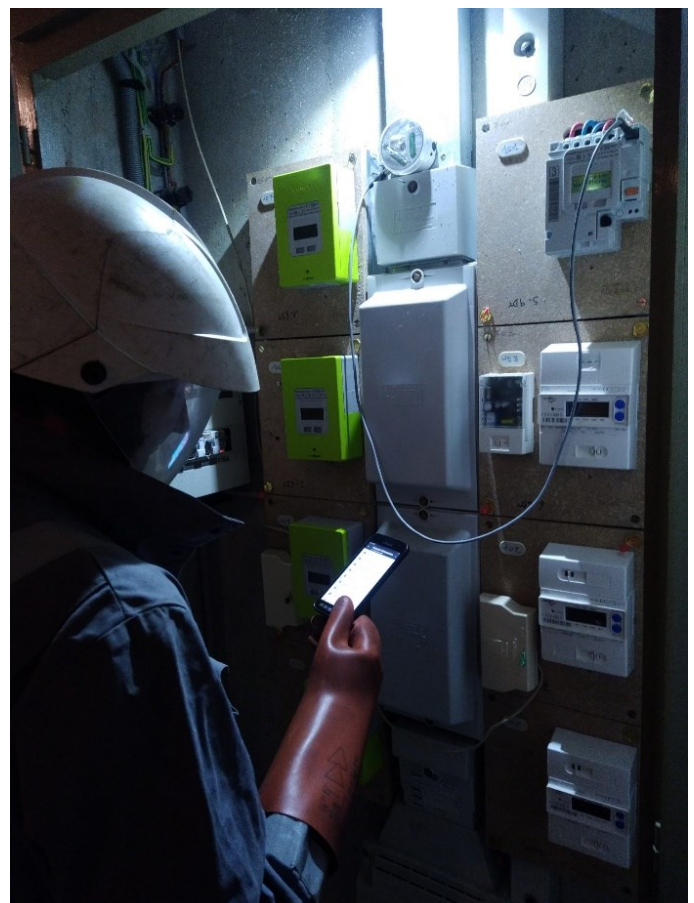
Une démarche commune a été entreprise en vue d'identifier les points d'intérêt sur les bâtiments publics.

Cette démarche se fait en partenariat avec la Mairie, l'Office de Tourisme et l'ESF.

La pose de panneaux photovoltaïques en toiture, ainsi qu'en façade va être étudiée, afin de vérifier la faisabilité et l'intérêt économique des différents projets.

Les sites retenus à ce jour sont :

- Pôle Public
- Services Techniques Communaux/Garage Communal
- Office de Tourisme
- Ecole de La Rosière



Davantage de Sobriété Énergétique cet Hiver

Dans un contexte de crise énergétique hors du commun, notre territoire s'engage sur des mesures concrètes afin de participer à l'effort national de sobriété.

Sur le domaine skiable, la DSR agira sur plusieurs leviers :

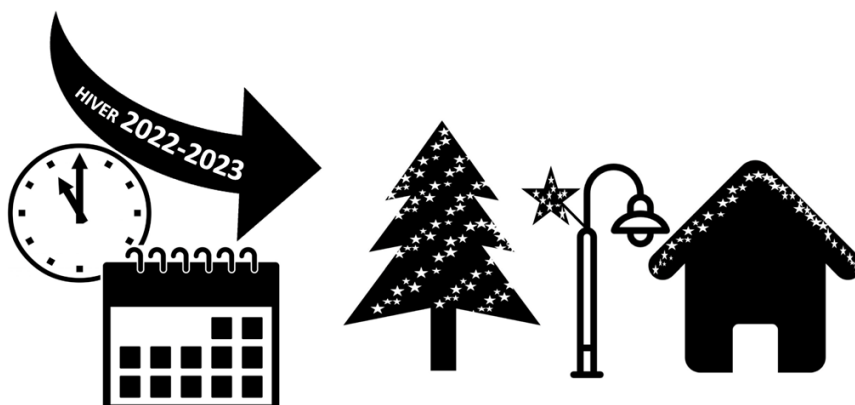
- Réduction de la vitesse des remontées mécaniques lors des périodes de faible affluence. Par exemple, en réduisant la vitesse d'1 mètre par seconde, le temps de montée au Mont-Valaisan augmente seulement de 22 secondes et la consommation est réduite de 15%.
- Fermeture des remontées mécaniques en doublon (Bellecombe I, Lièvre Blanc) également lors des périodes de faible affluence, sans diminuer l'offre de ski.
- Formation de 100% du personnel à l'écoconduite des télé sièges et des engins de damage.
- Limitation de l'utilisation de la ressource en eau et en électricité grâce à l'utilisation d'un outil de mesure d'épaisseur de neige en temps réel installé sur la totalité du parc de chenillettes (SNOWSAT), permettant d'optimiser la production de neige de culture.
- Baisse de 10% de la consommation en carburant des dameuses grâce à ce même outil SNOWSAT et réduction des largeurs de pistes lors des périodes de faible affluence.
- Arrêt de la production de neige de culture si les chutes de neige naturelles sont suffisantes pour assurer le début de saison.

Sur la station et les villages, le Conseil Municipal a décidé de revoir les dispositions relatives à l'éclairage décoratif tout en conservant la magie et l'ambiance unique de notre destination touristique de montagne.

- Jusqu'à présent, les sapins de Noël étaient illuminés toute la saison d'hiver, toute la nuit. **Dorénavant**, les guirlandes seront mises en service de l'ouverture de la station (samedi 10 décembre) jusqu'à la nuit du jeudi 12-13 janvier ; elles seront par ailleurs éteintes chaque soir à 23H.
- Jusqu'à présent, les guirlandes présentes sur les bâtiments publics étaient éclairées toute la saison d'hiver, toute la nuit (base horaires éclairage public hivernal). **Dorénavant**, une extinction sera réalisée à 23H et ces guirlandes sur bâtiments publics ne seront plus allumées après le vendredi 3 mars 2023.
- Jusqu'à présent, les décors lumineux sur candélabres étaient allumés toute la saison, toute la nuit (base horaires de l'éclairage public hivernal). **Dorénavant**, ces décors éclairés aux horaires de l'éclairage public, seront débranchés après le vendredi 3 mars 2023.

Dans le sens d'un effort collectif et de la recherche de cohérence à l'échelle de notre commune, le Conseil Municipal invite les particuliers, copropriétés, hébergeurs et commerçants, à s'orienter sur des dispositions similaires.

Merci



VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Davantage de Sobriété Énergétique cet Hiver

EcoWatt, l'Appli à Télécharger

Nous avons demandé à Pierre CAYRON, le directeur de la Régie Electrique de Montvalezan, pourquoi l'application EcoWatt ou l'abonnement à monecowatt peut être utile en lien avec l'approvisionnement en électricité, même au niveau local. Voici ce qu'il nous en dit :

"L'approvisionnement en électricité en Europe et particulièrement en France est en tension cet Hiver.

Divers phénomènes conjoncturels expliquent cette situation :




La guerre en Ukraine avec un impact sur les volumes des livraisons et les tarifs du gaz, et donc le fonctionnement des turbines à gaz, le niveau de remplissage des barrages hydrauliques au plus bas notamment dans les Alpes du sud suite à un faible enneigement l'hiver 2021-2022 et un déficit pluviométrique cet été. Cela va limiter les capacités de production d'hydroélectricité cet hiver. Et surtout 30 tranches de centrales nucléaires à l'arrêt sur 56. Ce grand nombre d'arrêts de tranches est dû au report des maintenances suite à la COVID ainsi qu'à la découverte de microfissures sous contraintes, qui nécessitent des traitements complexes et longs. Il y a donc un risque de blackout pendant les jours les plus froids de l'hiver.

Afin d'éviter cette coupure généralisée, le site monecowatt ou l'application EcoWatt permettront de savoir 3 jours avant la couleur du jour. Si le site monecowatt/ou l'appli EcoWatt annoncent un jour rouge, cela signifie que si les citoyens et les entreprises ne réduisent pas leurs consommations électriques, il y aura des coupures tournantes de 2h, ce que nous appelons



le délestage. Il est donc important de connaître la couleur du jour afin d'adapter ses usages de l'électricité et passer un hiver sans coupure de courant. Le site monecowatt ou l'appli EcoWatt permettent de s'inscrire gratuitement à « l'alerte vigilance coupure » et de recevoir l'information en amont par mail ou par SMS ou par notification avec l'application. Ce système ne permettra d'éviter les coupures que s'il est suivi massivement au niveau national, y compris à Montvalezan."

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ POUR LA JOURNÉE

 JEUDI 27 OCTOBRE 2022	Consommation normale. Restons vigilants.
 JEUDI 27 OCTOBRE 2022	Système électrique tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.
 JEUDI 27 OCTOBRE 2022	Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissons pas notre consommation

CCHT : Nouveauté du Tri, Compostage et Statistiques Déchetterie

Les déchets produits à Montvalezan

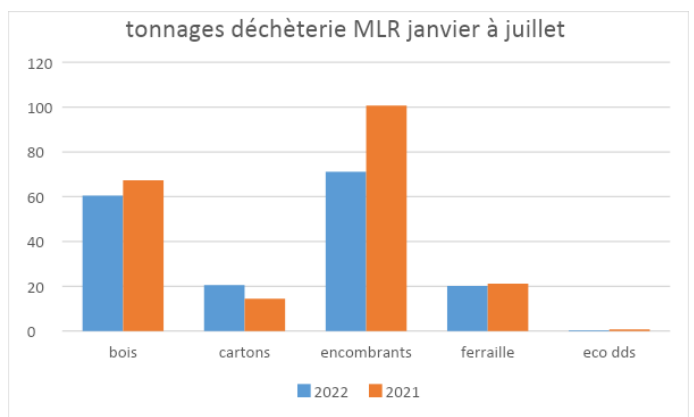
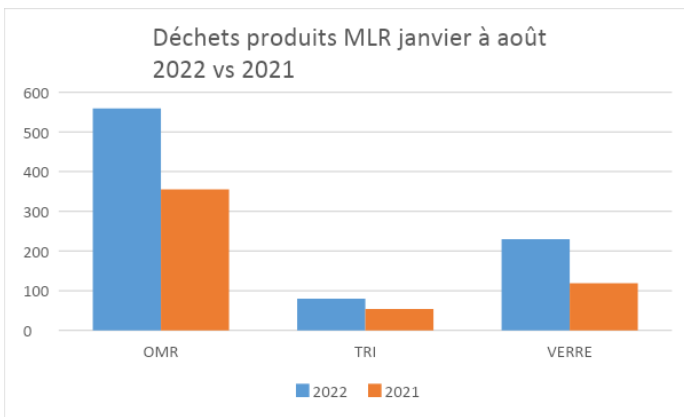
Sans surprise, l'ensemble des flux des conteneurs semi enterrés ont été impactés par la crise COVID. A titre d'exemple les tonnages de verre ont augmenté de 93% sur la même période entre 2021 et 2022.

La déchetterie de Montvalezan a connu une baisse de production de cartons sur la période de janvier à juillet comparée à l'année 2021. Cela s'explique par une quasi absence d'activité touristique durant la saison d'hiver 2021. La hausse de bois et d'encombrants en 2021 peut aussi s'expliquer par la grosse fréquentation de la déchetterie liée à des opérations de travaux ou de rangement pendant la période COVID.

Le tri évolue !

Le centre de tri de Chambéry est en plein travaux afin de pouvoir accueillir les futures extensions des consignes de tri. A partir du 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri vont évoluer pour simplifier le geste des usagers et recycler davantage d'emballages. Dès lors, nous pourrions mettre dans la poubelle jaune les films plastique, blister, tube de crème, barquettes, pots en plastique.

Le Service Réduction et tri des déchets de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise pourra vous faire visiter le nouveau centre de tri et l'incinérateur de Chambéry sur demande à partir de 2023. D'ici là, vous recevrez les informations nécessaires par courrier pour avoir de bons gestes de tri.



La sensibilisation des vacanciers à la réduction des déchets

L'année 2022 a été marquée par des opérations de sensibilisation à la réduction des déchets sur stand. Une première à La Rosière ! Les vacanciers ont pu apprendre à fabriquer leurs produits ménagers et leurs cosmétiques à base de produits naturels avec les animatrices réduction et tri des déchets de la CCHT.

Focus Compostage

Le Service Réduction et tri des déchets de la Communauté de Communes continue à entretenir les sites de compostage collectif sur la commune. Les sites se trouvent à la mairie au chef-lieu de Montvalezan et à la Résidence le Lycopode à la station de La Rosière-Espace San Bernardo. Les agents du Domaine Skiable de La Rosière-Espace San Bernardo peuvent aussi com-

poster leurs biodéchets à leurs ateliers !

Cette année, la CCHT a collaboré avec le nouveau restaurant du golf « Le Paradis » de La Rosière pour trouver des solutions pérennes pour leurs déchets. Un site de compostage a été mis en place afin d'étudier la pertinence du compostage en restauration. La prochaine saison hivernale mettra le projet à l'épreuve et un bilan sera fait en fin de saison.

La vente biannuelle de composteurs individuels rencontre un franc succès et nous vous invitons à contacter le Service Réduction et tri des déchets de la CCHT si vous souhaitez récupérer votre propre composteur. De plus, si vous souhaitez approfondir vos connaissances, le nouveau guide de compostage collectif et sa version accessible sont à votre disposition sur le site internet www.hautetarentaise.fr.



COMPOSTAGE COLLECTIF
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Compostage collectif - Version ACCESSIBLE

Objectif zéro déchet

3 rue Saint Pierre, SEEZ
a.jarvis@hautetarentaise.fr
07 88 44 07 80
www.hautetarentaise.fr

HAUTE TARENTEAISE
LES HAUTES ALPES

Petite Enfance : l'Année 2022 de la Crèche Les P'tits Mouzets

Ce fut encore une très belle année chez Les P'tits Mouzets. Nous avons initié de nouveaux partenariats et continué à développer les anciens. L'entraide, la coopération, la motivation et l'investissement des différents professionnelles et des élus ont permis de maintenir un accueil et un accompagnement de qualité pour les 34 enfants et leur famille tout au long de l'année. Fin août, nous avons dit au revoir à neuf de nos grands mouzets qui sont entrés à l'école. En décembre, nous accueillerons onze nouvelles familles et leurs enfants.



Comme les années précédentes, nous poursuivons notre partenariat avec la RPAM de Bourg Saint Maurice, qui a pour but d'accompagner les assistantes maternelles dans leur travail d'accueil des enfants et des parents. Les objectifs de ces temps d'accueil et d'animation sont de proposer un lieu d'accueil, de rencontres et d'échange aux assistantes maternelles pour rompre leur isolement et trouver un accompagnement pour favoriser leur professionnalisation ; et proposer un temps d'accueil et de jeux aux jeunes enfants accueillis par les assistantes maternelles propice à leur socialisation, leurs découvertes, leur autonomie et leur curiosité.

Partenariat avec la MAM de la ROSIERE

Depuis l'ouverture de la nouvelle MAM (maison d'assistantes maternelles), un nouveau partenariat a commencé au cours de l'hiver au sein du même projet. C'est une très bonne occasion de nouer des relations entre les équipes des deux structures.

Partant du constat de l'isolement des assistantes maternelles par rapport aux professionnels de crèche, notre idée commune est d'entretenir de bonnes relations, partager nos savoir

-faire et réfléchir sur les pratiques afin d'optimiser l'épanouissement de tous nos enfants ensemble. Finalement, c'est un projet bénéfique pour tous. Cela permet aux enfants accueillis par Claire et Adriane d'accéder à un mode de garde différent, tourné vers la socialisation et la vie collective. En outre, plusieurs enfants fréquentent occasionnellement les deux structures, l'idée étant de maintenir un lien et de permettre aux enfants de jouer ensemble sans perdre leurs repères. Cette 2^e année, nous nous sommes réunis et avons joué ensemble à quatre reprises, à chaque fois autour d'une activité différente. Cet automne nous retrouverons régulièrement Claire et ses enfants autour d'ateliers, nous avons débuté en septembre.

"Le jeudi 21 avril, nous avons pour la première fois organisé notre rencontre avec la MAM de La Rosière, le RAM (Relai d'Assistants Maternelles) et l'assistante maternelle Julie sur Saint Foy, notre ancienne collègue de la crèche. C'était l'occasion de se retrouver avec tous les enfants, qui pour la plupart, étaient à la crèche l'année passée, ainsi qu'avec toutes nos anciennes collègues. C'est toujours un plaisir de se revoir. Le rendez-vous était fixé à 10h, les enfants de la MAM ont pu retrouver leurs anciens copains de la crèche et faire connaissance avec les nouveaux. Ils étaient une vingtaine au total.

Anne-Laure, la magicienne du langage des signes pour bébés et notre conteuse adoré est arrivée avec plusieurs "raconte tapis", magnifiques et très colorés, pour illustrer ses histoires et comptines. Pendant la lecture, les enfants étaient aux premières loges. Anne Laure a su les captiver avec des gestes et supports pour accompagner la lecture. Ils ont été très attentifs et ont adoré les jolis tapis.

Nous nous sommes ensuite tous réunis sur le tapis autour d'Anne Laure déguisée en coq pour chanter « le rock'n'roll des gallinacés ». Ont suivi plusieurs histoires où l'on devait signer les émotions. C'était une très belle matinée, petits et grands étaient ravis de tous se retrouver. "

Au cours de l'année, nous nous sommes réunis à trois autres occasions et autour d'activités variées à l'intérieur et à l'extérieur de la crèche.

En août nous avons organisé un pique-nique avec une chasse au trésor dans la forêt. Les enfants ont adoré. L'excitation et la motivation pour trouver le trésor caché était énorme pour les petits comme pour les grands. Une fois le trésor trouvé, il ne restait plus qu'à s'asseoir et profiter autour d'un pique-nique partagé.

Nous remercions vivement Anne-Laure Maitre pour son investissement et sa contribution dans la réalisation de ce beau projet avec Claire, Adriane et les enfants.

A la prochaine les copains !

L'équipe de P'tits Mouzets

CCHT - Transport Social à la Demande

Ce service est proposé par le Service Etoile de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, le transport social à la demande fonctionne désormais depuis plus d'un an.

Pour qui ? Destiné aux seniors de plus de 65 ans et/ou présentant un handicap provisoire ou permanent, ce service permet d'offrir un moyen de se déplacer sur les huit communes de la Haute-Tarentaise.

Pour quoi ? Se rendre chez le médecin, faire ses courses, visi-

ter un proche, aller au cinéma...

Comment ? Le véhicule est adapté, il est équipé d'un siège pivotant à l'avant si besoin. Il a été financé par le programme Leader – fonds Européens.

L'accompagnatrice au transport vient vous chercher à votre domicile et vous emmène jusqu'au lieu souhaité.

Pour planifier votre déplacement, vous pouvez la contacter au : **07 88 44 06 83** (du mardi au vendredi).

Tarif ? Une participation financière est demandée en fonction du trajet (aller-retour), à régler directement sur place.



KILOMETRES PARCOURUS ALLER / RETOUR	PRIX
1 à 15 km	2 €
16 km à 30 km	5 €
31 km à 50 km	10 €
Plus de 51 km	15 €

CCHT - Portage de Repas

Depuis le mois de janvier 2022, le portage de repas a été étendu sur tout le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, et peut ainsi bénéficier aux habitants de la commune de Montvalezan- La Rosière.

Pour qui ? Toutes personnes âgées et / ou en situation de handicap provisoire ou permanent.

Les repas ? Prévus pour les midis et les soirs, les repas sont préparés par le centre hospitalier de Bourg St Maurice et contiennent : une entrée, un plat, un fromage, un produit laitier, un dessert, une soupe et du pain.

La livraison ? Le service de portage de repas fonctionne 7 jours sur 7 : les repas sont livrés en liaison froide les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 16h et 18h30 sur notre commune.

Tarif ? 12€ par repas journalier.

La fréquence ? Il est tout à fait possible de programmer des jours de repas selon votre convenance personnelle. Il n'y a aucune obligation de bénéficier des repas tous les jours. On s'adapte à vos besoins.

Comment ? Pour vous inscrire ou demander des informations complémentaires, contacter le Service Etoile



Service Etoile

40 Avenue de la Haute Tarentaise

73700 Bourg Saint St Maurice

☎ **04.79.07.60.22**

✉ service-etoile@hautetarentaise.fr

🕒 Du lundi au vendredi, 8h à 12h et 13h30 à 16h

Fermé le mercredi toute la journée.

Le CCAS de Montvalezan-La Rosière offre le 1er repas : l'occasion pour vous de découvrir ce service !

CCHT - Mission Accessibilité pour TOUS

Un diagnostic sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap en Haute-Tarentaise

L'étude a été menée sur une durée de 4 mois de septembre 2021 à janvier 2022, sous l'impulsion des élus de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Elle a été mise en œuvre par Thaïs Pigeault, chargée de mission accessibilité et handicap recrutée pour ce projet au sein

Zoom sur le contexte

Une commission Accessibilité a été créée en septembre 2020, placée sous la responsabilité de M. Thierry Gaide (Conseiller communautaire et 1^{er} adjoint de Montvalézan). Elle a pour obligation de réaliser un diagnostic sur le cadre bâti, la voirie et les transports.

de la CCHT. Il faut noter la politique ambitieuse et volontariste de la CCHT qui a souhaité aller au-delà du cadre réglementaire en axant l'étude sur quatre aspects de la vie quotidienne :

L'habitat, dont les logements et les structures et services sociaux et médico-sociaux ;

La mobilité : c'est-à-dire toute la chaîne de déplacement, du cadre bâti aux transports en passant par la voirie ;

La vie locale, avec un regard sur les services existants, la scolarité, la culture et le tourisme ;

L'emploi en partant de l'expérience des employés comme des recruteurs.

L'objectif de cette étude est de penser l'accessibilité au sens large, c'est à dire prendre en compte tous les types de handicap, ainsi que toutes les situations créant du handicap (ex. se déplacer avec une poussette ou des valises sur un trottoir étroit).

Un diagnostic complet qui participe à une prise de conscience collective

La salle Planjo (Sainte Foy Tarentaise) a accueilli le mardi 15 février 2022, un public varié et attentif pour la restitution des résultats de cette étude : familles vivant le handicap au sein de leur foyer, élus et techniciens des communes de Haute Tarentaise, ainsi que professionnels du Tourisme étaient présents.

Les débats qui ont suivi la présentation ont été riches de propositions mais aussi de partage d'expérience. M. Yannick Amet, Président de l'Intercommunalité, a affirmé la volonté de la Communauté de Communes d'œuvrer pour passer de l'étude à l'action et faire de l'Intercommunalité un « guichet unique accessibilité » pour le territoire, ses habitants et ses

usagers (touristes, professionnels, stations de loisirs de montagne...).



Des pistes d'amélioration qui reposent sur une démarche de confort d'usage

Lumière sur la démarche de confort à l'usage

Le confort d'usage est une composante de 100% des aménagements et vise à répondre à 100% des besoins, au-delà du handicap qui n'est qu'une partie des besoins divers de la population (enfants, étrangers, parents...).

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a sollicité l'expertise d'un chargé de développement du cabinet AGATE, M. Gérard Thiévenaz. Son intervention a permis de souligner l'importance de la démarche « Confort d'usage », développée par le Département de la Savoie.

Cette approche va au-delà de la contrainte réglementaire et des aménagements en termes d'accessibilité pour intégrer toute la population dans la réflexion.

Les élus s'accordent sur l'intérêt de cette approche qui transforme une contrainte en opportunité et participe à rendre le territoire plus attractif.

CCHT - Mission Accessibilité pour TOUS

Une journée de rencontre autour du sport adapté et du handisport en Haute-Tarentaise



Contexte

Lors du diagnostic sur l'accessibilité, nous nous sommes rapprochés des personnes directement concernées, notamment des parents qui ont mis en avant le manque d'organismes adaptés pour leurs enfants en situation de handicap en Haute-Tarentaise », a introduit Thierry Gaide, élu délégué à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

Le 25 juin au Plan de l'Arc à La Rosière de Montvalezan, le service Accessibilité et handicap de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise a organisé un événement sur le handisport et le sport adapté : une journée où des élus locaux et du Département, des familles avec un enfant en situation de handicap, des sportifs de Tarentaise et de Maurienne se sont rencontrés et ont pu échanger autour de la thématique du sport. C'est dans une perspective d'amélioration, de création et avec une forte politique que cet événement a vu le jour.

Yannick Amet, Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, Serge Revial, Vice-Président au tourisme, Cécile Utille-Grand, conseillère départementale et communautaire et Thierry Gaide étaient présents et ont entendu les témoignages des parents d'enfants en situation de handicap. Les membres de l'Association de Sport et Handicap de Maurienne et la Présidente du Comité Départemental de Sport Adapté ont aussi pu faire un retour sur leur propre expérience. Christian Grange, Vice-Président du Département délégué au sport a aussi pris part à cette journée et a précisé que le Département avançait aux côtés de la Communauté de Communes.

Une journée de rencontres... et d'activités !

Pour satisfaire tout le monde, la Communauté de Communes a organisé des activités toute la journée : petits et grands ont pu découvrir du matériel handisport, présenté par Thais Pigeault, chargée de mission Accessibilité et Handicap. Anne-Laure Maitre, la Responsable du Relais Petite Enfance, formée en Langue des Signes Françaises a lu des histoires signées. Le Club de Rugby de Bourg-Saint-Maurice a organisé une activité d'initiation au rugby. L'Office de Tourisme de La Rosière était aussi présent pour conseiller les personnes qui souhaitaient aller se balader... Et les membres de l'Association de Sport Adapté de Maurienne ont offert une démonstration de boules lyonnaises ! A midi, tout le monde s'est régalé autour d'un buffet froid servi par le restaurant Tout Poudre.

La Communauté de Communes en a profité pour dévoiler son dernier investissement : une joëlette mono-roue, à retrouver au magasin Intersport de Bourg-Saint-Maurice toute l'année et

au local cycle de Intersport de juin à septembre. La Joëlette est mise à disposition des particuliers gratuitement ! Elle permettra aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap de partir à la conquête des sentiers de randonnée environnants, à condition d'avoir au moins deux accompagnateurs... Un pas de plus sur le chemin d'une montagne accessible à tous !



CCHT - Mission Accessibilité pour TOUS

Les enjeux et actions à venir

La CCHT décide de prolonger la mission Accessibilité et Handicap au regard des points d'évolution mis à jour par le diagnostic sur la question du handicap. Un poste « Chargé de mission accessibilité et handicap » est créé, lors du Conseil Communautaire du 29 juin 2022.

- 1 En 2022, le premier objectif est la rencontre avec toutes les collectivités afin de proposer une présentation du diagnostic et des préconisations avec un focus sur ladite commune.
 - 2 S'ensuit l'enjeu d'accompagner les différents services des collectivités qui le souhaitent au niveau d'une démarche du confort d'usage.
 - 3 Plus globalement, la mission accessibilité et handicap s'adresse à toutes les personnes concernées comme au grand public afin de contribuer à une vraie dynamique inclusive en Haute-Tarentaise.
- Pour ce faire, plusieurs niveaux d'actions qui s'ancrent dans les compétences de la CCHT :

Des actions sociales avec :

Des projets de sensibilisation du grand public (animations, exposition itinérante, stand, etc.)

Des projets d'information avec la création d'une page accessibilité sur le site internet de la CCHT

Des projets de formation des personnels des Collectivités et Offices de tourisme avec des mises en situation des personnels des Collectivités et Offices de tourisme avec des mises en situation

Des actions liées à la promotion du tourisme pour tous, pour les visiteurs mais aussi pour la population locale :

Des animations adaptées toute l'année : visite de la caserne des pompiers pour les enfants à besoin spécifique, projet de découverte des alpages pour l'Unité Localisé d'Inclusion Scolaire de Bourg-Saint-Maurice, etc.

L'investissement dans une joëlette gratuitement mise à disposition des particuliers ;

L'élaboration d'un guide du tourisme accessible ;

L'accompagnement des événements sportifs et culturels dans la mise en place d'une démarche inclusive

Le saviez-vous ?

Travailler aide les personnes hors-normes à surmonter leur différence.

En changeant l'environnement, on élargit la définition de norme.

Thierry GAIDE est le 1^{er} Adjoint à L'Environnement, Travaux, Eau et Agriculture à Montvalezan. Il est aussi élu à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et a été élu conseiller spécial à la Commission Accessibilité par la délibération du 29 juin 2022.

Depuis septembre 2021, il a réuni quatre fois la Commission Accessibilité et œuvre pour un territoire réellement inclusif.

Pour ce faire, avec l'accord des 8 Maires de la vallée, il souhaite dépasser le seul cadre réglementaire en optant pour une définition de l'accessibilité au sens large : l'accessibilité concerne tous les domaines de la vie sociale, enfance jeunesse, culture, emploi, mobilité, logement, et pas uniquement l'aspect technique. Aussi Thierry Gaide n'est pas sans rappeler que l'accessibilité renvoie à toutes les mobilités réduites, suggérées par une déficience mentale comme physique.



Au fur et à mesure de la réflexion, il choisit d'aller au-delà de la notion « Accessibilité Handicap », pour adhérer à la notion de « Confort d'Usage pour Tous » développée depuis bon nombre d'années par le Département : en effet, les mobilités réduites ne concernent pas que les personnes en situation de handicap, elles nous concernent tout un chacun, lorsque nous nous trouvons dans un environnement inadapté.

« L'idée c'est que notre vallée, notre canton soit confortable pour toutes les populations locales et touristiques, le bien-être pour tous avec une vraie prise en compte de la différence au même titre que les autres. »

5 Questions aux Enfants qui sont partis à Perros-Guirec

Du 9 juillet au 16 juillet 2022, le CCAS a emmené 15 enfants en stage de voile, en séjour chez l'habitant.

MRL : Quel est ton meilleur souvenir ?

Erine : *Quand on grimpait sur les rochers.*

Chloe, Liv, Martin et Caly : *Quand on a commencé à faire de la voile.*

Laura : *Quand on se baignait.*

Elliott : *Quand on s'est baladé sur l'île Rénote.*

Martin : *C'était la première fois qu'on a fait de la voile.*

Leïla : *le feu d'artifice sur le Roz.*

Robin : *Quand on jouait au foot sur la grande plage.*

Lauriane : *Le moment où nous avons fait une balade sur le bord des côtes en tractage.*

MLR : Quel a été ton plus grand fou rire ?

Laura : *Quand on se baignait avec Liv et qu'on n'arrivait pas à avancer avec la bouée tortue.*

Chloe : *Quand on jouait avec Liv et Laura à Action ou Vérité, il y avait des questions super drôles.*

Erine : *Quand on mettait de la musique dans le bateau à voile.*

Elliott : *On a fait une vidéo de Harry Potter dans le train du retour.*

Martin : *C'était quand Antonella a fait tomber son sandwich dans l'eau !*

Leïla : *Un jour, on s'est trompé de route et on a traversé un champ d'artichauts !*

Liv : *C'était au spectacle des doudous.*

Caly : *Moi c'était quand on prenait la douche en musique après la voile.*

Lauriane : *On rigolait beaucoup quand il y avait de grosses vagues qui nous éclaboussaient !*

MLR : Quel était le plat que tu n'avais jamais mangé avant et que tu as adoré ?

Laura : *Le homard que j'ai pêché.*

Chloé : *Le Kouign-Amann !*

Erine : *Les galettes, je connaissais mais j'adore ça.*

Lauriane : *Les crêpes sucrées avec du beurre salé sur la bordure et du caramel beurre salé dedans...*

Elliott : *Je n'avais jamais mangé de coquilles Saint-Jacques.*

Martin, Leïla et Robin : *Les moules frites !*

Liv : *Le jus de fruit de la passion.*

Caly : *Un bar entier pêché par la famille de Laura.*



MLR : Quel est le terme de voile qui t'a le plus étonné ou que tu as le plus aimé ?

Lauriane et Martin : *Les expressions « dessaler » et « ressaler ».*

Laura : *Le nom de la petite voile qui est devant la grande, ça s'appelle le foc, je ne m'attendais pas à ce que ça ait le nom d'un animal.*

Chloe, Erine, Leïla, Caly et Robin : *Le foc aussi.*

Liv : *J'ai appris qu'il fallait toujours se mettre face à la voile, ça m'a étonnée.*

MLR : As-tu un mot pour décrire ta famille d'accueil ?

Chloe : *Super gentille !*

Erine : *Formidable !*

Elliott : *Parfaite !*

Martin : *Très gentille.*

Leïla : *Chaleureuse.*

Liv : *Gentille et affectueuse.*

Caly : *Souriante et accueillante.*

Robin : *Elle était bien.*

Lauriane : *Très accueillante !*



Une Action Solidaire - Un Enfant, un Rêve

L'accueil des familles est une part de l'ADN de La Rosière depuis de très nombreuses années. Ainsi, lorsque le label Famille Plus, auquel La Rosière adhère depuis 2012, a décidé d'initier l'opération « La Montagne Solidaire » au profit de l'association Petits Princes il y a 4 ans. C'est de manière naturelle que l'Office de Tourisme s'est porté volontaire. Cela s'est tout d'abord exprimé au travers d'actions de collecte d'argent lors d'événements organisés par la station, puis, par la mise en place par la Centrale de Réservation, d'un module de collecte en ligne avant finalisation du paiement. Cet hiver, 826 € ont ainsi été reversés à l'association Petits Princes.

Mais le point d'orgue de notre action solidaire s'est déroulé fin janvier lorsque nous avons eu le plaisir d'accueillir Louanne pour un séjour d'évasion et de découverte du ski et du traîneau à chiens. Du haut de ses 11 ans et de son air espiègle, jamais elle n'a laissé transparaître la difficulté de l'épreuve qu'elle et sa famille ont eu à traverser depuis ses 8 ans. Il y aurait tant à dire sur l'admiration que suscitent les enfants malades et le courage dont ils font preuve. Si nous avons réussi notre mission de faire de ces 3 jours une bouffée d'oxygène pour Louanne, son frère Timéo et sa maman Gaëlle, force est de constater qu'ils ont laissé en nous une empreinte indélébile : Celle d'un enfant qui dévore la vie à chaque instant parce qu'elle en connaît véritablement le prix.

Mon rêve : la montagne

« Je m'appelle Louanne et j'ai 12 ans. En octobre 2018, tout s'est un peu bousculé dans ma tête et dans ma vie. J'étais en CE2 avec mes copains et j'étais trop contente car je devais partir en classe de neige. Avec maman on avait tout acheté car je n'étais jamais allée à la montagne. Sauf que j'ai eu mal à la jambe, même très mal. Alors maman m'a emmenée à l'hôpital mais là je n'ai pas tout de suite compris. J'ai vu maman beaucoup pleurer. Quelques temps après, le médecin m'a expliqué tout ce qui se passait et je me rappelle que le premier truc que j'ai demandé c'était : et mon voyage à la neige ? Et le médecin m'a gentiment expliqué que ce n'était pas possible, je n'allais plus aller à l'école et que je serai très fatiguée.

A partir de là tout a changé. Mon papa est parti et c'est ma maman qui s'est occupée de mon petit frère et moi. J'étais tout le temps à l'hôpital. Les chimios ça rend malade et c'est nul. C'était pas facile et je ne voyais plus mes copains, je n'allais pas à l'école. Mais en plus de tout ça, en mai 2019, ils ont décidé de m'opérer pour essayer de faire partir le cancer. Il fallait enlever une partie de mon bassin. J'ai pas compris tout de suite que ce serait compliqué pour les sports et que rien ne serait plus jamais pareil. J'ai eu pendant trois mois d'été un gros plâtre de la poitrine jusqu'au doigts de pieds. Même si j'allais à l'hôpital souvent j'avais le droit de retourner un peu à l'école pour mon année de CM1.

J'ai eu 3 ans de chimio, 3 mois de radiothérapie et une grosse opération. Moi, je voulais faire du sport. Quand mon état s'est amélioré, j'ai fait un rêve avec les Petits Princes, j'ai demandé à aller à la montagne car c'était mon plus grand rêve. Je suis partie avec ma maman et mon petit frère Timéo à La Rosière et c'était trop trop génial ! J'ai adoré tout.

On a dormi dans un super chalet près des pistes et avons bien mangé. On a rencontré des gens supers qui sont devenus comme ma famille. On a pu faire pleins de choses. J'ai réussi à faire du ski et j'étais trop fière de moi et maman aussi. Mais j'ai pas fait que ça, j'ai fait aussi de la luge de l'extrême avec les amis que je me suis faits. Tout le monde a été trop gentil avec nous. Pascal et Aurélie ont tout fait pour que je passe un moment magique.

J'ai tout aimé mais je crois que le souvenir qui m'a le plus marqué et qui a été la plus belle de toutes les surprises, c'est la balade avec les chiens de traîneau...J'ai adoré. Tout a été magique et grâce à ça j'ai oublié toutes ces dernières années qui n'ont pas été faciles pour mon frère, ma maman et moi.

Aujourd'hui je vais bien, on a fêté mes 1 an de rémission et de fin de chimio. Maman m'a promis qu'un jour on retournerait à la montagne faire du ski et de la luge mais pas n'importe où. On retournera à La Rosière car c'était génial et que tout le monde a été super gentil avec moi et puis parce que j'ai très envie de revoir mes amis.

Merci à La Rosière pour ce moment magique et merveilleux que je n'oublierai jamais. C'était vraiment un très beau cadeau. A très bientôt je l'espère.»



Aînés : Service Civique - saison 5 - Le Bilan

Cette année de Service Civique auprès des anciens a été belle à vivre. Je vois la vie et les choses différemment. Les témoignages de vie que j'ai eu la chance d'entendre me font plus prendre le temps de faire les choses, d'aimer la nature et de garder les objets qui s'avèrent être très utiles comme les bocaux vides ou les élastiques en caoutchouc ! Je suis heureuse de travailler pour la Mairie de Montvalezan cette nouvelle année pour l'Echo. J'ai repris mes études d'Histoire de l'Art en distanciel ce qui me permet de parcourir les paysages du sud de la France... Je pense bien à vous et vous remercie chaleureusement pour les quelques adorables lettres que vous m'avez envoyées.

Emma Tampon



Retour sur ces 8 mois au côtés d'Emma en quelques chiffres

Le saviez-vous ?

La nouveauté de cette année : la mise en place du portage des repas par le Service Etoile.

Pour faire découvrir ce service, le CCAS de Montvalezan a offert le 1^{er} repas aux aînés curieux de tester cette solution.

Les Chiffres

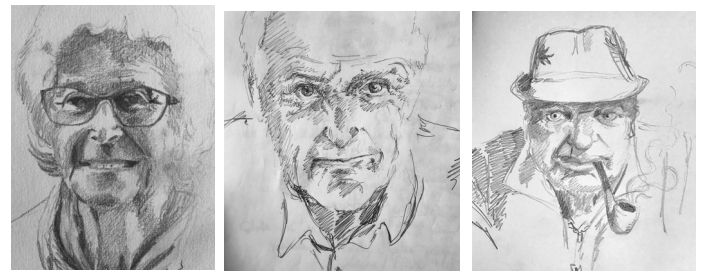
663 heures et 350 visites effectuées

22 maisons en visites régulières

31 maisons au total

Des Articles

Tout au long de sa mission, Emma a publié de petits articles pour l'application Illiwap et le compte Facebook de la mairie sous le titre « Le clin d'œil d'Emma ». Elle y postait un petit texte portant sur les nouvelles de la mission, accompagné d'un portrait dessiné.



Un Reportage

À l'occasion de l'inauguration du système de portage de repas, un reportage a été effectué pour illustrer le principe « j'irai manger chez vous ».

J'IRAI MANGER CHEZ VOUS
Le Portage de Repas à Montvalezan

Pour voir ou revoir le reportage, scannez ce QR code !



Une Exposition

À la fin du Service Civique, ces portraits ont été agrandis et imprimés sur des toiles pour une exposition dans le hall de la mairie, s'intitulant « Visages de Montvalezan ».



Les Actions du CCAS pour la Jeunesse

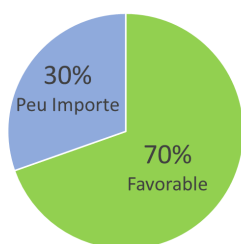
Depuis la rentrée de septembre 2022, le bus de la cité scolaire dessert LA ROSIERE

Au mois de mars dernier, le CCAS interrogeait les familles des enfants scolarisés au collège et lycée de Bourg-St-Maurice pour connaître leurs attentes sur les évolutions du transport scolaire organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes en lien avec la Communauté de Commune de Haute-Tarentaise.

Jusqu'à présent, le terminus s'effectuait au village du Pré du Four. Les collégiens et lycéens résidant à La Rosière ne pouvaient y accéder que sur dérogation et devaient pour ce faire rejoindre les villages en aval de la station pour bénéficier de ce transport.

Nous avons posé la question suivante aux familles :

Etes-vous favorable à ce que la commune sollicite la Région Auvergne Rhône Alpes pour que le service de transport scolaire puisse desservir chaque jour la station de La Rosière (au lieu du Pré du Four, fin de ligne) ? 23 répondants.



Au regard de ces éléments, la Région Auvergne Rhône Alpes accepta de faire évoluer la ligne quotidienne de transport scolaire. Désormais, depuis la rentrée, tous les élèves de la commune ont le même statut. Les élèves de La Rosière peuvent prendre le bus de la cité scolaire à la station même et y revenir en fin de journée.

L'horaire du retour du mercredi évolue !



Lors de cette même enquête nous avons également questionné les familles sur l'horaire du transport du mercredi après les cours du matin. Jusqu'à présent, le bus scolaire partait après la cantine. Lors de l'enquête, les familles avaient confirmé à l'unanimité le souhait que le bus du mercredi puisse partir

immédiatement après les cours (23 familles répondantes).

La demande a été rapportée à la Région Auvergne Rhône Alpes et vivement appuyée par la commune. Cet horaire permet un retour des enfants plus rapidement sur le territoire pour ne pas pénaliser les éventuelles activités qu'ils souhaitent réaliser le mercredi après-midi et en particulier en saison d'hiver.

L'avis favorable de la Région a été obtenu pour la période suivante : du mercredi 4 janvier au mercredi 5 avril 2023, le bus partira désormais de la cité scolaire à 12h15 pour ramener nos enfants sur notre commune.

Favoriser le ski pour les jeunes de Montvalezan

Par courrier en date du 5 juillet 2022, Monsieur le Préfet de La



Savoie, Pascal BOLOT, ordonne aux collectivités de se mettre en conformité avec le cadre juridique dans lequel la tarification des remontées mécaniques s'inscrit. En synthèse, à l'exception de quelques situations autorisées par la jurisprudence, il est désormais interdit de pratiquer une tarification différente selon le lieu d'origine de l'utilisateur.

Pour permettre aux jeunes du territoire d'accéder au domaine skiable dans des conditions facilitantes, de pratiquer du sport en extérieur y compris en saison d'hiver, de préparer son avenir en lui donnant toutes les chances d'accéder à un métier de la montagne, les CCAS de Montvalezan et de Séz ont décidé d'intervenir sur le sujet.

Aussi, pour la prochaine saison d'hiver, les CCAS de Montvalezan et Séz procéderont à un achat groupé de forfaits « saison » auprès de Domaine Skiable La Rosière selon la grille publique des tarifs remisés pour un achat en volume. Les CCAS distribueront aux jeunes (moins de 18 ans) des communes de Montvalezan et Séz (1 parent au moins habitant à l'année sur la commune) un forfait saison Espace San Bernardo hiver 2022-2023 au montant de 60€ (frais de dossier).

Mémoire - Cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre

En mai et Novembre derniers, ont eu lieu les cérémonies de Commémoration de l'Armistice signée le 8 mai 1945 et le 11 Novembre 1918 pour ne pas oublier les enfants de Montvalezan qui ont donné leur vie pour la liberté et leur rendre hommage. Le 8 mai, la Marseillaise été entonnée en cœur, aux côtés de nos anciens combattants et de 3 élèves de notre école primaire, Laura, Nessa et Candice. Emotion et recueillement étaient présents en ces deux jours de mémoire.

Concernant la commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918, les anciens combattants, les conseillers départementaux Cécile Utile Grand et Auguste Picollet ainsi que le corps des pompiers du SDIS de Haute-Tarentaise, et les enfants de l'école, les familles et habitants de Montvalezan étaient aux côtés de Monsieur le maire.

L'harmonie de Haute-Tarentaise accompagna la cérémonie de leurs vibrants instruments.

Cérémonies au Roc Noir

La cérémonie de commémoration des combats du Roc Noir s'est déroulée le 2 Juillet dernier en présence des anciens combattants, du 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains et de Sébastien Gaidet, Adjoint au Maire et élu correspondant Défense. Le Roc Noir est une potision clé du col du Petit-Saint-Bernard, à 2342 m d'altitude, le bataillon obtint une citation à l'ordre de la division pour cet exploit. Début mai 1945, le 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains franchi le col et entra en Italie en direction d'Aoste avant la capitulation allemande.



Bien Vivre à Montvalezan — Commerces Ambulants à l'Année

Biocoop propose un service de livraisons à domicile tous les lundis à l'année sur Montvalezan et ses villages.

Le principe = Passer sa commande sur le site directement

<https://www.biocoop-bourg-st-maurice.com/>

Si certains produits ne sont pas présentés sur le site il est

Possible de les appeler au : **04 58 17 16 56**,

Ils complètent avec ce qu'ils ont en magasin. Le client règle la différence au livreur.

Frais de livraisons 5€ et gratuit à partir de 80€ d'achat.



« Ce fut un grand plaisir pour Aurélien et moi de venir à votre rencontre et de vous apporter ce service. Nous regrettons que cette aventure dans l'ère du temps prenne déjà fin. » Chloé

Livraisons de Pain dans les Hameaux



Inter- Saisons 3 RDV par semaine

Les Mardis, Jeudis et Samedis

Tous les Jours en saison (Hiver/Été)

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Boulangerie :

Les Flocons d'Or

À Séz

Ils n'ont pu poursuivre leur activité malgré notre soutien...

Eric, franchisé du magasin d'Aime la Plagne, a créé avec son équipe, Chloé et Aurélien, l'Épicerie Ambulante La Vie Claire qui sillonnait les villages de Haute-Tarentaise.

Mise en circulation le 23 février 2020, l'épicerie ambulante disposait d'une offre de produits du quotidien afin de rendre la qualité bio accessible à tous : fruits et légumes, vrac, frais, pain et épicerie.

Le camion se déplaçait tous les jours dans plus de 20 villages afin de participer au commerce de proximité et de créer du lien entre ces villages.

Malheureusement pour des raisons économiques ils ont dû cesser cette partie de leurs activités début janvier 2022.

Merci à eux...

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Ecole de Montvalezan

Les vacances terminées, avec leurs beaux cartables sur le dos, tous les écoliers de La Rosière ont repris le chemin de l'école le jeudi 1^{er} septembre.

Cette année, 7 nouveaux élèves ont été accueillis en petite section et 2 nouvelles élèves en moyenne section dans la classe des PS/MS de Marguerite MARIE (titulaire du poste) accompagnée de India KOCISIS(ATSEM). Cette classe compte au total 19 élèves. Maëlle MATEO, professeur des Ecoles, a assuré l'enseignement dans cette classe le premier trimestre en attendant le retour de la titulaire (1^{er} décembre 2022).

La classe de GS/CE1/CE2 de BOURGEOU Audrey, accompagnée de l'ATSEM, Gaëlle Le Guerneve, compte 20 élèves.

La classe de CP/CM1/CM2 de la directrice Barbier Chrystèle compte 16 élèves.

Une dizaine d'élèves saisonniers rejoindront tous ces élèves.

Au programme cette année lire, écrire et calculer mais aussi découvrir, rire et grandir...

C'est parti pour une nouvelle année !

Classe de PS/MS de Marguerite Marie accompagnée d'India Kocsis



1^{er} rang : Livia NOYRIT, Nolan LOGE, Cassius STROBEL DOUMERC, Nino POSSOZ GUILLOT,

Leone SYLVESTRE, Ella BOURGEOU, Edgar BIDWELL.

2^e rang : Nathan VIGNES, Léonard SAINT-MARTIN, Thelma PALMIERI, Lucas DECREUSE, Maël HENRY, Amélie JULIANO CHIRON, Indiana LE DIMET, Hima MARIE, Loukian COHADON, Sandro SANDOVAL, Pia KRAUS, Roméo CRUZ.

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Classe de CP/CM1/CM2 de Chrystèle BARBIER



premier rang (CP) : Tom BOURGEAU, Leo KRAUS, Emile MAITRE MORGAN, Harmonie MORDANT BERNARD, Liséa FRAISSARD

deuxième rang (CM1) : Mila MARTIN, Thialyne PALMIERI, Léanne FRAISSARD, Sinahé TAN, Robin POSSOZ

dernier rang (CM2) : Léo VALENTIN AVENDANO, Elisa COLLIN OTTOBON, Martin MATHIEU, Yanis POSSOZ BABIS

Absents : Liv OTTOBON et Marco DOS SANTOS MARTIN

Classe de GS/CE1/CE2 de Audrey BOURGEAU accompagnée de Gaele LEGUERNEVE



1^{er} rang GS : SANDOVAL Matys, DAVILLER Ulysse, GORAK Tinley, PAQUELET Marius, BAZILE Clémentine, DUNIÉ HELBERT Katel

2^e rang CE1 : REYNARD GAIDE Lyne, PILLET FRÈRE Éfi, PIGEAULT Léonie, CRUZ Maya, THOMAS BONIFACE Jules, LANOUE Giulia.
Absente : OTTOBON Eva.

3^e rang CE2 : POSSOZ Thylane, PAQUELET Léonie, SAINT MARTIN Clémentine, GAIDET Candice, HENRY Cassandre, MINISINI MANNEQUIN Lilou.

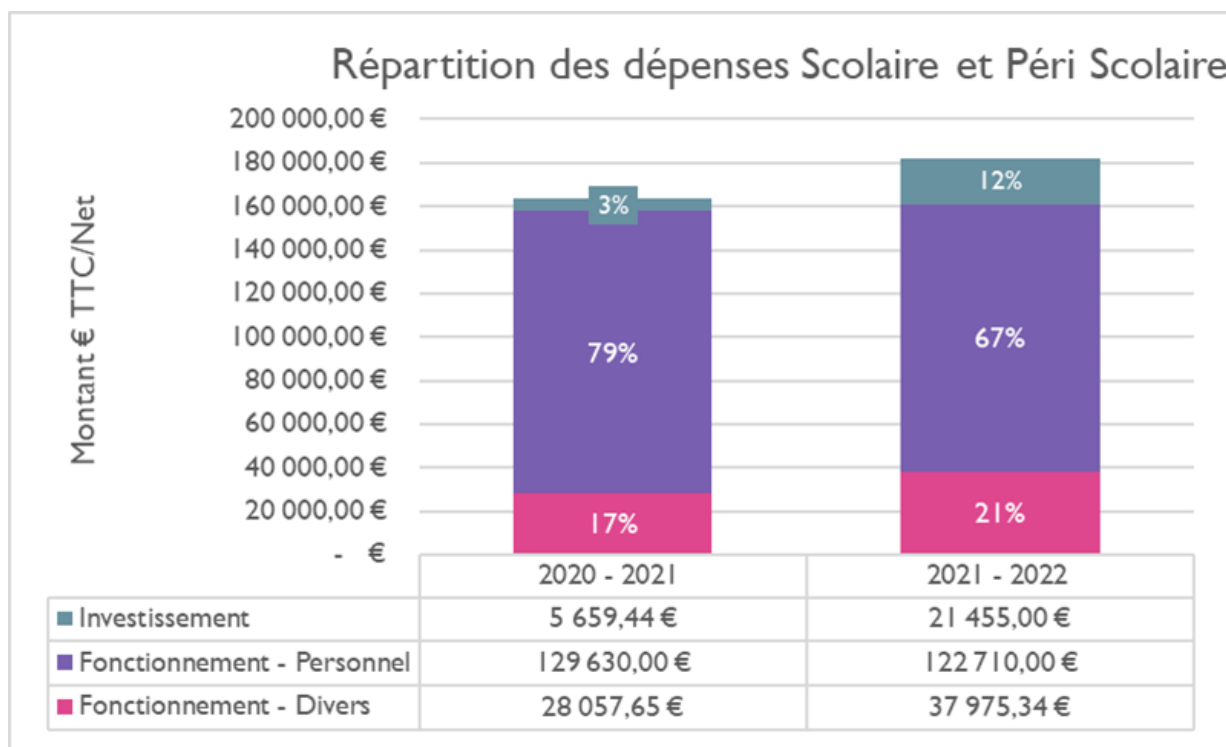
Absente : ARPIN-PONT Lydia

Ecole Primaire de Montvalezan

Ce que consacre la municipalité à son Ecole

Au cours de l'année 2021 - 2022, Montvalezan aura investi **près de 3 300 € par élève** pour assurer la scolarité et le périscolaire de nos enfants.

Une augmentation de **12 %** par rapport à l'année 2020 - 2021, du à des investissements plus importants notamment des équipements informatiques plus conséquents.

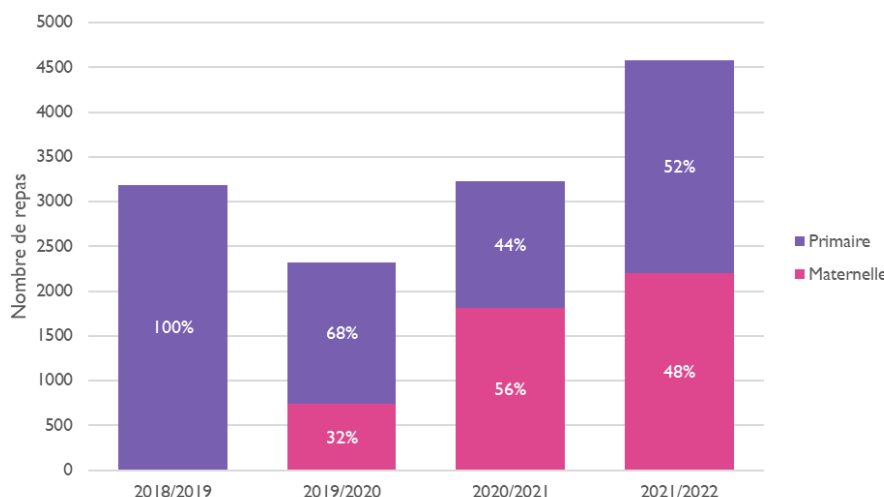


Zoom sur la cantine

Pour l'année 2021 - 2022, nous observons une augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire.

Pour mémoire, les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 avaient été impactées par des restrictions liées à la COVID 19.

Evolution de la fréquentation du nombre de repas par année



Le saviez-vous ?

17.10 € c'est le coût de revient à la charge de la commune pour servir un repas (repas, frais de structure, de personnel, ...).

Partenariat Cyclisme : Surfer sur une Activité en plein essor !

Depuis décembre 2015 La Rosière s'est investie dans un partenariat de qualité avec le Chambéry Cyclisme Formation devenu depuis l'AG2R-Citroën U23 Team.



Les éléments déterminants sont

- Le niveau sportif
- La marge de progression
- Le projet scolaire
- La capacité à s'intégrer au groupe

Ce centre de formation, vivier de l'équipe professionnelle du même nom, mais aussi d'autres équipes, draine des athlètes de haut niveau originaires des 4 coins du monde.

Il compte une quinzaine de coureurs, dont environ un tiers est renouvelé chaque année. Le fonctionnement est calé sur les années scolaires et universitaires. L'étude des propositions de candidature débute donc au cours des mois d'avril et de mai. Ce qui a séduit La Rosière ont été les valeurs fortes mises en avant par l'AG2R-Citroën U23 Team :

Accomplissement : Le coureur arrive avec son projet personnel (Education et sport). Le C.C.F l'accompagne pour qu'une alternative au vélo se concrétise car tous ne deviendront pas professionnels.

Ethique : Programme sportif adapté à l'âge, à l'antériorité, aux antécédents. Repos érigé en règle comme première thérapie médicale. Education médicale visant à rendre autonome et à garantir les bons automatismes. Suivi psychologique.

Avenir : Approche innovante de la formation des sportifs de haut niveau. Qualification initiale assurant un avenir professionnel épanoui. Accès privilégié au groupe cyclisme professionnel.

Cette collaboration a permis de renforcer l'image de notre destination comme terre de cyclisme auprès des amateurs ainsi que des tours opérateurs spécialisés cyclisme. Les professionnels de la route sont également conquis, il n'est pas rare de voir des équipes peaufiner leur préparation sur les pentes du Petit Saint-Bernard. Nous remercions vivement les partenaires tels que Skiset7 Olympic sports, Sport 2000 qui mettent gracieusement du matériel à disposition, ainsi que l'ESF pour leur encadrement des jeunes cyclistes pendant un week-end sur l'hiver.

Le partenariat coûte 13 000€ TTC à l'Office de Tourisme

Les coureurs communiquent sur leurs réseaux sociaux lors de leur venue en stage de cohésion et d'oxygénation, et ils apprennent à connaître La Rosière et son sens de l'accueil... Un travail de longue haleine, aussi long qu'une étape de montagne dans les Alpes. Pour autant, ce partenariat s'achèvera au terme de cette année 2022.

Retour sur les Montées Cyclo de l'Été

Il y eu du beau monde sur les Montées Cyclo estivales de La Rosière, des réguliers qui s'affûtent au fur et à mesure de l'été, des vacanciers qui profitent de l'événement, et même des Italiens de l'autre côté du Col, motivés à l'idée de prendre les départs de ces courses.

Toutes les Montées sont parties de Séez. Les arrivées ont varié entre le centre station, les Eucherts et le Golf. Les cyclistes ont eu leur temps grâce au chronomètre avisé d'Alexandra Gaidet. Chez les femmes, les victoires se sont jouées en 59 minutes pour l'arrivée aux Eucherts et 1h19 pour l'arrivée au Golf. Chez les hommes, les premiers sont montés dans la station en 43 minutes 37sec, au Golf en 52 minutes 14 sec. Ce n'est donc pas cette année que le record a été battu, il s'élève à 40 minutes pour les amateurs et 36 minutes chez les pros !

Nous avons eu la chance de savourer des ravitaillements avec des produits de qualité provenant de Bio Monde Holysphera, à

Bourg Saint Maurice.

Au total, ce sont 99 coureurs qui se seront défiés sur la route des villages entre Séez à La Rosière au cours de ces 4 éditions estivales.



La Rosière - Bike Week 2022

La semaine du vélo prend des tours de roues !

Dans la lignée de son développement vélo, l'Office de Tourisme organise une semaine 100% vélo : La Rosière Bike Week ! Une semaine dédiée aux différentes disciplines cyclistes : draisienne, VTT de descente, VTTAE, Vélocaching ou vélo de route.

Une semaine avec une météo clémente qui a permis aux participants de profiter de l'événement presque dans son intégralité : seule la montée cyclo a dû être reportée. Beaucoup d'enfants au rendez-vous sur l'après-midi Kids, avec un parcours chronométré sur la bike zone et le goûter des champions pour récompenser les jeunes sportifs. S'en sont suivies deux journées intenses avec des teams et athlètes de vélo, les Bikettes d'Anney et les P2V des Gets, au plus grand bonheur des heureux sélectionnés qui ont bénéficié de conseils avisés et d'une

journée pleine de fun entre vététistes. Sans oublier l'évènement dans l'évènement : le Trophée des Ruelles ! Une course ludique à travers les rues et la forêt du centre station, dans un format de relais à l'américaine où l'objectif est de réaliser le plus de tours en binômes en 45 minutes. 24 équipes ont pris le départ et environ 200 spectateurs se sont massés le long du parcours pour voir les coureurs franchir les modules. Le tout dans une ambiance musicale et festive avec DJ Dorst aux platines et une course à obstacles pour les enfants.

Un grand merci à l'équipe de scouts venue prêter main forte au service Evénements & Animations de l'Office pour la construction des modules, et à la commune de Montvalezan pour son aide dans l'aménagement de l'espace public.



Compétitions Freeride Qualifications Mondiale par EVO2

L'ouverture du secteur du Mont Valaisan élargit le champ des possibles sur notre domaine, avec de nouvelles zones hors-pistes techniques et accessibles. C'est pourquoi, depuis 2018, La Rosière a pu affirmer son positionnement freeride au grand public à travers sa communication et ses événements.

Cette année encore, La Rosière sera terre d'accueil du freeride international. Nous accueillerons 3 compétitions du « Freeride World Qualifier », antichambre de sélection pour le championnat mondial (Freeride World Tour), adultes et enfants.

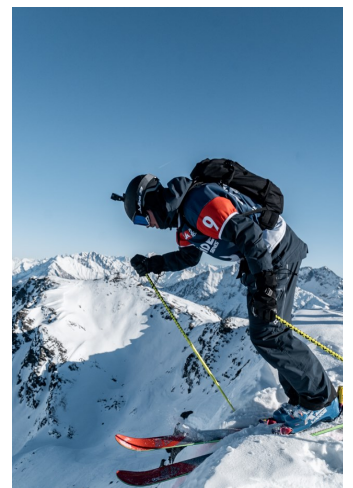
PROGRAMME

Freeride World Qualifier 2**, 05-06 janvier 2023

Freeride Junior Tour 2**, 07-08 janvier 2023

Freeride World Qualifier 4****, 10-12 janvier 2023

Organisées par l'école de ski Evolution 2 et soutenues par l'Office de Tourisme, ces trois compétitions font rayonner notre destination sur cette image Grand Ski. Rendez-vous en janvier pour observer les meilleurs freeskieurs mondiaux !



Retour sur le Trail Blanc de La Rosière

Le Trail Blanc de La Rosière s'est déroulé le vendredi 4 février 2022 avec 2 tracés sur neige : un de 5 km et l'autre de 10 km.

Une centaine de traileurs se sont donnés rendez-vous pour prendre le départ de cette course qui tutoie les sommets de La Rosière. Les lumières frontales chargées, les coureurs se sont lancés à 18h sur les sentiers enneigés, un horaire qui a permis comme chaque année de profiter d'un magnifique coucher de soleil sur la vallée.

La neige vient ajouter de la difficulté à ce circuit, les appuis sont moins stables et il faut développer plus d'énergie à chaque pas. D'autant que les 2 parcours sont loin d'être plats : à la montée au Plan du Repos, succède la descente raide jusqu'aux Eucherts. La course de 5 km s'arrête là pour 320 mètres de dénivelé positif, le 10 km continue en faisant une boucle au pied du télésiège du Fort pour un total de 580 m de dénivelé positif.

Dans des conditions météo idéales, le 5 km s'est joué en 34 min chez les hommes et 47 min chez les femmes avec Jenny Graham, de Newcastle qui nous a raconté son expérience :

« J'ai adoré la course. Je me souviens de mon enthousiasme à l'idée d'y participer, de mon inquiétude à l'idée de remonter les pentes de ski (assez raides) que j'avais dévalées dans la journée, mais je me souviens surtout de la gentillesse de l'équipe au départ et à l'arrivée et des autres coureurs. Pour une bonne course, je dirais qu'il faut profiter au maximum des descentes car les montées sont difficiles et rester calme quand la brume tourbillonne !

J'espère être en France pour la course en 2023. »

Cet hiver, la course aura lieu le 03 février 2023, vous pouvez dès maintenant noter la date dans vos agendas !

Sur le 10 km, c'est Maud Gobert qui boucle le parcours en 1h04 chez les femmes et Arthur Joyeux Bouillon en 49 min chez les hommes. Ce dernier a répondu à nos questions :

MLR : Quels sont tes souvenirs du Trail Blanc 2022 ?

A. J-B : *« Une météo parfaite, fraîche, avec un ciel étoilé qui faisait briller la neige. C'est assez unique le Trail Blanc, encore plus en nocturne. Il faut en faire un pour comprendre. C'est comme plonger dans un univers à part. J'adore ! Je me souviens aussi de l'effort que j'ai dû fournir pour emporter la victoire et réaliser mon meilleur chrono face aux jeunes qui courent très vite. Ça m'a fait beaucoup de bien mentalement et physiquement. »*

MLR : Quels conseils donnerais-tu pour une bonne course ?

Arthur J-B : *« Le plus important c'est d'avoir des chaussures avec de gros crampons ou des minis crampons en acier. C'est très particulier de courir dans la neige, on s'épuise très vite. C'est un peu comme courir pieds nus dans le sable ! Collant, bonnet et gants sont je pense indispensables à cette altitude. Le corps utilise beaucoup d'énergie à nous maintenir à une température normale. C'est donc dommage de le fatiguer à devoir lutter contre le froid alors qu'il est déjà en train de faire un effort important pour la course. Le petit plus selon moi c'est de courir quelques fois avant sur la neige, essayer de trouver la foulée la plus efficiente possible (des petits pas rapides plutôt que des grandes enjambées). »*

Qu'est-ce qui te plaît dans cette course ?

A. J-B : *« Le format court qui me sort complètement de ma zone de confort. Le fait que ce soit sur la neige et de nuit. L'ambiance vraiment festive et conviviale de l'événement. »*



Retour sur la Balade du Roc Noir

Les consignes avant le départ sont claires, il faudra ajouter une descente de 200 mètres de dénivelé au 1000 mètres de dénivelé positif pour rejoindre la ligne d'arrivée. C'est ce format unique qui fait de la Balade du Roc Noir une course remarquable. Cette année, les conditions d'enneigement nous ont fait raccourcir le tracé avec un départ en bas des Eudets. Malgré un parcours légèrement réduit, ils étaient 56 à prendre le départ de cette montée de ski alpiniste. Chez les femmes, c'est Maude GOBERT qui passe la ligne en 50 minutes, chez les hommes c'est Noé ROGIER qui file et boucle la course en 37 minutes, suivis de 15 secondes par Arthur Joyeux-Bouillon.

Noé nous raconte « J'en garde un très bon souvenir, 3 jours après être rentré d'Espagne pour les Championnats d'Europe, j'avais à cœur de participer à cette montée sèche organisée par la station !

Dans le flou total au niveau de ma forme, je n'avais aucune ambition. Si ce n'était de ne pas décevoir mes collègues Pisteurs ! Sachant que la montée était plutôt longue et raide, j'ai préféré partir prudemment. Au fur et à mesure je me suis vite détaché de quelques mètres, surpris que mes jambes répondent bien, j'en ai profité pour pousser le plus possible jusqu'en haut. Et pour finir il restait plus qu'à se laisser glisser jusqu'au front de neige.

Ce qui me plaît dans cette course, c'est le fait de mêler la montée et la descente. Enlever ses peaux le plus vite possible et dévaler la piste jusqu'au front de neige. Tout ça à la lueur de sa frontale. Convivialité et bonne humeur sont assurées !!

Si je peux donner un conseil, les premiers mètres étant assez raides, il est important d'être bien échauffé et de ne pas partir trop vite sur le début du parcours afin de pouvoir relancer sur la fin qui s'aplatit. Et surtout prenez une bonne frontale !

Un grand merci à l'Office de Tourisme ainsi qu'aux pisteurs venus nous encourager ! Ils se reconnaîtront ! »

Vous pouvez d'ores et déjà cocher la date du 24 janvier 2023 dans vos agenda pour prendre le départ de cette course conviviale au clair de lune !



Le Trail de La Rosière 2022 par l'Association du Trail de La Rosière

Sous un grand ciel bleu, 515 coureurs étaient au rendez-vous ce 17 juillet. La course des enfants à elle aussi connu un grand succès, avec 60 enfants sur ce nouveau parcours à obstacles chronométré.

Avec l'expérience des éditions précédentes, nous avons à nouveau proposé un trail unique dans un secteur de plus en plus concurrentiel, grâce à de nombreux points forts :

- les parcours : paysages sauvages et sublimes tout en mono-trace, traversée des villages de montagnes ;

- l'ambiance conviviale : « pas de price money, seulement des gros mollets » ;

- accessibilité pour les accompagnants : plusieurs points de vue sur la course, faciles d'accès, notamment via le télésièges Roches Noires ;

- un village départ-arrivée dynamique et plein de vie : buvette, musique, animations pour les accompagnants et les enfants.

Notre ambassadeur trail, Arthur Joyeux-Bouillon, nous a fait le plaisir de remettre son titre en jeu sur le 40K et de le conser-

ver. Un mois plus tard, notre athlète brillait à l'UTMB, en terminant 7^e de l'épreuve reine, après 170 km et 10 000 mètres de dénivelé positif !

RÉSULTATS :

15 KM/scratch hommes : 1. POMMERET Ludovic/2.NOUVEL Jacques/3.BROCHOT Vincent

15 KM / scratch femmes : 1. BOUVIER Axelle / 2. ROYER Louise / 3. PETERS Ella

22 KM / scratch hommes : 1. REYMOND Nicolas / 2. ROGIER Noé / 3. BURETTE Paul

22 KM / scratch femmes : 1. LAFAYE Céline / 2. SALOU Karla / 3. KAPPLER Chloé

40 KM / scratch hommes : 1. JOYEUX-BOUILLON Arthur / 2. LERAY Matis / 3. MOUGIN Jean-Charles

40 KM / scratch femmes : 1. JIANG Nancy / 2. MARTINS Lara / 3. VINSON Magali

Cet évènement génère 5500 nuitées valorisées à 70€ de retombées économiques pour le territoire, soit 385 000€.



Le Théâtre Forestier, un Nouveau Lieu de Culture

Répétition générale pour ce nouvel équipement de loisir, culture et pédagogie autour de la biodiversité à l'occasion de son inauguration institutionnelle le mardi 9 août en présence notamment de M. le Sous-Préfet, Christophe HÉRIARD.

Ce mardi 9 août 2022, nous avons eu le plaisir de procéder à l'inauguration institutionnelle de notre nouveau théâtre forestier à La Rosière en présence de M le Sous-Préfet, Christophe HÉRIARD qui a apporté au nom de l'Etat, un financement exceptionnel pour la réalisation de ce projet dans le cadre du Plan de Relance – Plan Avenir Montagne. Monsieur Auguste Piccolet, conseiller départemental était également parmi nous pour découvrir avec bonheur ce nouvel équipement aux côtés des élus de la commune et acteurs de ce projet.

Monsieur François Gaillard, nouveau Directeur de France Montagnes, avait également fait le déplacement pour cette inauguration, profitant de ce jour pour découvrir notre destination.

Après la découpe traditionnelle du ruban tricolore, un ensemble Ukrainien présent pour le 20ème Festival Vent d'Est puis le groupe Karen et Andréas ont donné vie à notre nouveau théâtre pour sa première répétition générale !

Les Chiffres

Scène de 45 m2

Capacité = environ 150 places

Coût global du projet = 114 000 € TTC

Financement apporté par l'ETAT = 76 000

Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, rappelle que « ce projet était déjà identifié en 2007 lors de l'aménagement de ce chemin forestier piéton entre le Centre et Les Eucherts. En effet, les caractéristiques naturelles de ce site nous avaient suggérées l'idée de réaliser un théâtre au sein d'une ambiance forestière exceptionnelle. En 2021, dans le cadre de son plan de relance de la Montagne, à la mi-août, l'Etat a lancé un concours...un « AMI », APPEL à MANIFESTATION d'INTERET à l'attention des collectivités de montagne sur la thématique « Biodiversité et Sentiers ». Dans le cadre des réunions de préparation de notre réponse, l'idée du théâtre forestier est revenue naturellement au-devant de la scène.

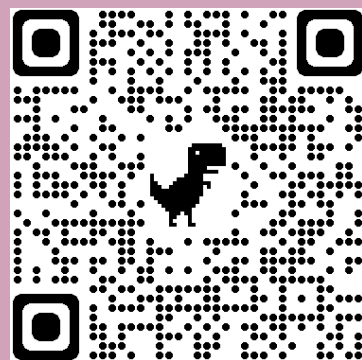
Pour mener à bien le projet, nous nous sommes rapprochés de l'entreprise Charpenterie Buet (Bourg-St-Maurice) afin d'élaborer les dispositions constructives les plus intégrées qui soient. Il a été retenu de **proscrire tout terrassement**. Nous avons utilisé la forme du terrain qui est naturellement adaptée. **Le tapis existant de myrtiliers a été conservé**. La structure ajourée permettra ainsi au tapis végétal de perdurer. Aucun béton n'a été utilisé. Pour fixer la structure au sol, **des pieux en acacia (robinier) ont été implantés**. Comme vous le savez, c'est un bois imputrescible. Les pieux en acacia sont de production locale, au pied de Belledonne, Combe de Savoie, Montmélian. Quant à la structure, la scène et les gradins, dont vous profitez pleinement aujourd'hui, elle a été réalisée en **mélèze d'origine mixte, Maurienne et Massif Central**.

Enfin, les systèmes de fixation utilisés sur les arbres existants ont été **validés et sont conformes aux exigences de l'Office National des Forêts**, Nous avons vérifié sur place toutes les modalités avec Alexandre Daum, Garde Forestier en charge du secteur, ici présent.

Situé dans un environnement exceptionnel, ce Théâtre Forestier aura pour vocation d'accueillir des conférences "nature, biodiversité" ainsi que des spectacles acoustiques, ou autres animations douces, harmonieuses, récréatives.



Pour voir ou revoir le film de l'inauguration, scannez ce QR code !



Théâtre Forestier - Les Réactions



Monsieur le Sous-Préfet, Christophe HÉRIARD

« Ce que j'admire et trouve sympathique, agréable, est la bonne insertion de théâtre forestier dans l'environnement. Le fait qu'il soit réalisé en bois des Alpes de belle qualité, ainsi que le fait d'avoir une vue exceptionnelle ! »



Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD

« C'est un sentiment avant tout de satisfaction. L'idée était d'animer cette liaison entre le Centre et Les Eucherts, liaison appréciée et qui restait sans animation. Effectivement un dossier qui dort dans les cartons depuis 2007 et l'aménagement de cette liaison. Aujourd'hui cela se réalise. Tout le monde a répondu présent. Super ! Belle journée, bel environnement, de beaux travaux. »



Sébastien GAIDET, Adjoint Tourisme et Sports, Président de l'Office de Tourisme

« Autant vous dire que voir un groupe aujourd'hui jouer sur cette scène et juste avant un ensemble folklorique Ukrainien du Festival Vent d'Est chanter a capella, avec cette vue, cette acoustique qu'on a en forêt, ça me met des frissons ! Je suis très très fier d'avoir contribué à ce projet... Je suis ému, très ému. »



Thierry GAIDE, Adjoint Environnement Travaux Eau Agriculture, Délégué à l'Accessibilité à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

« La réalisation est très bien faite. L'entreprise Buet a très bien travaillé avec de bons matériaux. Le site se prête à ce type d'activité. Il va falloir que ce site vive. Pour ma part, concernant l'intercommunalité par rapport à la délégation que j'ai, ce site va être inclusif et ce site doit être inclusif. »



François GAILLARD, Directeur de France Montagnes

« Nous sommes ici dans l'ordre du féérique, au milieu de la forêt, la fraîcheur, la verdure, et une vue incomparable, la force de La Rosière. Aujourd'hui, vous répondez exactement aux attentes des clientèles avec ce type d'offre : l'authenticité, la proximité avec les artistes, la convivialité, l'échange et la pleine nature ! Que demander de plus ? Ce sont exactement les aménagements qui vont dans le sens de la montagne du 21^{ème} siècle. »



La Rosière Bands Camp 2022

Retour sur la semaine Rock’N’Roll de La Rosière !

Une dizaine de vacanciers et locaux ont pu apprendre à jouer de la guitare grâce au stage proposé tout au long de la semaine. En bonus, les élèves sont repartis avec leur instrument pour continuer d’étudier à la maison et s’améliorer, pour un jour, jouer comme les pros.

Sur un plan plus professionnel, 20 artistes sont venus en résidence à La Rosière pour une semaine de stage intensif avec cours de chant, danse, communication, prestance scénique, et

ce pour le plus grand bonheur du public, puisque tous les jours la troupe de Bands Camp Académie nous a proposé des concerts en plein air à travers la station.

Les projets ne font qu’évoluer sur ce plan culturel et l’été prochain sera encore plus dense en concerts. Un projet « Bands Camp Hiver » est même en cours de réflexion pour une mise en œuvre en avril 2023.



Vent d'Est - Témoignage de Deux Artistes Ukrainiens

Irina & Rouslan, de la troupe municipale des marionnettes de la ville de Dnipro, au sud-est de l'Ukraine, ont présenté leur spectacle cet été à La Rosière.



MLR : Quelle sens cela a pour vous de jouer en France en plein conflit entre l'Ukraine et la Russie et de pouvoir présenter votre spectacle ?

Irina & Rouslan : On voudrait montrer que la famille c'est super important, peu important les conditions de vie et la situation, la famille doit rester ensemble. En Ukraine, il y a eu énormément de réfugiés qui sont partis et ce n'est pas la normalité du pays.

MLR : Est-ce un symbole fort pour vous de pouvoir continuer à produire de la culture dans un contexte de guerre ?

I et R : La culture doit unir. Nous avons le sentiment de rejoindre la famille de l'Europe culturellement, d'apporter notre petit grain de sable à la famille que l'Europe représente pour l'Ukraine et que l'Ukraine aimerait rejoindre.

MLR : Parvenez-vous malgré le conflit à encore faire des spectacles en Ukraine? Les ukrainiens ont-ils envie de voir des spectacles malgré les difficultés rencontrées ?

I et R : Nous avons eu beaucoup de réfugiés dans la ville où nous habitons, nous travaillons énormément les spectacles pour leurs enfants. Ils ont eu beaucoup de traumatismes psychiques et psychologiques avec les bombardements, les déménagements forcés, la fuite,... on voudrait apporter un peu de paix, quelque chose de paisible et de beau pour ces enfants et leur famille.

MLR : Y-a-t-il encore de l'argent pour la culture ou est-ce à titre bénévole que vous poursuivez vos productions ?

I et R : Non nous avons un salaire, mais on ne présente pas les spectacles dans notre théâtre on les fait en extérieur, à droite à gauche, parce qu'il y a tout le temps des alertes, et qu'on craint que ça touche les théâtres aussi.

MLR : Vous vivez uniquement de votre spectacle, ou vous exercez d'autres métiers à côté ?

I et R : Le théâtre c'est autant notre métier que notre passion, on ne fait rien à côté. On en vit difficilement, mais quand tu aimes ton métier, tu arrives à faire beaucoup de choses.

MLR : Cela n'a-t-il pas été trop compliqué pour vous de sortir de l'Ukraine pour nous rejoindre et assurer ce spectacle ?

I et R : Pour le matériel, ce n'était pas très compliqué, nous avions tout dans le bus. Les adultes du bus ont eu l'autorisation de sortir du pays une heure avant d'arriver à la frontière.

MLR : Pendant votre séjour à La Rosière, avez-vous reçu des messages de soutien des spectateurs, de la population ?

I et R : Oui énormément, il y a beaucoup de personnes qui sont venues nous voir pour nous parler, nous dire des mots d'encouragement. Même dans la rue, des gens nous ont reconnus et nous ont remerciés d'être venus et d'être là...

MLR : Quel ressenti avez-vous au regard du décalage qui existe entre la situation en Ukraine et notre contexte ici, de vacances et de préoccupations touristiques ?

I et R : C'est vrai qu'il y a un gros décalage. Ce n'est pas forcément de l'amertume que l'on vit mais plutôt ce sentiment de décalage perpétuel avec nos téléphones où des alertes de bombardements et d'attaques s'affichent toutes les 5-10 min, alors qu'ici les gens autour sont insouciant ! On se sent un peu à la marge. Chez nous, ce ne sont pas que les militaires qui sont impliqués en plus, ils attaquent aussi les civils en bombardant les écoles, des collèges, des hôpitaux, ...



MLR : Dernière question, qu'avez-vous ressenti lors de votre arrivée à La Rosière en découvrant le drapeau ukrainien à l'entrée de la station ?

I et R : Oui, pour nous c'est un symbole d'union, ça nous rappelle que nous ne sommes pas seuls, que l'Europe est avec nous. La lutte qui se passe en ce moment, ce n'est pas simplement pour la démocratie ukrainienne mais c'est aussi pour la liberté de l'Europe.

Festival Baroque en Tarentaise

Interview de la violoncelliste Myriam Rignol, un des membres de l'ensemble « Les Timbres » avec la violoniste Yoko Kawakubo et le claveciniste Julien Wolfs.



MLR : Pourquoi avoir choisi l'Église St-Jean-Baptiste à Montvalezan pour réaliser votre nouvel enregistrement et vous produire durant ce mois d'août ? La qualité du son en est-elle la raison ?

Myriam Rignol : Oui, c'est pour son acoustique exceptionnelle. En 2014 on avait choisi l'église St Jean pour enregistrer un disque (La suave Melodia). La très bonne qualité du son y est due aux proportions et à la présence du bois. Montvalezan est un village calme qui permet, de par sa configuration avec son église en hauteur, une grande qualité de silence.

MLR : Pourquoi avoir choisi la vallée de la Haute Tarentaise ?

MR : Grâce au partenariat avec le festival. On a enchaîné les enregistrements et les concerts sur Montvalezan et Sainte-Foy-Tarentaise, donc tous les artistes étaient sur place, puisqu'on vient des 4 coins de l'Europe. Comme la région est belle, c'est une jolie opportunité de pouvoir enregistrer ici, c'est évidemment très inspirant.

MLR : Quel a été votre ressenti ? Vis-à-vis du public & de la commune ?

MR : Excellent. On a beaucoup échangé avec Arlette Noir qui s'est très bien occupée de nous. On a reçu un accueil de gens très chaleureux, très curieux aussi de ce que l'on faisait. Un enfant de chez nous a été gardé par des jeunes filles du coin, ça s'est très bien passé.

Donc, vraiment très positif, génial !

MLR : Concernant le nombre de spectateurs ? Etes-vous satisfaite ?

MR : On a eu beaucoup de personnes au concert ce qui est formidable. Quelques-unes que l'on a retrouvé sur différents lieux lors des enregistrements, également des personnes chez qui logeaient les artistes et qui se sont déplacées, c'était très vivant et dans l'échange.

MLR : Votre séjour a été à la hauteur de vos attentes ?

MR : Oui, complètement, on est vraiment très contents. Et concernant l'enregistrement, l'écoute des prises a déjà été enthousiasmante. Il apparaîtra pour le Label Flora (label de la musique baroque et classique). On a également fait un teaser, une sorte de petite vidéo, pour un de nos spectacles. Le vidéaste voulait se servir du côté majestueux et solennel des montagnes pour développer plus profondément la question « Qu'est-ce que la vie ? » qui est au centre de notre spectacle et le titre d'un madrigal de William BYRD qui est au programme. Il a donc mis en scène la montagne et ses couchers et levers de soleil, en y incluant l'histoire de notre spectacle en accéléré. Cette collaboration n'aurait pas pu se faire ailleurs, ce qui donne un sens particulier à notre présence dans cette vallée.

MLR : La vidéo est-elle déjà en ligne ?

MR : Non, pas encore, elle le sera probablement en fin d'année. On vous tiendra bien évidemment au courant !

MLR : Qui sont Harmonia Lenis et « Les Timbres » et comment se sont-ils rencontrés ?

MR : « Les Timbres » a été créé en 2007 par Yoko Kawakubo, Julien Wolfs et moi-même. Cet ensemble est basé en France. « Harmonia Lenis » sont deux Japonais, l'ensemble est basé au Japon. Yoko, elle aussi japonaise avait déjà rencontré Harmonia Lenis avant de s'installer en France. Mais c'est en fait lors des études de musique de chambre d'Harmonia Lenis en Allemagne (Cologne). C'est là-bas que l'aventure a commencé car j'y ai étudié en même temps qu'eux et ai commencé à imaginer ce partenariat. Ils sont ensuite rentrés au Japon. Nous voulions continuer à jouer ensemble parce qu'il y avait quelque chose de très fort artistiquement et humainement. Il a fallu imaginer un partenariat qui soit viable malgré la distance : depuis 2011, entre notre trio « Les Timbres » et « Harmonia Lenis », à raison d'une tournée en France tous les deux ans, en alternance avec le Japon, nous développons des projets très spécifiques et intenses, puisqu'on ne se retrouve que pour ça. C'est un peu la marque de fabrique de nos retrouvailles.



« Bergers, Bâisseurs, Skieurs » Interview des auteurs

Le nouveau livre de Gisèle et Roger Gaide sur La Rosière est paru cet été.

MLR - Quand est née l'idée de ce nouvel ouvrage co-écrit avec votre mari Roger ?

Gisèle Gaide : *On avait envisagé d'écrire l'évolution de la station de La Rosière pour fêter ses 60 ans en décembre 2020. Nous avons imaginé au départ un livre concernant la période 1960-2020. Mais ceux qui s'intéressent à la vie du village demandent souvent : « La Rosière, c'était comment avant la station ? ». On a donc décidé de faire en début d'ouvrage un résumé historique pour que les lec-*



teurs puissent comprendre la vie en alpage aux Eucherts et à La Rosière avant leur développement touristique.

MLR - Quelles sont vos motivations pour vous engager et mener à terme un tel travail ?

GG : *Retracer l'histoire humaine en bénéficiant encore des témoignages oraux concernant l'époque pionnière. Faire un ouvrage transfrontalier : intégrer l'histoire de la station de La Thuile d'Aoste qui a été réunie à La Rosière avec la création de l'Espace San Bernardo. C'était pour nous une nouvelle curiosité ... Favoriser la promotion de La Rosière. Transmettre un condensé d'archives personnelles et valoriser des photos de notre commune aux 4 saisons...*

MLR- Depuis combien de temps travaillez-vous sur cet ouvrage ?

GG : *C'est une collecte de documents sur plusieurs années. Pour Roger, c'est un archivage de milliers de photos, numérisées à partir de photos papier ou de diapos. Concernant l'écriture, il a fallu deux années à temps complet. Le texte sous chaque photo est contraint par le nombre de caractères. Il y a environ 5000 dates ou chiffres qui sont mentionnés, qu'il faut tous vérifier. Au travail d'auteur s'ajoute celui d'éditeur. La mise en page prend également du temps. Pour l'impression, nous*

avons choisi l'imprimerie Edelweiss à Bourg-St-Maurice qui avait déjà réalisé « 100 ans Là-haut » en 2000. Il a fallu faire de nombreux allers et retours avec les aléas de la Covid.

MLR- Comment avez-vous collaboré pour mener à bien cet ouvrage ?

GG : *En collégialité, nous avons choisi à deux les thèmes importants et les photos correspondantes en les replaçant dans la chronologie du développement de la station. Roger a fait de nouvelles photos et a complété avec d'autres photographes locaux. J'ai, pour ma part, rédigé les textes en fonction des thèmes et me rapprocher des personnes compétentes pour me fournir les éléments. D'autres se sont impliquées dans la rédaction ou la relecture des textes. On s'est senti soutenus, c'était encourageant.*

MLR - Quelle est votre page préférée, photo préférée ?

GG : *La photo préférée de Roger est celle de notre commune illuminée à la tombée du jour, prise avec le coucher de soleil sur les montagnes, page 317. Il a dû aller plusieurs fois sur le domaine skiable de Villaroger. Il a mis beaucoup de cœur à prendre cette photo. En ce qui me concerne, ce qui m'a fait plaisir dans la rédaction des textes était de faire de temps en temps un peu de poésie. J'avais besoin de respiration et d'émotions sur de si belles photos.*

MLR - Quelques mots sur le titre ? Ce choix était-il évident ?

GG : *La Rosière « Bergers, Bâisseurs, Skieurs » ; beaucoup me disent : « tu as écrit l'histoire de Roger ». Non, ce n'est pas l'histoire personnelle de Roger qui a pourtant travaillé à La Rosière à partir de 1965. Il faisait partie de ces Montvalezanais Bergers, Bâisseurs, Skieurs, qui ont cru à l'avenir du village. C'est cette génération qui a enclenché la marche. Au fil des décennies, d'autres personnes sont restées dans l'univers bergers, bâtisseurs et skieurs ou seulement bâtisseurs et skieurs. Il en ressort une transmission, une continuité de savoir-faire qui est l'identité de Montvalezan.*

MLR - Où peut-on l'acheter ? A quel tarif ?

GG : *38 € - Le livre est en vente à U Culture Bourg St Maurice, le Col du Petit St Bernard (bar Lancebranlette), aux Eucherts (ski Olympic) ou à La Rosière ; l'Office de Tourisme, L'Epilobe, Carrefour Montagne et le Tyrol où nous dédions tous les mardis de 16h à 18h30. Nous pouvons aussi expédier le livre.*

Les gens me contactent au Tyrol, 647 route du col du Petit Saint Bernard, La Rosière, 73700 Montvalezan ; tel 04 79 06 80 55 ou gisele.gaide@wanadoo.fr.

Mémoires - Le Mot de Milou

Quelques lignes des « mémoires de Gaide François Marius (1910-1994) et Marie 1913-2013 »

« J'ai été élu conseiller municipal en mai 1935 avec Gaidet Marius maire. Après une longue période de piétinement sur place, la commune s'est enfin décidée à bouger. La route a été mise en avant, commencée au mois d'août et arrêtée les jours de décembre. Les derniers jour, il y avait 97 ouvriers dont 50 environ de Montvalezan. Le plus gros du terrassement est fait jusqu'au Châtelard. Et depuis là un chemin jusqu'aux Soveureux. Le prix est fixé provisoirement à 1 million 400 milles. Les uns sont dans la joie, les autres ronchonnet, les autres pleurent. Comment faire pour contenter tout le monde, il en a toujours été ainsi quand il y a quelque chose de neuf. Heureusement que nous avons un maire qui peut tenir le coup d'une force bien au dessus de la moyenne. Il peut, le cas échéant, balancer en l'air n'importe qui, les arrogants, les impolis, les malhonnêtes. Il a aussi une force de caractère égale à sa force physique, très intelligent, très dévoué, même souvent, un dévouement poussé à l'excès. Il fut adjoint dans la dernière période avec Gaide Alphonse maire mais n'a pu accomplir de grandes réformes ; et conseiller municipal l'avant-dernière période, soit depuis 1925.

L'année 1937 a été belle au point de vue récolte extraordinaire pour le foin, moyenne pour le reste. Après d'énormes chutes de neige au printemps le jour de Pâque, le 27 mars, je suis descendu à Montvalezan à skis. J'ai été travailler aux Eucherts les premiers jours d'avril. Il y avait encore deux plans dans la neige. La maison de Jean Gaidet à la Devanchaz est encore entièrement cachée. Le printemps a été très beau ainsi que l'été qui fut exceptionnel. Inalpage le 2 juillet, j'ai été berger de génisses aux Eucherts avec Fraissard Prosper au

prix de 38 fr par jour. Il y avait 57 génisses. Berger de moutons, Fraissard Maurice Maitre Joseph 35 fr par jour 426 moutons.

A Plan Pigeux, berger de génisses Noir Robert 27 génisses 25 fr par jour. Moutons Maitre Esther Gaide Camille 27 fr 237 moutons.

La blague de Milou



Instituteur : « Savez-vous ce que sont les eaux dormantes ? »

Toto : « oui monsieur, ce sont les eaux qui ne sortent pas de leur lit ! »

Les infos de Milou

A Hautecour le 15 mai 1796 : 2 enfants dévorés par les loups ; dernière battue au loup en Savoie Balmont pendant l'hiver 1835.

Dernier ours tué à Montgellafrey le 14 août 1921.

quelques lignes de
la mémoire de Gaide François Marius et Marie 1913-2013.
1910-1994
J'ai été élu conseiller municipal en mai 1935 avec
Gaidet Marius maire. après une longue période de
piétinement sur place la commune s'est enfin décidée à
bouger, la commune s'est enfin la route a été mise en avant

Photographie de la page écrite par Milou, transmise à la mairie pour le présent article.

Le Club Des Jours Heureux

Nous voici au terme de l'année 2022, année redevenue « normale » pour le Club des aînés.

Notre assemblée générale a confirmé l'équipe en place, et voté un nouveau membre (remplaçant Simone Villaz décédée). Il s'agit de Marius Ottobon qui intègre le bureau du Club. Bienvenue à lui.

Nous avons aussi pu reprendre nos différentes activités, après l'hiver nous avons pris le chemin de la Bretagne. Semaine magnifique fin juin, entre le Mont St Michel et Ploumanach, sur les chemins des Côte d'Armor et en mer à la découverte des oiseaux marins sur les îles proches. Rennes, le Mont St Michel, St Malo, pour l'histoire et les vieilles pierres, avec un guide breton, passionné par son pays. Puis Cancale, l'élevage des moules et des huîtres.....Bonne appréciation générale pour ce voyage.

Rencontre près de Perros-Guirec (voir photo) avec Régine notre correspondante pour les échanges des enfants de nos

communes : eux pour le ski, les nôtres pour la mer.

Nous avons également en septembre, découvert plus proche de nous, à Cognin, les métiers anciens qui utilisaient l'eau pour activer les machines autour d'un canal avec les chutes d'eau aménagées, tout au long de ce cours d'eau de construction humaine. Opinel, les pâtes Alpina, les cimenteries Chiron, les métiers à tisser, s'étaient installées dans le secteur .

Bravo pour ce musée de l'eau et merci aux bénévoles qui nous ont accueillis. Cette visite s'est terminée par un repas au Grillon fort apprécié par les participants, suivi par une petite promenade sur la rive du Lac du Bourget.

Puis nous prendrons en novembre la route pour la Grange à Jules en Haute Savoie pour une après-midi récréative Repas-Spectacle Surprise.

Et le 13 décembre notre repas de « Noël » nous rassemblera au Villaret dans la salle de la Fruitière.

Avant la prochaine Assemblée Générale qui nous réunira dans cette même salle le 10 Janvier 2023.



VIE ASSOCIATIVE

L'Association Maslinitza et le Festival Vent d'Est

20 ans de Vent d'Est ! Vingt ans couronnés par le succès des représentations offertes par les tout jeunes artistes ukrainiens venus se produire au cœur de nos montagnes, côté savoyard à La Rosière et Bourg St Maurice et côté valdois à la Thuile.

Symbolisé par un éclat d'obus artistiquement peint, le message qu'ils nous ont laissé, parle d'espoir et d'avenir de paix pour la jeunesse ukrainienne.

L'association Maslinitza a eu la fierté d'accueillir du 8 au 13 août près de 40 artistes venus de Kiev, Dnipro et Gorodok, villes d'Ukraine, qui est en guerre depuis le mois de février. Ce contexte difficile récompense d'autant plus les efforts dé-

ployés par les bénévoles pour l'organisation de leur venue. Cette 20^{ème} édition a été possible grâce à la mobilisation de l'Office du Tourisme, des partenaires privés et du précieux et généreux soutien de la Mairie de Montvalezan.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés, au nom de notre association mais aussi de celui des directeurs artistiques des troupes reçues. C'est avec des mots très forts et plein d'émotion qu'ils nous ont exprimé leur reconnaissance pour ce cadeau offert à leurs jeunes élèves (9-17ans). Ceux-ci sont repartis de nos montagnes le cœur regonflé de joie, de fierté artistique, en nous confortant dans notre profonde conviction : **La culture est une arme contre la guerre.**



VIE ASSOCIATIVE

Collecte à Montvalezan pour l'Ukraine

« Mobilisons La Rosière pour la Collecte à destination de l'Ukraine! »

Voici le slogan de la collecte organisée par l'association Maslinitza (Festival Vent d'Est) avec le soutien de l'Office de Tourisme et la Mairie de Montvalezan en mars 2022.

Vous connaissez les liens de longue date de notre association Maslinitza et de notre Festival Vent d'Est avec de nombreux artistes ukrainiens et leurs familles et ce soutien au peuple ukrainien a résonné comme une évidence pour nous.

Plus de 7m³ de cartons contenant vos dons ont rejoint la collecte de Bourg-Saint- Maurice. 33 palettes de 2.40m de haut ont été ainsi acheminées par camion jusqu'en Ukraine.

Vos dons en argent ont permis de financer le voyage d'une part et d'acheter du matériel médical d'autre part. Votre élan de générosité et de soutien nous a beaucoup touché, et nous

vous en remercions sincèrement. L'association Maslinitza tient à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour le déroulement de la collecte : Marie-Noëlle Berenguer , George Berenguer, Elena Molin-Illichova , Jean Molin, Vadim Molin , Maroussia Berenguer, Sarah Grangeon , Emmanuelle Pointiere , Cathy Berthon, Christine Reeb et Rémi qui travaille aux RM de La Rosière!



Le Comité des Fêtes ...

Cette année, la Fête des Clarines s'est déroulée sur la place des Eucherts pour fluidifier l'organisation les 6 et 7 août 2022.



Le samedi soir, le ski club prenait en charge le bal qui a eu lieu dans la patinoire ainsi que le repas. L'annulation du feu d'artifice pour des raisons de sécurité liées à la sécheresse a vite été oubliée grâce à notre DJ Pat qui a mis l'ambiance et réchauffé l'atmosphère !

Le week-end s'est poursuivi avec la montée cyclo Simon Atkinson dimanche matin, qui partait de Séz pour rejoindre les Eucherts en passant par les villages pour les vélos de route mais aussi les VTT électriques. C'est toujours avec fierté que nous applaudissons les locaux qui participent à cet événement qu'on espère voir s'étoffer.



Sur la place des Eucherts, les artisans locaux étaient invités à montrer leur savoir-faire : Christelle Gaidet, Carole Gaidet, Christelle Babis les sculptrices sur bois ; Josy Fraissard et Claire-Marie Dodet les couturières, Emmanuelle Desachy et Josiane Volck les peintres ainsi que Gisèle et Roger Gaide, nos écrivains, qui présentaient leur nouveau livre sur La Rosière.

Plusieurs intervenants sont venus pour animer la place de leurs jeux gonflables, laser game, stand de lancer de haches ou encore leur faucheuse rotative gonflable... auxquels nous devons beaucoup de fous rires.

Les associations de la commune ont également participé à cette journée. Le Ski-club proposait un tir à la carabine ; le Sou des écoles est venu avec sa vache à traire et ses pop corn ; la

MAM (l'association de la Maison d'Assistance Maternelle) tenait un stand de maquillages pour les enfants ; le Golf arbitrait un jeu d'adresse ; le Club des Jours Heureux organisait une tombola et nous a régalés avec sa légendaire fabrication de bugnes ; le Comité des Fêtes qui tenait le bar, animait aussi le mini chantier pour les enfants et les Chasseurs ont, quant à eux, préparé le repas et joué au bar à « la Mourra ».



Au cours de l'après-midi, le défilé des chars sur le thème de l'espace a rassemblé les vacanciers le long de la route entre La Rosière et Les Eucherts avec une importante foule sur la place des Eucherts. Ce fut l'occasion de montrer le costume Tarin et les sonneurs de cloches.



L'Office du Tourisme a présenté le concours d'élégance des chiens Saint Bernard qui est toujours une belle réussite et qui constitue une animation unique dans le secteur.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui sont venues nous aider spontanément le jour-même, nous prouvant que oui, l'esprit de solidarité existe toujours !

Sou des Ecoles de Montvalezan

Après une période difficile au niveau sanitaire, et pour leurs plus grands plaisirs, les enfants ont pu cette année, retrouver le chemin des activités culturelles et sportives proposées par les enseignants.

Le Sou des Écoles a participé financièrement à certaines d'entre elles tel que :

- les séances de tennis
- les manuels scolaires pour chaque enfant
- les cadeaux de Noël des enfants
- la création d'un film par classe avec l'aide d'un intervenant (merci à Mme et Mr Gorak qui ont gracieusement hébergé l'intervenant)
- le nature game (parcours sportif variés afin de récolter des indices et résoudre des énigmes sur le thème de l'eau, de la faune...)
- une séance à la patinoire suivie d'un goûter pour la fin d'année

Pour financer tout cela, l'association organise des animations ou des événements durant l'année :

- la vente de dessous de plat personnalisé ;
- la tombola (merci à tous ceux qui nous fournissent les lots) ;
- la vente de chocolat Jeff de Bruges pour Noël et Pâques ;
- la soirée du Sou des Écoles en novembre ;
- le Feu de la St Jean au Chatelard ;
- la buvette du 14 juillet sur la place des Eucherts ;
- la participation à la Fête des clarines avec un stand et un char qui a d'ailleurs remporté le prix du « plus beau char » (encore merci aux artistes et aux enfants !!!).



Nous remercions Jenny Aitken et Cathy Garandel pour leur investissement durant de nombreuses années. Elles quittent leur poste respectif de présidente et secrétaire, mais restent encore membres (très) actif au sein de l'association. Merci !!!

Le nouveau bureau se compose ainsi de Fabien Gaide et Marie-Claude Gaide à la présidence, de Samantha Morgan à la trésorerie et de Sabine Frère et Sandra Nicodex au secrétariat.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous donnent un coup de main pour le bon déroulement des différentes manifestations. Sans eux, rien ne serait possible. MERCI !

Merci à l'ESF, la commune, l'Office de Tourisme et le bowling pour leur soutien .

Et enfin un grand MERCI aux enseignants pour leur confiance et leurs suggestions.



VIE ASSOCIATIVE

Association Sportive Golf de La Rosière

Ecole de Golf

Une trentaine d'enfants a profité des 15 cours de Golf organisés à partir du 1^{er} Juillet 2022. La saison s'est soldée par l'organisation de la traditionnelle compétition junior à La Rosière : le Trophée des Petites Marmottes avec 27 participants de la vallée. Pour les plus grands, le niveau est remarquable, ils ont participé à des compétitions junior à Méribel, les Arcs, Aix-les-Bains mais aussi à des compétitions adultes où ils ont régulièrement figuré sur le podium.

Des séances spécifiques ont été organisées pour les enfants du ski Club.



Organisation et participation aux compétitions

15 tournois ont eu lieu à La Rosière avec des records de participation : plus de 70 joueurs ! Merci aux généreux sponsors et partenaires de l'AS ainsi qu'à Restogolf.

Participation à des compétitions par équipes

Ryder Cup (La Rosière vs Tignes) : vainqueurs Tignes
Participation Trophée Lacs et Montagnes (championnat inter-clubs de Savoie) et Championnat des Golf de Montagne.

L'AS peut désormais bénéficier de structures d'accueil confortables et agréables avec le Club House.

Fête des Clarines

Un stand découverte du golf a été organisé à la fête des Clarines pour le bonheur des enfants.

We Golf

La reprise de la saison s'est déroulée au Golf du Gouverneur en mai, près de Lyon où 22 adultes se sont retrouvés pour des parties amicales et un bon moment de convivialité autour du sport.



USM La Rosière Montvalezan

Bilan hiver 2021-2022

Effectifs 2022

53 licenciés	U14 : 7
U8 (moins de 8 ans) : 13	U16 – Grand Prix : 6
U10 : 8	Snowboard : 4
U12 : 11	Freestyle : 4



Enfin un hiver complet avec de parfaites conditions et pendant lequel les enfants ont pu pratiquer leur passion de la glisse.

Les entrainements ont été soutenus tout l'hiver pour permettre aux enfants de pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes sur toutes les courses auxquelles ils ont participé.

D'excellents résultats sont venus récompenser leur implication mais aussi celle du ski club, des entraîneurs et des parents.

Le ski club a organisé plusieurs courses au long de l'hiver, les enfants ont donc pu courir à domicile pour leur plus grand bonheur.

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé sur ces courses et tout au long de l'hiver, rien n'aurait été possible sans eux !

Avec une forte affluence le jour des sélections d'entrée au ski club, nous allons voir arriver un grand nombre d'enfants impatients de découvrir la glisse et l'ambiance du club.

Podium hiver 2022 Coupe de Bronze District

Groupe U10, 2 podiums par équipe.

Nessa Reynard GAIDE, U12, 8 podiums dans l'hiver en Super G, Géant, Slalom

Juliette MATHIEU, U14, 1^{ère} et 2nd place en Super G

Juin à Novembre 2022

Les entrainements ont repris au mois de juin avec l'espoir de pouvoir skier sur Val-d'Isère ou Tignes, mais malheureusement les conditions climatiques en ont décidé autrement.

Nous avons donc basculé vers une préparation physique plus

tôt que prévu, dès le printemps. La motivation était au rendez-vous pour préparer au mieux la saison à venir.

Avec un programme bien chargé cet été, les enfants ont pu pratiquer un grand nombre de séances de préparation physique spécifique ski.

Les jeunes du ski club ont pu participer à des séances de Hockey sur glace, mais aussi à des séances de Golf, en étroite collaboration avec le Club de Hockey et l'Ecole de Golf de La Rosière.

À la fin du mois d'août, les jeunes U14-U16 ont effectué leur premier stage de ski en dôme à Amnéville. Cette expérience nouvelle leur a permis de faire une fois de plus un beau travail.

Les entrainements de préparation physique d'automne ont repris fin septembre.

Section ski-études pour la rentrée de septembre

Six jeunes font désormais partie de la section ski-études de Bourg Saint Maurice,. Ce petit groupe permet déjà une bonne dynamique et un esprit d'équipe, éléments essentiels qui soutiennent l'engagement des jeunes (Noémie Gaide en 3^{ème} – Juliette Mathieu en 4^{ème} – Thomas Gaide en 5^{ème} – Laura Gaidet, Nessa Reynard Gaide et Elliott Maitre Morgan en 6^{ème}).

Freestyle

Le groupe de Freestyle et son entraîneur Nathan ont été heureux de retrouver le Snow Park après 2 hivers compliqués. Le terrain de jeu de cet hiver était idéal pour obtenir une belle progression. Le groupe va se renouveler avec 4 nouvelles recrues, pour un total de 7 jeunes déjà prêts pour les compétitions !



VIE ASSOCIATIVE

Association « Les Bronzés »

L'association du Service des Pistes "Les Bronzés" à repris du service cet hiver après deux saisons sans manifestations à cause de la crise Covid.

Nous avons alors relancé la BRONZETTE CUP le 23 avril dernier, après une première édition fort appréciée par les participants et nous-mêmes en 2019, nous avons souhaité continuer sur la même lancée en proposant un événement convivial, à taille humaine et gorgé de bonne humeur pour bien finir la saison.

Le format atypique de cette course chronométrée en fait quelque chose de très divertissant pour le public et un réel défi pour les coureurs qui se voient traverser des épreuves uniques à ski, snowboard, monoski, ski de fond... : slalom spécial, slalom géant, alignement de jalon et fin de course en tractant un véritable traîneau de secours !

Une buvette et un DJ étaient évidemment présents sur le front de neige de La Rosière.



La soirée s'est alors prolongée au bar Le Comptoir toujours dans la convivialité et la bonne humeur.

Malgré une météo capricieuse qui nous a contraint à modifier le programme initial, nous tirons beaucoup de positif de cet événement qui tend à être reconduit les années futures.

Je remercie une fois de plus toutes les personnes qui nous ont permis, de prêt ou de loin, d'organiser et de mener à bien cette course.



VIE ASSOCIATIVE

Hockey Club La Rosière



Le Hockey Club a pu reprendre toutes ses activités : matchs ouverts au public, entraînements adulte et enfant, stages, tournois... pour le plus grand bonheur des 97 licenciés !!!!

L'entraîneuse : Anne-Sophie Boniface, note de beaux progrès dans tous les groupes. Le président et ex-entraîneur à la retraite : Patrick Adin, souligne le sérieux, l'implication et le professionnalisme de ses successeurs : Julien et Anne-Sophie. Il remercie également la commune de Montvalezan, L'Epic, les indispensables bénévoles du club et tous les sponsors : Sports 2000, Alamontagne Immo, Illy Hotel, La Trace, L'Ancolie, Olympic Sports, Evo2, ESF, Le Flocon, la DSR, Intersports, Les 3 Ours, La Cuisine d'Alex, Make My Day, Les Balcons, Paradis/Golf, Crédit Mutuel, Alparena, Colette Sports.

Le groupe des enfants (une trentaine au total) a rencontré l'équipe de roller hockey de Moutiers les 28/07/ et 2/08/2022. Des matchs seront reconduits avec les enfants de Moutiers et d'Aoste (Italie) durant l'automne.

Lors du Tournoi des Migrateurs à Albertville les 4 et 5 juin 2022. L'équipe s'incline face à Chamrousse en finale (Annecy, Viry, Suisse, Albertville).



Le 10/08/22, match France/Italie. Rencontre avec nos amis « Les Vieilles Marmottes d'Aoste ».



Tournoi des Tigres Blancs le 11/11/2021 avec 2 équipes de La Rosière, les Migrateurs d'Albertville, Les Kodiaks de Chamrousse, Les Jack'Ice d'Annecy, et les Castors d'Albertville.



